



TUE DANS SON PROPRE PIEGE: Ce soldat Israélien arrache du corps d'un soldat syrien un "booby trap", piège que les soldats syriens avaient eux-mêmes posés, avant l'offensive israélienne, à quelques milles au sud de Sasa, en Syrie.

Malgré les efforts de Kossyguine Les Israéliens préparent une grande contre-offensive

LONDRE Reuter - Malgré la mission de M. Alexei Kossyguine au Caire et les contacts qui se poursuivent entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, l'issue du conflit du Proche-Orient ne semble pas être encore en vue et, dans le Sinai, Israël se préparerait à lancer une grande contre-offensive.

Le voyage au Caire du président du Conseil soviétique a été confirmé jeudi soir par l'agence de presse du Moyen-Orient. Il y a eu avec le chef de l'Etat égyptien trois longs entretiens dont les résultats n'ont pas été rendus publics.

De source informée au Caire, on déclare que MM. Kossyguine et Sadate ont examiné un éventuel plan de paix au Proche-Orient, plan dont l'exécution serait supervisée par les super-puissances.

Les Etats-Unis, pour leur part, poursuivent leurs contacts avec l'Union soviétique. Ils sont, selon le porte-parole de la Maison blanche, engagés dans de délicates négociations diplomatiques avec les parties au conflit et les grandes puissances. Toutefois le département d'Etat américain n'était pas en mesure jeudi de confirmer ou de démentir l'existence d'un plan de paix soviétique et, selon son porte-parole, l'issue n'était pas encore en vue.

SINAI

Les combats se sont poursuivis jeudi sur le front du Sinai.

Selon Tel Aviv, les forces israéliennes ont réussi à établir une tête de pont sur la rive occidentale du canal et assurent le contact permanent avec l'unité qui y opère depuis lundi et qui a pu ainsi être ravitaillée. Cent dix chars, 20 avions et six hélicoptères égyptiens ont été

abattus jeudi. Selon le général Moshe Dayan, ministre de la Défense, Israël a l'initiative et va engager prochainement une bataille décisive.

Selon Le Caire, 12 avions et trois hélicoptères israéliens ont été abattus et quatre pilotes capturés. Un bâtiment de la marine israélienne qui attaquant des objectifs civils à Port Saïd a été coulé et les autres navires de l'unité repoussés. Le communiqué ajoute que l'unité israélienne qui avait tenté de franchir le canal de Suez a été encerclée et sommée de se rendre.

Sur le front syrien, selon Tel Aviv, la situation a été statique et la journée marquée seulement par la poursuite des duels d'artillerie.

Selon Damas, les forces syriennes ont repoussé une attaque israélienne dans le secteur nord où elles avaient mercredi soir attaqué, détruisant 14 chars, deux véhicules blindés, un dépôt de munitions, trois batteries d'artillerie et de missiles. Le communiqué syrien fait état, pour la journée de jeudi de 30 chars, dix véhicules blindés, cinq batteries d'artillerie et deux aires de lancement de missiles, trois bulldozers et un dépôt de munitions israéliens détruits.

À Amman, on a annoncé officiellement que le roi Hussein s'était rendu dans la journée sur le front syrien où il a inspecté les unités jordaniennes engagées aux côtés des forces arabes. Le souverain a été tenu au courant de "tous les préparatifs des troupes jordaniennes".

Selon le représentant à Genève de l'Organisation de libération de la Palestine OLP, un troisième front a été ouvert par les Palestiniens qui ont résisté aux attaques des Israéliens et à leurs raids aériens dans le sud du Liban et sont par-

venus à capturer le versant libanais du Mont Hermon.

PONTS AERIENS

Les ponts aériens soviétique et américain se poursuivent.

Selon Washington, les Soviétiques ont assuré ces neuf derniers jours plus de 400 vols et livré aux pays arabes 6.500 tonnes de matériel. La Yougoslavie a confirmé qu'elle autorisait les Soviétiques à survoler son territoire. Les Etats-Unis assurent eux-mêmes 20 vols par jour à destination d'Israël, principalement à partir de bases européennes, et s'apprentent à utiliser un plus grand nombre de navires israéliens et étrangers. Selon les estimations du directeur du budget de l'administration Nixon, M. Royush, la guerre coûtera aux Etats-Unis de \$500 à \$700 millions, mais M. James Schlesinger, secrétaire à la Défense, a déclaré que les livraisons pouvaient être portées au niveau nécessaire pour éviter une grave rupture d'équilibre au Proche-Orient.

Les Etats-Unis et Israël font état de la présence de pilotes nord-coréens aux commandes de Mig-21 égyptiens et Israël annonce également avoir abattu trois autres Mirage sur le front du Sinai.

À Genève, le Comité international de la Croix-Rouge CICR a déclaré avoir reçu d'Israël la liste des noms de 650 prisonniers égyptiens et syriens et de quelque 300 Israéliens portés disparus et probablement fait prisonniers.

Enfin, selon l'agence de presse du Moyen-Orient, la Tanzanie est devenue jeudi le sixième Etat africain à rompre ses relations diplomatiques avec Israël depuis le début de la guerre et le 14e depuis 19 mois.



DETOURNEMENT: Danielle Gravanne, 35 ans, qu'on a dit malade mentale a été abattue en tentant de détourner un avion.

Une pirate de l'air

MARSEILLE Reuter - Une jeune femme âgée de 35 ans, qui avait détourné vers Marseille un avion régulier d'Air France assurant la liaison Paris-Nice, sous la menace d'une carabine .22 long rifle, a été tuée par la police jeudi.

La pirate de l'air, Danielle Batisse, demeurant à Orsay, dans la banlieue de Paris, était l'épouse de Georges Cravenne, publiciste connu du Tout-Paris, en tant qu'organisateur de "premières" de nombreux spectacles.

Elle avait ouvert le feu sur les policiers qui, protégés par des gilets pare-balles, étaient montés dans l'avion immobilisé sur la piste de l'aéroport de Marseille-Margiane. Les policiers n'ont pas été atteints. Ripostant aussitôt, ils blessèrent mortellement la pirate de l'air.

Celle-ci, qui paraissait déséquilibrée, avait prétendu agir au nom d'un mouvement humanitaire inconnu, œuvrant pour la réconciliation de la France, d'Israël et des pays arabes, a déclaré un porte-parole d'Air France.

Après avoir détourné l'avion au-dessus de la vallée du Rhône, elle avait parlé de faire écraser l'appareil sur l'usine atomique de Pierrel et exigé l'arrêt, pendant 24 heures, de toute circulation automobile en France.

EN BREF

Bourassa a demandé à ses haut-fonctionnaires de surveiller les transactions au ministère des Travaux publics. (Page 2)

Jean Cournoyer visite les ouvriers de la région. (Page 9)

SPORTS

Les Mets blanchissent les Athlétiques d'Oakland qui sont acculés au pied du mur. (Page 13)

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	10
— Annonces classées	22
— Bandes dessinées	20
— Cinéma	10
— Entrecroisés	16
— Finance	16
— Famille	11
— Horoscope	18
— Mots croisés	18
— Mots mystères	20
— Patron	11
— Sports	13 à 15
— Télévision	10

Alcan d'Arvida poste sa capacité à 482,000 tonnes

M. Gaston Dufour, directeur régional de l'Alcan, Saguenay et Lac Saint-Jean, annonce que la Compagnie augmentera de 38,000 tonnes la capacité de production des usines d'électrolyse d'Arvida, portant ainsi à 482,000 tonnes par année la capacité réelle révisée.

Cette expansion exigera une mise de fonds de l'ordre de \$17 millions.

Dans le cadre de ce projet,

la Compagnie reconstruira à Arvida une salle et demie de cuves d'électrolyse actuellement hors fonction et y incorporera l'équipement antipollution le plus moderne et le plus efficace du genre. Le coût de cet équipement viendra s'ajouter aux \$15 millions que la Compagnie a déjà prévus au chapitre de l'assainissement dans les usines du Saguenay-Lac St-Jean pour les trois prochaines années.

Dans le Québec une réserve de 100 jours d'huile à chauffage

OTTAWA PC - Si les arrivages sont interrompus, les réserves de pétrole brut ne dureront que 45 jours et l'huile à chauffage une centaine de jours, dans l'Est du Canada.

En faisant cette déclaration, mercredi, le ministre de l'Énergie, M. Donald Macdonald, a fait observer que l'on doit entrevoir cette possibilité, onze pays arabes producteurs ayant décidé de couper de cinq pour cent leur production tant qu'Israël n'aura pas évacué les territoires arabes et respecté les droits des palestiniens.

À l'Est de la rivière Outaouais, le pétrole brut provient de pays arabes et du Venezuela.

Si nos importations sont ainsi réduites, a dit le ministre, il faudra rationner, après avoir vu aux services indispensables.

Quant aux approvisionnements de l'Est venant de l'Ouest, ils dépendent du nombre de camions-citernes disponibles, le pipeline ne se rendant qu'à Toronto.

M. Macdonald doit rencontrer vendredi les sociétés pétrolières pour discuter des mesures à prendre.

L'embargo arabe sur le pétrole vise les E.-U.

LONDRES Reuter - La décision arabe de fermer progressivement les robinets du pétrole jusqu'à ce qu'un règlement intervienne au Proche-Orient suscite l'inquiétude et la perplexité dans le monde.

Il semble que les membres arabes de l'OPAEP se soient ménagé une

grande latitude dans l'interprétation du communiqué publié mercredi soir à Koweït et annonçant une réduction mensuelle de cinq pour cent dans la quantité de brut produit, comme en témoigne la décision prise le lendemain par Abu Dhabi. Cet émirat du golfe a sus-

pendu totalement ses livraisons de pétrole aux Etats-Unis. L'Arabie séoudite a annoncé jeudi qu'elle menaçait de prendre la même mesure à l'égard de cet "ami" d'Israël si Washington ne modifiait pas sa politique. Radio Riad a précisé que le pompage du pétrole était réduit de 10 pour cent à partir de jeudi.

La déclaration de mercredi pose un autre casse-tête mathématique: comment concilier un ralentissement de la production pétrolière avec les promesses de livraisons normales aux pays soutenant la cause arabe et d'arrangements particuliers pour ceux qui - nombreux aux dires des Arabes - changeront leur fusil d'épaule?

De plus, même si les Etats du golfe veulent uniquement sanctionner les Américains, la vocation internationale des compagnies pétrolières constitue une première menace pour les pays européens et le Japon.

Ces derniers achètent en moyenne 50 à 88 pour cent de leur consommation au Proche-Orient, où le boycottage de pétroliers américains, par exemple, pourrait avoir des conséquences sérieuses, car le brut qu'ils transportent est principalement destiné à l'Europe.

Les Etats-Unis estiment pouvoir surmonter la crise dont les premiers effets ne se feraient pas sentir avant plusieurs mois, estiment des observateurs économiques à Washington. Le congrès a néanmoins décidé jeudi de permettre la construction de l'oléoduc trans-Alaska. En outre, on peut s'attendre à une vigoureuse campagne pour l'exploitation d'autres sources d'énergie comme le charbon. Le rationnement de l'essence n'est pas envisagé pour l'instant aux Etats-Unis.

Le même optimisme règne en Europe. La France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale disposant de réserves importantes ne prévoient pas de difficultés immédiates dans l'approvisionnement des marchés intérieurs.

Le plan de Lévesque

"C'est diabolique"



VIOLENTE DENONCIATION: Utilisant le style acerbe qu'on lui connaît bien, le député unioniste de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, dénonce dans une plaquette lancée hier, à Chicoutimi, le plan de la séparation du Québec du Canada du Parti québécois.

J.-N. Tremblay

par Guy BERGERON

CHICOUTIMI — Le député de Chicoutimi, l'unioniste Jean-Noël Tremblay a procédé, hier après-midi, au lancement d'une brochure intitulée "Un instant le plan de René Lévesque c'est pas sorcier, c'est diabolique."

La plaquette, d'une trentaine de pages, publiée par l'Union nationale se veut un document d'information et de travail pour le citoyen afin de l'aider à démasquer le Parti québécois.

Lors de la présentation, hier, à laquelle participait le candidat unioniste de Dorion, M. Dominique Lapointe, ancien secrétaire de M. Daniel Johnson, M. Tremblay a repris en grande partie ses attaques contre le PQ.

Le livre donne une interprétation qu'on dit être la vérité sur des articles du programme du Parti québécois.

On critique le programme du Parti québécois qu'on qualifie de socialiste, de marxiste socialiste, etc.

Voici un exemple qu'on trouve dans la brochure: "Assurer la diffusion de l'information en rendant accessibles au public tous les dossiers du gouvernement (ref. au programme du PQ, Sherbrooke page 4).

Commentaire: Plus de dossiers confidentiels au gouvernement:

Ni à l'impôt sur le revenu; ni au bien-être social, ni à la santé, ni à la justice ni...nulle part.

Le député de Chicoutimi a reproché aux partis libéral et créditiste de ne pas en faire autant pour démasquer le parti québécois.

En outre, on s'attaque entre autre à Pierre Vallières.

La brochure doit être distribuée dans tout le Québec par l'Union Nationale.

La population de St-Fulgence augmente Un ambulancier met au monde un bébé, le 5e de sa carrière

par Martha GAGNON

ST-FULGENCE — "J'ai poussé un soupir de soulagement seulement au moment où j'ai entendu enfin 'les premières pleurs'".

C'est avec une grande fierté que M. Emilien Michaud, ambulancier au service de la maison Emery Gravel, de Chicoutimi-Nord, raconte l'aventure extraordinaire survenue durant la soirée de mardi, alors que des circonstances spéciales l'obligeaient à mettre au monde un garçon de cinq livres.

En effet, M. Michaud, accompagné d'un autre ambulancier, M. Yves Claveau, s'est rendu à toute allure, vers 10 heures, mardi soir, chez Mme Jules Girard, de la rue Saguenay, à St-Fulgence, qui ne pouvait se rendre à l'hôpital pour l'accouchement de son huitième enfant.

"Lorsque nous sommes arrivés à la maison telle ne fut pas notre surprise de constater que déjà l'on apercevait très bien la tête du nouveau-né", explique M. Michaud.

Prise de panique, Mme Girard avait téléphoné quelques minutes plus tôt au Dr Gadebois, qui a demandé qu'on la transporte de toute urgence à l'hôpital de Chicoutimi.

Mais, la vie n'attend pas. Mme Jules Girard, une femme courageuse, devait mettre son enfant au monde dans sa propre maison sans l'aide de médecins et d'anesthésistes.

Les deux ambulanciers n'ont pas hésité à se mettre immédiatement à la tâche et en l'espace d'une vingtaine de minutes, Mme

Girard pouvait admirer son nouveau-né avec joie.

Pour M. Emilien Michaud, l'expérience était loin d'être nouvelle. Car, cet ambulancier réputé pour être un as de la vitesse au volant de sa voiture, en était déjà à son cinquième accouchement. Il nous dit avec une certaine satisfaction: "j'ai toujours mis au monde des garçons". Jamais, M. Michaud n'a éprouvé de sérieuses difficultés au cours de ces accouchements peu ordinaires.

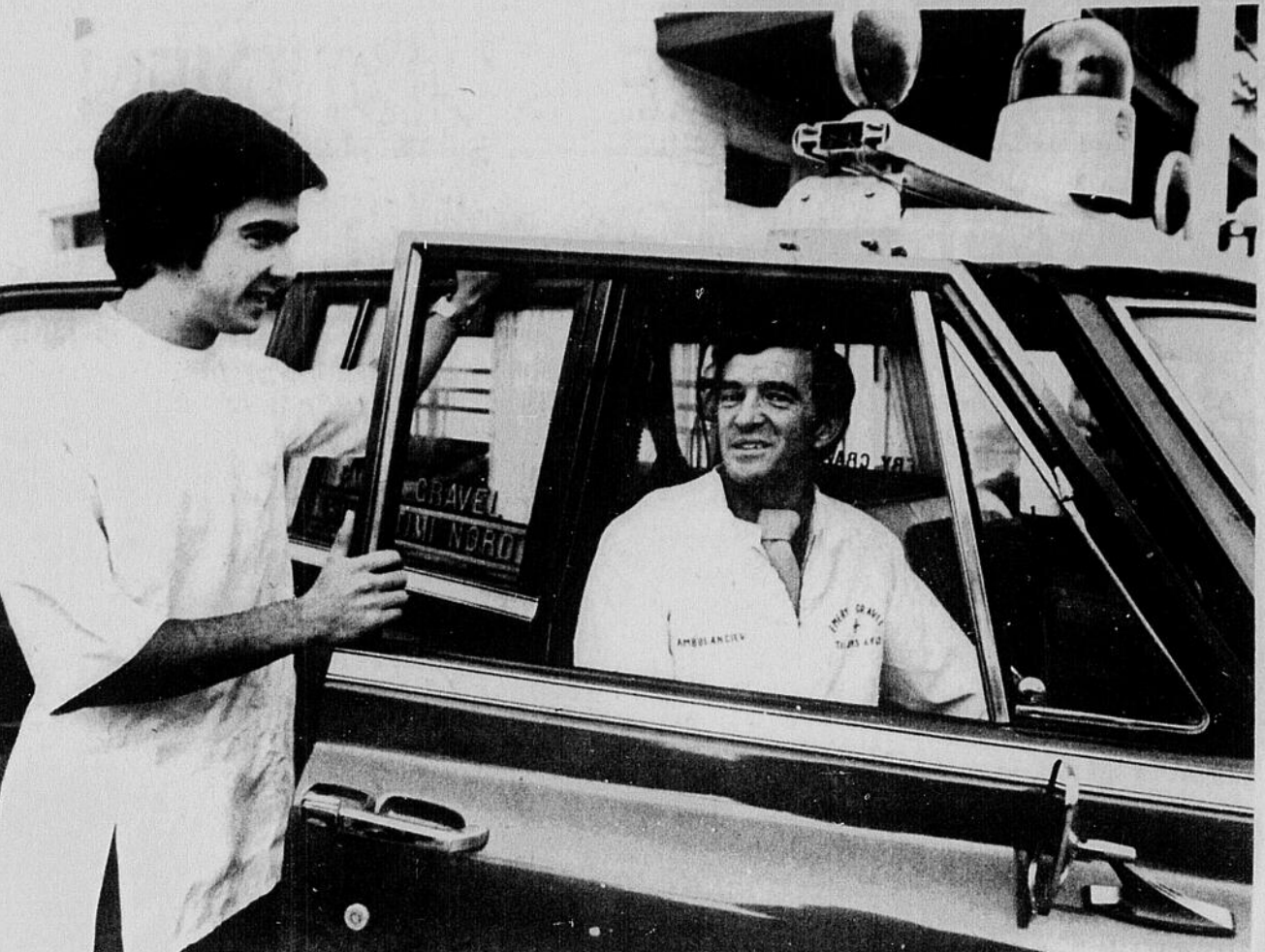
De son côté, Mme Jules Girard, avoue qu'elle a eu plusieurs frissons durant la soirée de mardi. A ce moment-là, elle se trouvait seule à la maison avec ses enfants, son mari étant en dehors de la maison.

Les deux ambulanciers eux aussi ont dû éponger leur front lorsqu'à un certain moment ils ont aperçu le corps violacé du bébé qui commençait à manquer d'oxygène. Toutefois, ce dernier a vite fait de reprendre une coloration normale.

Après avoir coupé le cordon ombilical, MM Michaud et Claveau ont transporté Mme Girard et son nouveau-né, à l'hôpital de Chicoutimi. Présentement, la mère et son enfant se portent à merveille.

Quant à nos deux ambulanciers, ils sont aussi heureux que le père. Ils ne cessent de raconter leur aventure à tous et chacun. M. Michaud affirme: "c'est tout de même extraordinaire des faits comme celui que je viens de vivre".

Pendant que les directions des hôpitaux se battent pour maintenir les services d'obstétriques et de pédiatrie à l'intérieur de leurs établissements, des mères continuent de mettre au monde des enfants comme dans le bon vieux temps.



DEUX HOMMES HEUREUX: MM Emilien Michaud et Yves Claveau, tous deux ambulanciers, sont aussi heureux que le père du nouveau-né.



ELLE SE PORTE TRES BIEN: Mme Jules Girard de St-Fulgence se porte à merveille, ainsi que son fils de 5 livres.

Une nouvelle industrie s'installe à Alma

Par Bertrand GENEST

ALMA — Une nouvelle usine se spécialise dans la fabrication de scies pour l'industrie du bois ou du métal, s'établira définitivement dans le parc industriel d'Alma.

Dans une dépêche de la Presse canadienne provenant du bureau d'Ottawa, le ministre de l'Expansion économique régionale annonce le versement d'une subvention de \$74,000 pour "Les Scies du Saguenay-Lac Saint-Jean Ltée". L'investissement total est de \$175,000 et créera 13 nouveaux emplois.

Le directeur général du Conseil économique d'Alma, organise qui a travaillé pour inviter cette entreprise à ouvrir une industrie au Saguenay-Lac Saint-Jean, a précisé, hier après-midi, au cours d'un entretien téléphonique, que "Les Scies du Saguenay-Lac Saint-Jean Ltée" occuperont un local de l'édifice communautaire de la Caisse d'entraide économique d'Alma.

M. Louis-Gaëtan Fortin a de plus expliqué que cette entreprise dessert déjà les industries de bois et de métal du Saguenay-Lac Saint-Jean, à partir de ses installations déjà existantes à Montréal. On veut aujourd'hui se rapprocher ainsi du marché régional. La nouvelle usi-

ne desservira aussi la Côte-Nord et l'Abitibi.

Toutefois, l'entreprise ne sera pas en opération, du moins en production complète, avant avril 1974, compte tenu des délais de livraison de la machinerie très spécialisée.

Mentionnons que le président des Scies du Saguenay-Lac Saint-Jean Ltée est M. Henri Jasmin et que le siège social de l'entreprise est située à Ville-Lemoyne.

AUTRES SUBVENTIONS

Dans la même dépêche, la Presse canadienne communiquait le versement, par le ministère de l'Expansion économique régionale, de trois autres subventions.

La plus importante aide financière est accordée à Groydon Mfg Co. de Montréal, \$151,000 pour une nouvelle usine de vêtements de sport et d'imperméables, à Sherbrooke et 175 emplois y seront créés.

Par ailleurs, Tuckey Plastic Products, de Toronto, reçoit \$104,000 en vue de l'agrandissement de son usine d'articles ménagers et de pièces d'ameublement en matière plastique à Coaticook, 40 emplois sont prévus.

Les Bateaux LBR Inc. d'Arthabaska, \$50,000 pour une nouvelle usine de bateaux en aluminium à Princeville, 24 emplois.

Le Syndicat de Québec à Place du Royaume

CHICOUTIMI — Le Syndicat de Québec envisage d'établir éventuellement une succursale dans la région Saguenay-Lac Saint-Jean, plus spécialement à Chicoutimi, mais le projet ne verra pas le jour au cours de 1974.

Tel est le commentaire formulé, hier matin, au cours d'un entretien téléphonique, par M. Laurier Plamondon, directeur général des trois magasins à rayons qui opèrent actuellement dans la Vieille-Capitale.

Une rumeur circulait hier dans les milieux d'affaires de Chicoutimi à l'effet qu'une entente serait intervenue entre cette entre-

prise et les propriétaires de Place du Royaume, centre commercial situé sur le boulevard Talbot. M. Plamondon a démenti cette information, hier matin.

Au cours de l'entretien, il a expliqué que les propriétaires de l'entreprise mènent actuellement une étude pour ouvrir éventuellement de nouvelles succursales du Syndicat de Québec dans plusieurs coins de la province, mais qu'aucune décision n'avait encore été prise.

"La région du Saguenay-Lac Saint-Jean nous intéresse, mais nous ne prévoyons pas notre implantation pour 1974", a-t-il encore précisé.

La CCS réclame le double de sa réserve forestière actuelle

CHICOUTIMI — La Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean vient d'appuyer la demande de la Chaîne coopérative du Saguenay dans ses démarches auprès du ministère des Terres et Forêts pour obtenir une garantie d'approvisionnement de 40,000,000 pieds de bois pour son usine de sciage, située à Notre-Dame-de-la-Doré.

Actuellement, cette scierie détient une garantie de coupe de 20,000,000 de pieds de bois. Devant une acceptation gouvernementale, l'entreprise devra améliorer la mécanisation des opérations en forêt pour permettre la coupe et la transformation de 40,000,000 pmp, soit la capacité de l'usine.

"De nombreuses raisons motivent l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean à appuyer la CCS dans cette demande d'approvisionnement. En effet, à la fois les agriculteurs et les travailleurs forestiers

ont su par le passé faire la preuve qu'ils peuvent bâtir des entreprises économiques d'une grande valeur et qu'il valait la peine pour l'Etat de les secourir dans leurs efforts. Les agriculteurs et les travailleurs forestiers ont été les véritables pionniers dans la région. Ils désirent continuer à jouer ce rôle", soutient l'UPA dans un communiqué de presse.

L'UPA rappelle également au ministère que la CCS peut jouer un rôle important par son chantier d'Argenson, auprès des populations de Saint-Félicien et de Saint-Méode, localités où nombre de travailleurs du chantier qui emploie 300 hommes, sont recrutés.

Rappelons que les cultivateurs et les travailleurs forestiers de la Doré fondaient, il y a une trentaine d'années. Un chantier coopératif en vue de consolider l'économie de leur localité. Ce chantier a franchi, depuis, plusieurs étapes importantes vers

l'industrialisation dont la première fut l'ouverture d'une usine de sciage d'une capacité de 10,000,000 pmp à l'endroit de ses opérations en forêt. Cette étape fut suivie par la construction, en 1969, d'une nouvelle usine d'une

capacité de 40,000,000 pmp. Enfin, au cours du mois de septembre 1973, rependant au phénomène universel de concentration des entreprises, le Chantier d'Argenson se fusionnait avec la Chaîne coopérative du Saguenay.

Action de \$145,000 contre l'hôpital de Chicoutimi

CHICOUTIMI — Une action au montant de \$145,000 vient d'être intentée, en Cour supérieure, contre l'Hôpital de Chicoutimi Inc et les Dr Yvon Sormany, anesthésiste et Desmond Paradis par Mme Paula Lavoie-Bergeron, de Ferland.

L'action intentée par Me Gilles Prévost, soutient que sa cliente, le 26 octobre 1972, au cours d'une intervention chirurgicale par anesthésie, a subi un arrêt cardiaque.

"A la suite de cet arrêt cardiaque, la demanderesse est devenue complètement impotente et invalide physiquement et presque complètement mentalement atteinte, soutient la demanderesse.

L'action allègue que l'état déficient de Mme Lavoie est dû à des soins fautifs.

Pour ces raisons, elle réclame un montant de \$145,000 en dommages-intérêts.

Dans St-Ambroise Les voleurs débitent le bétail avec des scies mécaniques

Saint-Ambroise - La Sûreté du Québec à Saint-Ambroise a ouvert une enquête pour tenter de mettre un frein à l'épidémie

de vol d'animaux dans les champs.

La Sûreté du Québec de l'endroit a rapporté, hier, que depuis quelques

jours, huit bêtes avaient été abattues dans le secteur de Saint-Ambroise et de Falardeau. Les voleurs débitent les animaux avec une scie mécanique et repartent avec les belles parties.

des situations déjà précaires et l'assassinat d'une de leurs bêtes constitue une lourde perte.



Décès d'un aumônier

DOLBEAU — M. l'abbé Eugène Turcotte, aumônier des frères de l'Instruction chrétienne à leur maison provinciale et au Juvénat Saint-Jean à Dolbeau depuis juillet 1968, est décédé, hier, à l'âge de 57 ans.

M. l'abbé Turcotte, qui est né à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, comté de Rimouski, appartenait au diocèse de Chicoutimi depuis le 2 juin 1960.

Il fut vicaire à la paroisse Saint-Jude d'Alma d'avril 1957 à janvier 1958; à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, de janvier à septembre 1960; aumônier des malades et aussi pour quelque temps aumônier et professeur de religion à l'École des infirmières, vicaire à Notre-Dame de Roberval, de septembre 1960 à août 1961 et aumônier du Monastère, de l'École normale et de l'Institut familial des Ursulines à Roberval, d'août 1961 à août 1967 et curé à Saint-André, d'août 1967 à juillet 1968.

Alma aura son Cooprix

ALMA — La mise en place d'un magasin Cooprix à Alma va bon train, et un comité provisoire a été formé cette semaine. Il comporte un représentant par association coopérative ou syndicale, et les personnes nommées auront comme tâche de mettre en branle une campagne de recrutement intensive et prolongée. Celles-ci doivent d'ailleurs se réunir à cet effet la semaine prochaine.

L'emplacement du futur Cooprix n'est pas encore

connu, mais tous les mouvements impliqués collaborent étroitement, selon ce que nous a déclaré un représentant de la Caisse d'économie des travailleurs d'Alma, qui pilote le projet depuis un certain temps déjà.

La Caisse d'entraide, les Caisses Pop, celle des Enseignants, le Syndicat des Pâtes et Papiers, et l'AFEAS, sont du nombre des mouvements qui ont maintenant des représentants sur le comité provisoire.

Rejoint au téléphone, M. Claude Desbiens nous a affirmé que le projet de radio FM régionale continue malgré tout, et que ses auteurs espèrent convaincre la population que cette radio sera bien différente de celle de Radio-Canada, et mener à bien le projet, bien qu'ils aient mis en partie sur l'absence de FM français dans la région pour le mettre en valeur.

D'autre part, dans sa dernière étude, le CRTC a souligné l'urgence qu'il y avait à doter toutes les régions du Canada du service AM de Radio-Canada avant d'accorder des licences de diffusion FM pour des régions déjà desservies par le réseau AM. Il semblerait donc que le CRTC aurait dérogé à cette politique en accordant à la société d'état une licence FM pour des villes comme Québec, Ottawa, et Chicoutimi.

On se souvient des luttes entreprises dans les années passées par les journaux et par divers groupes de citoyens pour obtenir que le réseau FM de Radio-Canada s'installe dans la région.

Cependant, cette permission accordée juste à ce moment-ci par le CRTC risque de nuire au projet de radio FM communautaire régionale mis sur pied depuis quelque temps par un groupe de gens de la région. Ce projet est déjà en voie de réalisation, puisque des parts sociales ont été vendues à 2,000 citoyens de la région et que de nombreuses démarches ont déjà été faites afin d'assurer le financement de la radio FM régionale.

Le CRTC n'a pas attendu les auditions, prévues pour

le 30 octobre, qui seront tenues afin de permettre aux promoteurs de radios FM régionales de présenter leurs projets.

Malgré la neige: Les travaux entrepris cet été sur le boulevard Talbot, dans le parc des Laurentides, se poursuivent malgré les chutes de neige qui ont été enregistrées durant une troisième journée consécutive. On recommande à tous les conducteurs d'être prudents et de munir leur véhicule automobile de pneus à neige.

C'est officiel Radio-Canada étendra son réseau FM à Chicoutimi

OTTAWA — Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne a approuvé six demandes de la Société Radio-Canada en vue d'établir de nouvelles stations de radio en modulation de fréquence et une demande pour l'établissement d'un réseau radiophonique de langue française en modulation de fréquence.

Le réseau radiophonique MF de langue anglaise, qui groupe maintenant des stations à Vancouver, Toronto, Ottawa et Montréal, englobera désormais des stations de Saint-Jean de Terre-Neuve, Halifax et Calgary. Quant au nouveau réseau MF de langue française, il comprendra la station qui existe présentement à Montréal et de nouvelles stations à Québec, Ottawa et Chicoutimi.

Le CRTC a fait savoir que l'approbation de cette série de demandes de la part de la Société d'Etat était d'une importance majeure pour l'avenir de la radiodiffusion au Canada et que les décisions prises affectaient également les projets d'administration et de programmation de la Radio-Télévision d'Etat.

Le Conseil d'administration de CBC a en effet annoncé que des investissements avaient été approuvés en principe pour les cinq prochaines années dans le but soit de mettre sur pied de nouvelles stations, soit d'apporter des améliorations à la programmation des stations qui existent présentement dans 31 régions desservies par Radio-Canada, 16 francophones et 15 anglophones.

Une décision qui nuit au projet de radio coopérative

CHICOUTIMI — Le CRTC (Conseil de la radio-télévision canadienne) vient d'accorder à Radio-Canada l'autorisation d'établir un réseau FM de langue française dans trois villes, dont Chicoutimi.

On se souvient des luttes entreprises dans les années passées par les journaux et par divers groupes de citoyens pour obtenir que le réseau FM de Radio-Canada s'installe dans la région.

Cependant, cette permission accordée juste à ce moment-ci par le CRTC risque de nuire au projet de radio FM communautaire régionale mis sur pied depuis quelque temps par un groupe de gens de la région. Ce projet est déjà en voie de réalisation, puisque des parts sociales ont été vendues à 2,000 citoyens de la région et que de nombreuses démarches ont déjà été faites afin d'assurer le financement de la radio FM régionale.

Le CRTC n'a pas attendu les auditions, prévues pour

le 30 octobre, qui seront tenues afin de permettre aux promoteurs de radios FM régionales de présenter leurs projets.

Malgré la neige: Les travaux entrepris cet été sur le boulevard Talbot, dans le parc des Laurentides, se poursuivent malgré les chutes de neige qui ont été enregistrées durant une troisième journée consécutive. On recommande à tous les conducteurs d'être prudents et de munir leur véhicule automobile de pneus à neige.



COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Un programme régional

La conférence de presse donnée par l'état-major du Parti québécois et son équipe régionale, mercredi après-midi à l'Hôtel Chicoutimi, ressemblait à une plénière d'un congrès annuel du Conseil régional de développement.

Le président régional, Me Marc-André Bédard, candidat dans Chicoutimi, y a présenté, à cette occasion, le programme régional. Il s'agit en réalité d'une synthèse des grands projets de développement économique que des commissions et de nombreux spécialistes ont déjà préconisés devant le CRD.

Les adversaires ne manqueront pas d'y déceler une faiblesse d'originalité et, du revers de la main, ils situeront les principaux éléments du programme parmi les "rêves en couleurs" — suivant l'expression favorite de M. Gabriel Loubier — dans lesquels se complaisent, à leurs yeux, les autorités du Parti québécois.

Quant aux libéraux, ils continueront d'étaler leurs réalisations tout en signalant à l'électorat leur volonté de poursuivre leur action, en s'inspirant des recommandations les plus réalistes des mouvements régionaux, à caractère économique. On insistera, comme l'a fait déjà à maintes reprises le ministre Gérard Harvey, sur les vigoureuses réalités du programme agroforestier et les promesses de stimulant économique que suppose son prolongement.

Reconnaissons toutefois, en toute honnête l'effort du Parti québécois d'avoir sondé les préoccupations de la population et d'y proposer des solutions après avoir digéré les nombreuses études des spécialistes, des représentants des différents secteurs, des commis de l'Etat et des autorités municipales. Le Parti québécois a le mérite d'avoir poursuivi intensément l'examen des problèmes du milieu depuis cinq ans tout en cultivant, avec une conviction admirable, son éducation politique. A l'exception des députés partenaires du pouvoir, qui peuvent s'appuyer sur la politique, qui ont désigné leurs candidats dès l'annonce du scrutin, donnent toujours l'impression d'improviser lorsqu'ils égrenent, sans présenter un tableau cohérent d'ensemble, leur programme régional à chaque assemblée publique ou dans leurs entretiens au petit écran.

AU FIL DE LA PENSÉE

Pour vaincre la tuberculose

Les spécialistes du monde entier viennent de faire le point sur la tuberculose.

La mortalité due au bacille de Koch a diminué, depuis 1950, grâce aux découvertes thérapeutiques, de manière considérable.

Il y a vingt-trois ans, on comptait environ 58 décès pour cent mille habitants; en 1960, vingt-deux; en 1970, moins de 10 décès.

Détail curieux: ce sont les hommes qui, dans la proportion de 79%, payent le tribut à la tuberculose!

C'est le Danemark qui semble le mieux résister aux assauts toujours sournois du B.K., avec 14 décès imputables à cette maladie, sur 100.000 habitants. Viennent ensuite les Pays-Bas, avec 19, la Norvège avec 24, et la Grande-Bretagne, avec 27.

Les spécialistes estiment qu'il ne faudra pas moins de dix ans et des crédits fort importants pour arriver à extirper définitivement cette maladie toujours aux aguets.

Le principal remède consiste, on ne le dira jamais assez — et les phthisiologues le proclament sur les toits! — à dépister cette maladie, le plus tôt possible.

Lors des premiers mois du traitement, il faudra isoler le malade, en sana ou à l'hôpital. L'entourage du patient devra être préservé, dans toute la mesure du possible. Ce qui suppose l'éloignement cruel, certes, mais indispensable, du malade.

Pendant ce temps, les parents et les enfants du malade seront minutieusement examinés, afin de leur permettre d'échapper à une contagion aux effets parfois lents et insidieux.

Il faut savoir, en effet, que 80% des tuberculoses pulmonaires sont dépistées, à partir de symptômes extrêmement anodins.

C'est ainsi que, devant une atteinte broncho-pulmonaire, apparemment très bénigne, une toux légère mais persistante, une expectoration discrète mais tenace, une fatigue inexplicable, un amaigrissement sans raisons manifestes, le médecin pensera à une offensive du B.K. Il ordonnera, dès lors, un examen des expectorations, une radiographie des poumons.

Un traitement initial de trois mois suffit, en général, pour juguler 95% des atteintes du B.K.!

Le grand mérite du Parti québécois, c'est d'avoir réalisé un véritable consensus régional sur les principales étapes d'un plan de développement, alors que dans d'autres partis, on est bien loin de ressentir cette unanimité.

Tous ceux qui ont vécu le laborieux débat sur les regroupements des municipalités, dans le Haut-Saguenay, constatent que le maire-candidat Francis Dufour s'engage officiellement à préconiser devant ses commettants la thèse du professeur Louis-Marie Boucharde, de l'Université du Québec à Chicoutimi, relativement à la formation d'une seule ville de Jonquières à Rivière-du-Moulin. Le Parti-Québécois ne préconise toutefois pas la coercition puisqu'il mentionne toujours la tenue d'un référendum.

Quoi qu'il en soit, cette détermination d'œuvrer à cette unité tant souhaitée mais toujours disloquée par la mesquinerie de certaines autorités, les intérêts politiques et des sentiments hostiles soigneusement entretenus.

Le programme régional du Parti québécois reprend les constatations du Rapport Moussaly sur la dégradation économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'exode des jeunes. Il utilise les termes favoris d'une relance économique par le relèvement de l'agriculture et l'exploitation maximale de nos forêts. Pour la première fois, à notre connaissance, il préconise l'attribution d'un budget annuel d'un million de dollars à la construction de serres pour la culture de fruits et légumes. Il voudrait que le gouvernement consacre \$12,000,000 dans un plan de quatre ans au reboisement et nettoyage des forêts rurales. Il recommande aussi qu'on affecte \$3,500,000 à l'implantation de scieries et d'industries de transformation du bois.

Relativement à l'exploitation et à la transformation de nos richesses minières, notamment du potentiel du Lac Albanel et de Saint-Honoré, il s'engage à faire exécuter ce programme par un groupe formé de Sidbec et d'intérêts privés. Selon lui, il appartient à l'Etat de voir à l'implantation, par l'intermédiaire du groupe Sidbec-intérêts-privés, d'une usine de ferrocolumbium pour effectuer une première transformation de minerai du Lac Albanel, avec construction d'un chemin de fer reliant le Lac Albanel à La Baie.

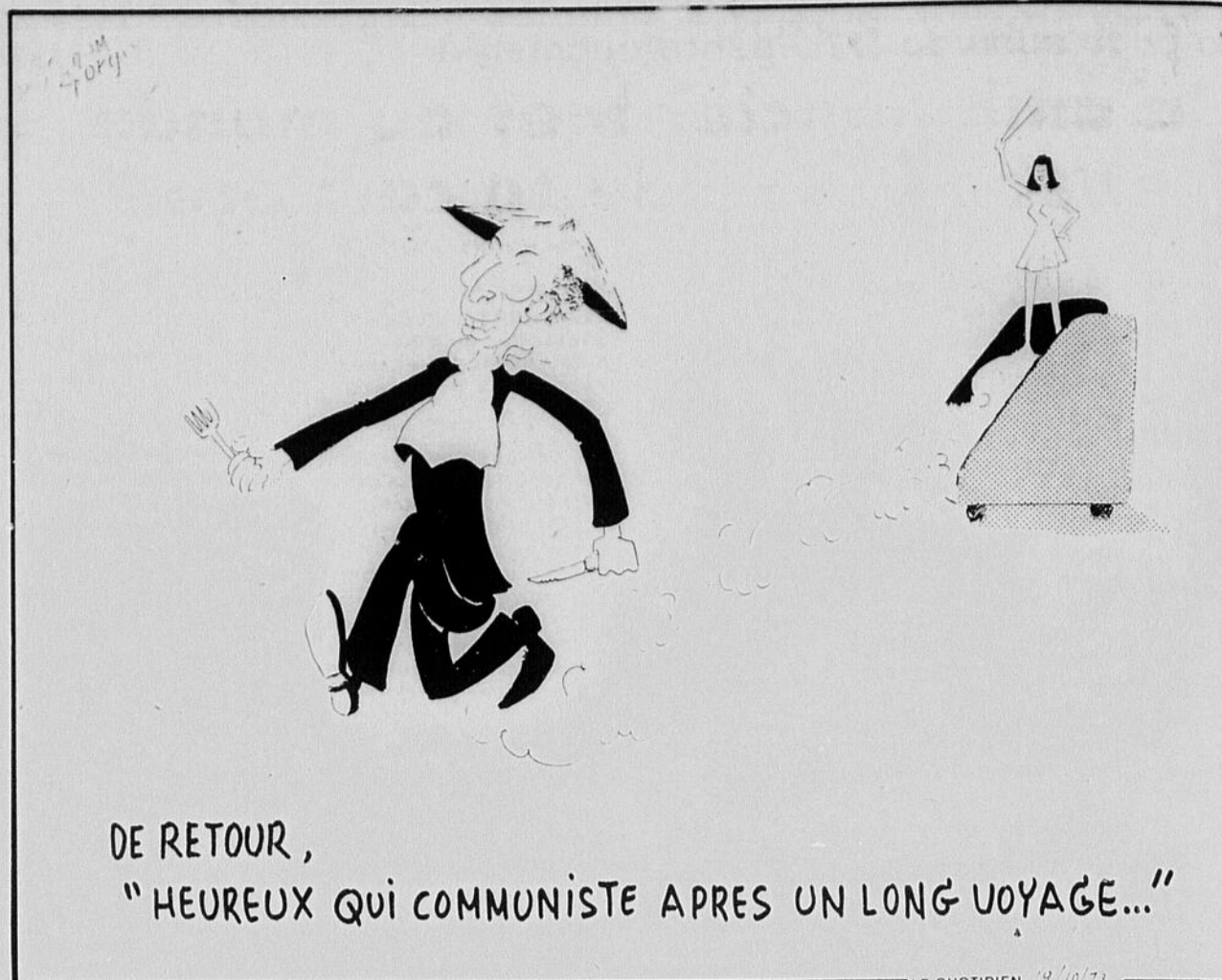
C'est l'article touchant une "réorganisation des transports" qui risque de paraître trop ambitieux aux esprits pragmatiques.

Ainsi, on veut construire une nouvelle autoroute Québec-Saguenay en trois ans. "C'est la troisième autoroute en deux jours que vous promettez", a fait observer un journaliste de Québec à M. René Lévesque. Le programme comprend également la réalisation, en quatre ans, d'une autoroute régionale de la Baie au Lac-Saint-Jean.

Même si la direction du parti soutient que le programme régional s'insère harmonieusement dans le plan provincial de développement, on aurait apprécié des estimations détaillées.

L'initiative du Parti québécois est heureuse. Nous aimerions que les autres partis exposent aussi, dans une rencontre avec la presse, la forme de l'action commune que tous les candidats entendent pratiquer pour bâtir l'avenir du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Bertrand TREMBLAY



PAROLE AUX LECTEURS

La manifestation d'Alma

Dans votre édition du mardi 9 octobre, vous rappelez, en page deux, les propos tenus par M. Luc Harvey, étudiant au Campus Collégial d'Alma, propos énoncés lors du lancement de la campagne électorale du député libéral du Comté Lac-St-Jean, M. Roger Pilote, lundi soir à Alma.

Selon M. Luc Harvey, la manifestation qui s'est déroulée vendredi après-

midi, au Campus d'Alma, n'a été l'oeuvre que d'une "petite poignée" d'étudiants manipulés par quelques agitateurs."

Nous tenons à mentionner que cette manifestation étudiante avait pour but de protester contre la venue au Campus d'Alma du député Roger Pilote, lequel venait participer à l'inauguration des travaux de construction et d'agrandissement du Campus

d'Alma, travaux qui débutaient enfin après qu'un arrêté du Conseil des Ministres en autorisait la réalisation. Nous tenons à signaler aussi que cet arrêté en Conseil était attendu pour le début du mois d'août dernier, mais qu'il a été retardé, comme par hasard, jusqu'à la présente période électorale et (pour nous il n'en fait aucun doute) afin de mousser la campagne électorale du député Pilote.

En tant qu'étudiants, nous avons été choqués par un électoralisme aussi flagrant qui rappelle les plus belles années du Dup-

lessisme. Nous avons donc protesté, et nous n'hésiterons pas à répéter les mêmes gestes lorsque se présenteront des situations similaires, quitte à nous faire qualifier, comme vendredi dernier, de "polissons" et "dingrats" (sic).

Enfin, nous considérons que cent cinquante personnes peuvent difficilement être regardées comme une "petite poignée" ou "une infime minorité", n'en déplaisent à MM. Luc Harvey et Roger Pilote.

Bien à vous,
Quelques agitateurs

L'affaire des 48

Voici le récit d'un père de famille déçu et révolté.

Suite aux événements survenus à l'Alcan, je me dois d'informer le public qu'avant les événements du 15 au 18 août, il y eut plusieurs arrêts de travail, dont un par quelque 200 soudeurs.

Par la suite, d'autres arrêts impliquant les sous-traitants se produisirent et aucune pénalité ne fut infligée. Personne n'a été désigné comme étant leader ou chef de file à la suite de l'arrêt de travail des soudeurs. Pas moins de 2.000 à 2.500 hommes ont participé au débrayage à la suite duquel j'ai été pénalisé, c'est-à-dire, six mois de suspension parce qu'on a prétendu que j'en étais un, leader. Tout comme trois autres de mes compagnons, je suis innocent et en même temps victime d'une injustice de la part de certains membres du personnel des cadres de la compagnie.

Après ma sortie de l'usine, il y a eu trois autres arrêts de travail et ce, sans autre pénalité. Les quatre employés suspendus n'y étaient pas à ce moment-là et personne n'a été visé comme leader.

Je ne veux pas que la compagnie cherche d'autres victimes parce qu'elle ne sait pas, ni moi d'ailleurs, où ont commencé ces arrêts.

Elle a intenté une poursuite de \$290.000 contre le syndicat, action qu'elle a retirée d'ailleurs par la suite, et pourtant, les quatre employés suspendus sont encore dehors.

Par la suite, est survenu le conflit du 15 au 18 août. En ce qui me concerne, je ne savais pas qu'il y avait eu une assemblée générale du syndicat la veille du conflit. Je ne l'ai appris que le lendemain par la radio, et ce n'est que vers midi ou midi et demi que je me suis rendu au Foyer des loisirs pour voter. C'est là que j'ai rencontré certains compagnons de travail. Je suppose qu'on m'a vu, car on m'a informé par la suite que j'étais congédié. On m'accuse d'avoir été à plusieurs

barrières, et ce, deux jours de suite. C'est faux! Je n'ai même pas d'auto. Alors on m'a infligé une deuxième sanction. Mais je prétends même suspendu, que je demeurais toujours un syndiqué et un homme libre de circuler dans la société et de revendiquer mes droits.

On m'a dit que j'avais un handicap, que j'étais gros et grand et que j'avais une voix forte et c'est pour cela que j'étais remarqué à travers un groupe. J'ai été pénalisé pour une réponse aussi idiote. C'est vraiment révoltant d'entendre ces choses et j'ai même été confondu avec d'autres compagnons de travail.

Je présume que c'est un conflit inter-syndical sur le dos des 48 ou encore un conflit de membres du personnel des cadres, ou encore un moyen de régler des griefs en bloc.

Je suis père de famille qui ne veut pas quémander son emploi, en rampant. Je veux réintégrer mon travail, avec tous mes droits et privilèges et que justice soit faite.

J'ai des preuves que certains de mes confrères suspendus ou travaillant pour d'autres employeurs ont été tout simplement mis à la porte dès qu'on a su qu'ils faisaient partie des 48.

Messieurs, assez d'humiliation! On m'a suggéré que si j'étais en contact avec certains journalistes ou photographes, de manger de l'oignon pour démontrer ma peine. Je ne le ferai pas, car j'ai ma fierté d'homme et de père de famille. Je ne m'abaisserai pas davantage devant une injustice.

A certains membres du personnel des cadres, je suggère de suivre des cours de relations humaines. Faites la paix avec les 48, ce sont de bons gars. Tendez-leur la main, ils sont prêts à oublier vos erreurs pour reprendre leur vie normale dans la société.

Roger Chapdelaine,
245, rue St-Ephrem,
Chicoutimi-Nord.

La présence du père

Monsieur Aurélien TREMBLAY, président, Conseil d'Administration, Hôpital de Chicoutimi.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous faire part d'une neuveuse nouvelle et de mon actuelle inquiétude. Mon épouse est enceinte depuis quelques temps d'un deuxième enfant et il semble que je ne pourrai l'accompagner et l'assister lors de l'accouchement, voulu et désiré sans anesthésie, c'est-à-dire à l'accouchement conscient et naturel.

La venue d'un enfant est pour nous un événement qui sort de l'ordinaire quotidien et constitue un moment sommet que nous considérons comme exceptionnel dans notre vie amoureuse de couple.

Tout au long de la gestation de notre premier enfant, j'ai accompagné, soutenu et vécu avec mon épouse, "notre portée". Au fur et à mesure que cet enfant se préparait à naître, nous nous préparions à l'accueillir ENSEMBLE puisqu'ENSEMBLE nous l'avions conçu. Au fur et à mesure que mon épouse devait se retirer du travail de la maisonnée et de nos activités habituelles, j'ai suppléé par une présence compensatoire, partageant en même temps qu'elle et avec elle; joies, inquiétudes et appréhensions quant au devenir de cet enfant, enfanté et "porté" ENSEMBLE.

Vous ne pouvez deviner sans l'avoir vécu ce que furent pour nous, pour moi, les dernières heures de l'enfantement, de la venue au monde d'un petit homme. C'est un moment unique à vivre où se bousculent en nous des émotions inénarrables. C'est ce partage des douleurs de l'épouse aux moments des contractions et de l'expulsion, c'est le réconfort et le soutien aux différents moments de panique qui risquent d'envahir l'épouse, c'est ce sentiment de responsabilité de devoir être là et de tenir comme point d'accrochage CONNU en tant qu'époux pendant le travail et en tant

que père quand l'enfant naît et que la mère épuisée à la suite des efforts fournies ne peut que vous esquiver un sourire fatigué mais fier de l'exploit accompli. Bref, c'est ce sentiment d'utilité totale en tant qu'époux et en tant que père au terme d'une gestation et au début d'une vie humaine qui n'a de commune mesure avec ce rôle d'attente, derrière la porte, hors d'une réalité appartenant éminemment au couple et actuellement dévolu aux pères dans ce Centre Hospitalier qui est l'Hôpital de Chicoutimi.

Monsieur le Président, je ne vous demande guère d'imposer à tous les futurs pères leur présence lors de l'accouchement de leur épouse. Mais je conçois mal qu'un Centre Hospitalier (hospitalité, accueil) tel que le vôtre ne soit davantage sensible à ACCUEILLIR et à respecter les demandes de couples désireux de vivre ces moments sommets exceptionnels et partageant des valeurs conjugales respectables.

Je considère comme inadmissible un refus d'accouchement conscient et naturel de son épouse étayé sur un règlement dont la révision dépend de votre autorité. Inadmissible aussi un refus allégué par des professionnels (médecins, infirmières) trop et/ou plus soucieux de conditions de travail dites scientifiques et, pour certains, semble-t-il, de privilèges acquis que de la dimension humaine des services à rendre.

Aussi, Monsieur le Président, je demande que votre Conseil d'administration re-considère ou fasse en sorte que soit révisé par qui de droit le règlement relatif à la présence du père dans la salle d'accouchement. Je rejoins ici et appuie les demandes antérieures allant dans ce sens et publiées dans "Le Quotidien" sous la signature de "65 pères ou futurs pères" et par M. André Tremblay.

Guy GAGNON,
psychologue,
1498 rue Roussel,
Chicoutimi-Nord.

FOURRE-TOUT

CARREFOUR DE LA SOBRIETE

La prochaine manifestation du Carrefour de la Sobriété, sera la célébration eucharistique, le lundi 22 octobre, à 20 h, présidée par le père Antonin Maltais. Un goûter sera servi aux membres et à leurs amis. Mentionnons que le Carrefour de la Sobriété occupe le sous-sol de l'église Sainte-Marie de Jonquières.

PRESIDENT PROVINCIAL

M. Yvan Boudreault, de Chicoutimi, a été élu à la présidence de la Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec, en remplacement de M. René Bélanger, lors du congrès de cet organisme qui a été tenu à Saint-Georges de Beauce. Une autre personne de la région, M. Louis-Georges Gagnon, de Roberval, fait partie du bureau de direction à titre de vice-président. Lors de ces assises annuelles, les délégués ont fait parvenir aux gouvernements supérieurs, une requête leur demandant de prendre des mesures radicales pour maîtriser l'inflation. Ils réclament des modifications au mode d'indexation des salaires, contenu dans les conventions collectives de travail entre l'Etat et les syndicats du secteur public, de façon à les rendre plus conformes à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Le prochain congrès de la fédération aura lieu à Jonquières.

CONFERENCE DE PRESSE

La Centrale des syndicats démocratiques annonce la tenue d'une conférence de presse, pour lundi le 22 octobre, à 11.00 heures, au bureau régional de la CSD, situé au 219-A de la rue Lasalle à Arvida. Le conférencier sera M. Paul-Emile Dalpé, président de la centrale.

SOCIETE HORTICOLE DE KENOGAMI

La Société Horticole de la ville de Kenogami, invite tous ses membres et la population en générale, à sa soirée d'automne qui aura lieu le dimanche 4 novembre, à 20h, à la salle de l'Hôtel de ville de Kenogami. A cette occasion, il y aura attribution des trophées pour les gagnants du concours d'embellissement. Ainsi qu'une dégustation de bière et de fromage.

MINISTERE DES TRANSPORTS

Le ministère des Transports du Québec annonce que l'unité mobile, servant pour l'obtention du permis de conduire, sera dans la région, plus précisément à Normandin et Mistassini les 30, 31 octobre et le 1er novembre prochain. Toutes les personnes qui désirent se qualifier en vue de l'obtention d'un permis de conduite, doivent prendre note des heures suivantes: 9h du matin à 5h de l'après-midi.

VICE-PRESIDENT NATIONAL

Le nouveau président de l'Amicale de La Salle, de Port-Lafred, M. André Simard, a été nommé deuxième vice-président de la fédération canadienne des amicales du Canada, en fin de semaine dernière, à Hull. Par ailleurs le prochain congrès de la Fédération aura lieu à Port-Alfred en mai 1974. Ce groupement oeuvre dans toutes les régions canadiennes où l'on retrouve les Frères des Ecoles chrétiennes. L'Amicale de Port-Alfred, qui regroupe environ 400 membres, commencera bientôt sa campagne de recrutement.

L'administration municipale de Dolbeau est contestée par une équipe complète

Dolbeau - Les élections municipales de Dolbeau sont bien amorcées et devraient prendre une vive allure jusqu'au 4 novembre par suite du dévoilement de cette équipe qui affrontera les administrateurs actuels.

Devant plus d'une centaine de personnes réunies, hier soir, au Centre civique de Dolbeau, M. Gilles Ouellet a fait la présentation de ces nouvelles figures qui brigueront les suffrages.

C'est ainsi que M. Denis Lussier, directeur des achats de la Régionale Louis-Hémon et ex-président de la Chambre de commerce senior du secteur de Dolbeau s'opposera au maire actuel,

M.J. Armand Vézina.

M. Camille Lupien qui occupe le siège numéro un aura à faire la lutte contre M. Roger Leblanc, assistant-surintendant du département électrique du moulin de Domtar et technicien en instrumentation et électronique industriel. M. Vilmont Boudreault du siège numéro 2, s'affrontera contre Mme Suzanne Niquet, au service du commerce familial depuis 24 ans, comme secrétaire, comptable et gérante. Le siège numéro 3 présentement libre par suite du départ de M. Philibert Simard, le candidat sera M. Laurent Gosselin, représentant de la compagnie Hamel Transport depuis plusieurs années. M. Jean-Claude

Gauthier, au siège numéro 5, aura comme opposant M. Paul-Arthur Tremblay, commis-comptable et commissaire d'école depuis 12 ans. Enfin, M. Adrien Audet, qui détient le siège numéro 6, aura à faire la lutte contre M. Jean-René Moreau, employé à l'usine Domtar depuis plus de 20 ans.

On ne connaît pas dans quelques jours le candidat du siège numéro 4 détenu présentement par M. Marcel Tardif. Quant au siège numéro 3, M. Gosselin aura à faire la lutte contre M. André Perron, directeur général à la régionale Louis-Hémon qui a confirmé sa venue dans l'arène municipale.

M. DENIS LUSSIER

"C'est le temps de se mettre à date... et pour cela, il faut donner votre appui à l'équipe qui sortira la ville du marasme dans lequel l'a plongée Armand Vézina" a déclaré le futur candidat à la mairie, M. Denis Lussier.

A cet effet, il a souligné que les promesses faites par M. Vézina, particulièrement l'engagement d'un gérant municipal afin de mieux communiquer l'administration, étaient pour la plupart restées lettre morte. "Non, il ne changera pas, a-t-il dit, il fera encore les mêmes promesses et il mettra les échecs sur le dos des échevins comme il l'a toujours fait dans le passé."

S'attaquant au chapitre des taxes, M. Lussier a mentionné qu'elles n'avaient cessé d'augmenter depuis 1966 et que, "l'homme aux cent métiers a perdu le contrôle des dépenses". Il a ajouté que

de \$0.65 le \$100 d'évaluation, la taxe foncière est maintenant rendue à \$1.40 donnant une augmentation de 115% alors que la valeur imposable est passée de \$16.000.000 en 1966 à \$25.000.000 en 1972.

"L'augmentation de la valeur imposable, devait-il ajouter, aurait dû, à elle seule, suffire pour l'augmentation des dépenses d'administration et autres".

Le candidat à la mairie a qualifié l'administration actuelle qui passe les projets avec des règlements d'emprunt ici et là, à l'insu de tout le monde, avec une information tronquée, d'un "gouvernement municipal champion de l'improvisation" dont les méthodes administratives sont copiées sur celles des petits villages des années 1900".

M. Lussier a ensuite précisé que les futurs échevins avaient travaillé dans les organismes de la communauté et qu'ils se sont heurtés à la dictature d'un homme qui ne peut accepter que les autres prennent des initiatives ou pensent différemment. Ils sont donc en mesure, dit-il, de vous en parler, parce qu'eux, ils se tiennent debout et n'ont pas peur comme certains échevins qui se prosternent devant Vézina".

"Un maire qui a dénigré ses échevins, comme l'a fait Vézina a poursuivi M. Lussier, un maire qui a menacé de démissionner en disant à tous ceux qui voulaient l'entendre qu'il était seul à l'hôtel de ville, ce maire ne mérite plus votre soutien, car ce maire là, nous a chanté la même chanson à toutes les élections".

Dans son exposé, M. Lus-

sier a conclu en disant que des échevins qui ne sont pas informés et qui ne participent pas à l'administration municipale ne peuvent être intéressés. Il a ajouté que cela n'excuse pas pour autant l'absence des échevins aux réunions.

"Que les échevins aient mentionné que tout se fait en coulisse, a-t-il soutenu, ne les excuse pas d'avoir abdiqué, devant l'obligation qu'ils ont de tenir la population au courant des problèmes".

PROGRAMME

M. Lussier a ensuite fait connaître certains points de son programme d'action. Tout d'abord, il a tenu à préciser qu'après avoir toujours travaillé avec les toutes les classes de la société, il continuerait d'agir de la même façon. Concernant cette équipe

qu'il dirige, il a fait mention que chacun des échevins aura une responsabilité particulière pour mieux participer à l'administration municipale. Dans les priorités avancées, soulignons: l'usine de filtration; le parc industriel; l'amélioration du centre-ville les loisirs; engagement d'un gérant municipal; invitation de la TV communautaire à toutes les réunions; obtenir le vote universel tenir les taxes au plus bas niveau possible; liberté de parole à chaque échevin; étude poussée sur les améliorations à apporter à l'arène; prise de position sur la fusion des deux villes à la suite d'une étude de rentabilité qui est au programme de la chambre; déblocage à effectuer pour Domski pour éliminer la dette alors que le tout est rendu au Haut-Commissariat des loisirs et aux sports.

Il succombe aux blessures

FALARDEAU — M. Lawrence Simard, âgé de 26 ans, du rang 2 à Falardeau a succombé hier aux blessures subies le 10 septembre dans un accident de la route.

M. Simard était hospitalisé depuis l'accident. On

se rappellera que dans cette collision frontale survenue le 10 septembre dans le rang 3 de Saint-David-de-Falardeau, M. Ghislain Boudreault âgé de 35 ans du rang 1 de Falardeau avait également perdu la vie.

Cours pour devenir radio-amateur

Dolbeau - Le club des s-filistes amateurs de Dolbeau organise des cours pour permettre aux intéressés de devenir radio-amateur. Ces cours débuteront lundi le 22 octobre à 7 h au local 231 de l'école Chanoine-Simard, à Dol-

beau. Tous ceux que la radio-amateur intéresse sont les bienvenus à ce premier cours. On expliquera alors ce que est la radio-amateur et il y aura projection de films. L'inscription se fera à cette occasion.

MIREILLE MATHIEU

SWEET SOUVENIRS OF MIREILLE MATHIEU 2424 036

LA PREMIERE ETOILE 2424 037

MIREILLE... MIREILLE 2424 041

MIREILLE MATHIEU OLYMPIA 2424 042

MIREILLE MATHIEU 2424 043

EN DIRECT DE L'OLYMPIA 2424 044

MES PREMIERES CHANSONS 2424 045

BONJOUR MIREILLE 2424 056

CHANTE FRANCIS LAI 2424 059

WENN DU MICH LIEBST (chante en allemand) 2424 064

EN FRAPPANT DANS NOS MAINS 2424 075

MOI, C'EST MA CHANSON 2424 084

rég. 6.29 3⁹⁵

Egalement disponible en 8 pistes.

MON Credo
QU'ELLE EST BELLE
LA DERNIERE VALSE
LA PREMIERE ETOILE
PARDONNE-MOI CE
CAPRICE D'ENFANT
POURQUOI LE MONDE
EST SANS AMOUR

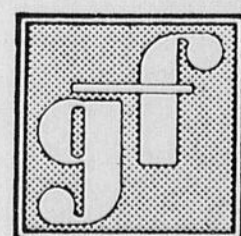
ACROPOLIS ADIEU
ROMA, ROMA, ROMA
UNE HISTOIRE D'AMOUR
JE NE SUIS RIEN
SANS TOI
ENSEMBLE
LES BICYCLETTEES
DE BELSIZÉ

rég. 6.29

377



polydor



gagnon
FRERES
MEUBLES

RUE RACINE, CHICOUTIMI

Disques, Rayon 16

Rég. 7.98 5⁹⁵

CHEZ GAGNON FRERES "FAITES COMME CHEZ VOUS"... SOYEZ A L'AISE POUR CHOISIR!

Les éditeurs québécois ne sont pas affectés par la pénurie de papier

par Gabriel BERBERI

CHICOUTIMI — La pénurie actuelle de papier-journal, qui indispose sérieusement les éditeurs américains, n'a rien d'alarmant pour la plupart des journaux québécois et leurs clients.

Des recherches effectuées par un journaliste du quotidien Le Soleil, de Québec, démontrent notamment que les usines non affectées par les conflits patronaux-ouvriers ont augmenté leur régime de production et ont fabriqué 100.000 de plus de papier-journal au cours des six premiers mois de 1973, que durant la période correspondante, en 1972.

Et actuellement, une vingtaine de papeteries disséminées à travers le Québec, et où les contrats de travail viennent d'être renouvelés dans plusieurs cas, fournissent un rendement atteignant 98 p.c. de leur capacité totale de production. Au cours des six premiers mois de 1973, ces usines ont produit 2.182.000 tonnes de papier-journal.

La situation ne serait pas inquiétante du tout pour les

journaux du groupe Desmarais (Power Corporation), puisque cette dernière contrôle une bonne partie des actions de la Consolidated-Bathurst, important producteur de papier-journal, dont les usines sont épargnées par les conflits, à ce jour.

Soit dit en passant que les négociations se poursuivent entre Consol et le syndicat de la CSN et le syndicat de la CSN à Port-Alfred, en vue de la signature d'un nouveau contrat. Ailleurs dans cette entreprise, les ouvriers sont affiliés au Syndicat international des travailleurs unis du papier (SITUP).

Power Corporation, comme on le sait, vise l'achat du Soleil, de Québec, et de sa filiale, Le Quotidien du Saguenay-Lac St-Jean.

Mais pour l'instant, le fournisseur attiré de ces deux journaux est l'Anglo-Pulp Ltd, de Québec, où un nouveau contrat de travail est aussi en vigueur.

De plus, les producteurs de papier-journal ont des "trucs" pour économiser ce produit durant la présente crise, de manière à répondre aux besoins

normaux des acheteurs. C'est ainsi que Le Soleil est imprimé sur du papier plus mince qu'autrefois. Voilà une façon d'économiser la matière première!

Il reste que les pertes encourues par les entreprises qui ont subi et qui connaissent encore des grèves, sont énormes. Dans le cas de la Compagnie internationale du papier, la production perdue à cause des 80 jours de grève, est évaluée à plus de 200.000 tonnes de papier-journal. Chez Price, la production serait déjà déficitaire de plus de 100.000 tonnes, par suite de la grève qui dure depuis le 10 août.

On ignore encore la nature des progrès accomplis depuis que les négociations ont démarré à nouveau chez Price, dont les trois usines à Kénogami et à Alma, sont complètement paralysées depuis plus de deux mois par la grève des 2.000 travailleurs affiliés à la CSN. Cet arrêt de travail signifie également le chômage temporaire pour les 350 membres du local 50 du SITUP, à Kénogami.

Pour leur part, les 5.000 grévistes de cinq usines de la CIP ont voté au cours des dernières heures pour l'acceptation ou le rejet des dernières offres de la compagnie, et leur verdict serait connu dès aujourd'hui.

Impasse au Centre artisanal Le Bleu

Alma—Le Centre artisanal Le Bleu Incorporated, une société sans but lucratif, dévouée à la promotion de l'artisanat régional, se trouve présentement dans de mauvais draps financiers. Un comité provisoire a été mis sur pied hier soir à Alma, afin d'étudier les moyens de sortir de l'impasse actuelle d'une part, et de proposer de nouvelles

structures d'opérations d'autre part. Ce comité provisoire, composé de personnes ressources et d'artisans membres de la corporation devra faire rapport, à une prochaine assemblée générale, de ses recherches.

En octobre 1972, la corporation, publiait un programme de réalisations, un plan quinquennal en cinq points, dont

trois sont déjà réalisés.

Jusqu'ici, et malgré un chiffre d'affaires de plus de \$20.000.00, les opérations sont déficitaires au magasin que la Corporation a ouvert il y a plus d'un an dans un centre commercial d'Alma. Il faudra changer de local, celui-ci étant trop dispendieux. Il faudra aussi effacer une dette à la

banque, et libérer des personnes qui se sont engagés moralement à soutenir financièrement la corporation.

Parmi les tâches du comité provisoire, il y a l'étude de la création éventuelle d'une Coopérative de Développement culturel, qui remplacerait cette corporation sans but lucratif actuelle.

Les parents de Délisle réclament une polyvalente

ALMA — Des représentations ont été faites auprès du Conseil des commissaires de la Régionale Lac St-Jean par une délégation de parents du secteur nord, soit du territoire de la locale de Délisle, lors de l'assemblée régulière. Ces pressions concernent la construction d'une école polyvalente dans ce secteur, et les parents trouvent que les choses n'avancent pas assez rapidement à ce chapitre. Les porte-paroles soutiennent que les bâtisses où sont actuellement logés les étudiants, à St-Coeur de Marie, sont dans un état déplorable, et veulent que les autorités de la Régionale fassent pression sur le Gouvernement

pour hâter la construction d'une école nouvelle.

Trois résolutions ont été présentées à la séance du conseil des commissaires. La première demande que le Ministère du travail fasse inspecter les locaux de cette école Délisle, qui ne répondrait plus aux normes élémentaires de sécurité. Une deuxième demande qu'une lettre soit expédiée au Gouvernement pour dénoncer l'état lamentable de ces locaux et protester contre la lenteur à prendre une décision. La dernière demande à la Commission scolaire régionale d'aller à Québec pour discuter de ce dossier avec les fonctionnaires ou

les personnalités politiques concernées.

Au printemps, la Commission scolaire a déjà expédié un document sur ce sujet au Ministère de l'éducation, mais les résultats du recensement le plus récent indiquent que la clientèle est encore à la baisse. A mois d'un revirement de cette situation, la Commission scolaire régionale à Québec.

Donc peu de chances d'être gagnée, pour l'instant tout au moins. Mais il faudra attendre les résultats d'une inspection éventuelle des locaux de l'école existante pour voir les choses s'accélérer.

REVENUS SUPPLEMENTAIRES

L'assouplissement des politiques budgétaires du Ministère de l'éducation, récemment portées à l'attention des autorités scolaires, devrait apporter des revenus additionnels de \$90.000.00 à la Régionale Lac St-Jean. Le montant des dépenses non-subsidées sera donc moins élevé que prévu, et des coupures envisagées dans certains services seront évitées. Le Ministère indique également à la Fédération des commissions scolaires que d'autres items des budgets scolaires sont à l'étude, et que des réponses à cer-

tains problèmes seront peut-être données prochainement. "C'est satisfaisant, a indiqué M. Elie Fortin, et ça nous permet de respirer un peu, même si ce n'est pas définitif." Le directeur général avait reçu la tâche d'effectuer certaines coupures, parfois douloureuses, mais les choses semblent se rétablir en partie.

COMITE DE PARENTS

Mme Céline Simard a été reportée à la présidence du Comité de parents de la Régionale, lors de l'élection tenue devant les commissaires, tandis que M. Charles-Eugène Tremblay a été réélu secrétaire.



RUE RACINE, CHICOUTIMI

SPECIALS DU SAMEDI

Instamatic "76" avec film couleur 126, 20 poses, courroie et magicubes. Val.: \$11.94 Spécial: 9.94	Chocolat "Smarties" pqt 1 livre. Val.: .85 Spécial: .66	Soutien-gorge demi-buste, de "Daisy Fresh", pour dames, grs: 32A à 36C. Val.: 8.00 Spécial: 7.52	Lot de chaussures pour hommes, couleurs et grandeurs assorties. Val.: 16.00 Spécial: 8.52
Radio portatif "Granada" avec écouteur. Val.: 3.93 Spécial: 2.99	Verres en styrofoam pqt de 51 verres. Val.: .59 Spécial: .37	Bas bermudas en laine, choix de couleurs, pour dames, grs: 9-11. Val.: 1.49 Spécial: 1.13	Polyester imprimé, 45" de largeur. Val.: 2.56 Spécial: 1.72
Coffret de sécurité avec combinaison ou clé, noir seulement, grs: 6" x 8". Val.: 11.95 Spécial: 9.86	Veston en nylon avec cagoule, ceinture à la taille, style "Instructeur", pour garçons, grs: 8 à 16. Val.: 10.95 Spécial: 6.76	Blouse en coton et polyester imprimé, pour dames, grs: 32 à 40. Val.: 3.96 Spécial: 1.82	Balle de laine "Sayelle", 4 plis, choix de couleurs, balle de 4 oz. Val.: 1.76 Spécial: 1.13
Peignes en plastique pqt de 10. Val.: .33 Spécial: .19	Gilet 100% acrylique, col semi-roulé, boutons en avant, pour hommes, grs: P.M.G.XG. Val.: 5.47 Spécial: 3.19	Pantalons à carreaux, pour dames, grs: 10 à 18. Val.: 6.00 Spécial: 3.52	Papier adhésif "Mac Tac", motifs variés, rouleau de 18" x 108". Val.: 1.47 Spécial: .83
Shampooing colorant "Nice n'Easy", Choix de teintes. Val.: 1.57 Spécial: 1.37	Chemises unies ou rayées, aucun repassage, pour hommes, grs: 14 1/2 à 16 1/2. Val.: 5.47 Spécial: 2.69	Jacket à carreaux, pour dames, grs: 8 à 16. Val.: 21.83 Spécial: 19.52	Boyau de douche s'adaptant au robinet. Val.: .88 Spécial: .66
Chaîne de cou avec perle de satin, grosseurs assst. Val.: 1.00 Spécial: .47	Pantalon en polyester-coton, "G.W.G." à carreaux, revers au bas, pour hommes, grs: 26 à 36. Val.: 14.95 Spécial: 5.00	Pantalons à carreaux, pour enfants, grs: 8 à 12. Val.: 7.88 Spécial: 3.52	Malle de voyage brun ou vert. Val.: 18.86 Spécial: 16.20
Signe zodiaque couleur or. Val.: .96 Spécial: .57	Veston en nylon avec cagoule, ceinturé à la taille, style "Instructeur", pour hommes, grs: P.M.G.XG. Val.: 12.47 Spécial: 8.86	Gilet 100% acrylique, pour filles et garçons, grs: 8 à 14. Val.: 4.00 Spécial: 2.42	Cendriers sur pied Valeur: 10.88 Spécial: 8.80

Spéciaux fantastiques de 15 minutes, annoncés à l'intérieur du magasin, plusieurs fois dans la journée du samedi.

Ouvre-boîte

électrique "Westinghouse" réutilisez vos couvercles.

Valeur: 19.93.

Spécial:

17.20

Plantes

tropicales naturelles.

Valeur: 1.99.

Spécial:

1.20

Litière

pour chat, sac de 10 lbs.

Valeur: .94.

Spécial:

.80

Coussins

de plancher, 4 couleurs, grs: 20" x 20".

Valeur: 2.93.

Spécial:

1.80

Fourchette et cuillère

murales en bois, choix de 2 modèles.

Valeur: 4.00.

Spécial:

1.97

Une collection remarquable de vêtements d'automne-hiver est présentement au grand complet chez



98, RACINE EST — TEL.: 543-4431



Woolworth ...pour la femme sage et avisée.

UTILISEZ CES CARTES DANS TOUS LES MAGASINS WOOLWORTH

Domtar signe un contrat avec tous ses employés

DOLBEAU — C'est par un vote quasi unanime que les termes d'un accord de deux ans ont été acceptés par les membres des sections locales 85 et 252 du Syndicat International des Travailleurs-unis du

papier, employés à l'usine Domtar de Dolbeau. L'entente fait suite à des négociations tenues à Montréal entre le SITUP et les représentants des usines Domtar de Dolbeau Anglo-Canadian de Québec, Québec

North Shore de Baie Comeau, James McLaren de Buckingham et Bowaters de Liverpool, Nouvelle-Ecosse.

D'une durée de deux ans, le règlement prévoit des relèvements des salaires de 8 1/2% avec un minimum de \$0.36

l'heure pour la première année et de 8 1/2% pour cent pour la deuxième année. De plus, la prime de poste a été portée à \$0.15 l'heure pour le travail effectué durant la soirée et à \$0.20 l'heure pour le travail de nuit.

Au chapitre des vac-

ances, les travailleurs de Dolbeau profiteront de trois semaines de vacances après cinq années de services à l'usine et de six semaines après 27 ans de services. Une journée de congé facultative sera également payée par la compagnie.

L'assurance-revenu pour incapacité prolongée a été améliorée de telle façon qu'un employeur qui, par suite de maladie ou d'accident, devient invalide, recevra 50 pour cent de son salaire, \$800 par mois au maximum, jusqu'à l'âge de la retraite.

Le régime d'évaluation des classes a été amélioré de façon à prévoir un ajustement de \$0.01 par classe pour chacune des deux années de la convention collective. Ainsi, un travailleur dont l'emploi se situerait dans la classe 31, aurait possiblement droit à un rajustement de \$0.60 l'heure en plus des augmentations générales.

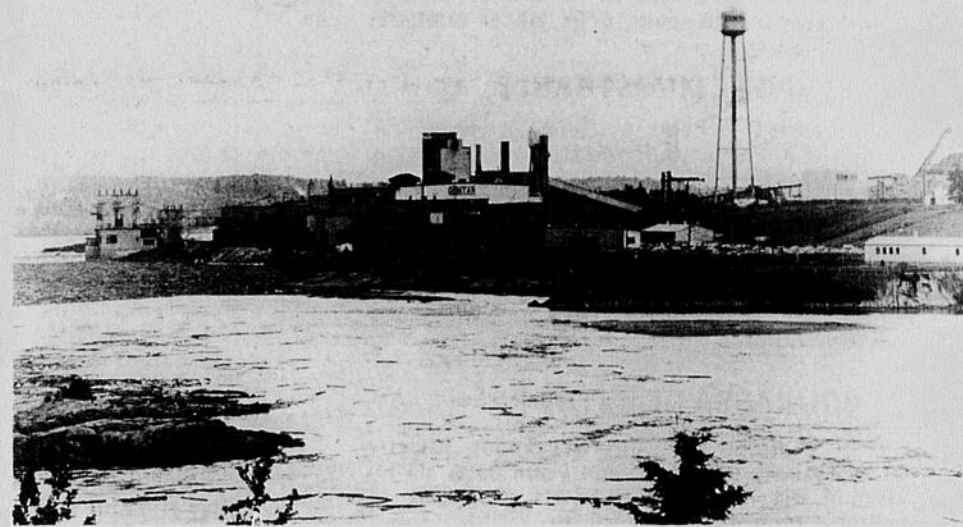
En outre, une percée importante dut

effectuée au chapitre des régimes de retraite. L'accord prévoit une augmentation de 25 pour cent pour les prestations allouées aux services passés. De plus, la retraite facultative à l'âge de 62 ans a été rendue attrayante grâce à une prestation transitoire. Un employé qui élit de prendre sa retraite à 62 ans recevra une prestation addition-

nelle jusqu'à l'âge de 65 ans, soit le moment où il établit son droit à la pension de vieillesse et à la rente du Québec. Cette pension additionnelle s'élève à \$7 par mois pour chaque année de service jusqu'à maximum de 30 années. Ainsi, un employé ayant 30 années de services recevrait un rajustement de \$210 par mois jusqu'à l'âge de 65 ans.

Cette entente survenue quatre jours après que le droit de grève eut été obtenu, est, de l'avis des présidents des sections locales de Dolbeau, MM. Léo Therrien et Maurice Dumais, la plus importante jamais conclue avec la compagnie Domtar.

On en évalue le coût à \$1.15 l'heure réparti sur deux ans.



L'usine Domtar de Dolbeau

St-Coeur-de-Marie présente un règlement d'emprunt pour une caserne à incendie

Les contribuables de St-Coeur de Marie devront voter, le 30 octobre, pour ou contre un règlement d'emprunt de \$172,000.00, présenté cette semaine au conseil, et qui a subi de l'opposition d'une caserne à incendie commune à St-Coeur de Marie et Delisle, la paroisse voisine, ainsi que l'équipement de protection contre les incendies.

Ce projet de caserne faisait partie d'un vaste projet de complexe communautaire comprenant, en plus, une arène, ainsi qu'un centre social. La municipalité a besoin de cette caserne, considérée

comme une priorité depuis trois ans, et nous avions l'intention de retarder la subvention promise à cet effet. Le maire, M. Omer Bouchard, explique ainsi le pourquoi du règlement d'emprunt, contesté surtout par les membres de la Corporation de la patinoire ouverte, qui voulaient voir leur projet devenir une priorité, après y avoir consacré une corvée de coupe de bois, et une campagne populaire de financement.

Or, St-Coeur de Marie n'a pas les moyens d'avoir à la fois une caserne de pompiers et une patinoire ouverte. Le conseil

étant déjà certain de l'opposition de la Commission municipale.

Le choix de la priorité "incendie" par le conseil a donc suscité de l'opposition, et un porte-parole de la corporation de l'arène a même déclaré que le projet allait se faire, avec ou sans le conseil municipal. Une réunion entre les deux organismes doit cependant avoir lieu avant le référendum du 30 octobre.

Quoiqu'il en soit, l'annonce récente de la construction du complexe communautaire grâce à une subvention de

\$846,000.00 dans un cadre du programme pré-investissements, repose sur un malentendu, semble-t-il, puisque le seul projet qu'on paraît prêt à mettre de l'avant, et qu'on est capable de payer présentement, c'est la caserne à incendie. St-Coeur de Marie va peut-être devoir se tourner vers d'autres municipalités pour l'aider à réaliser le projet d'arène, ou celui-ci sera réduit à un patinoire couverte plus modeste, qui serait construite avec ou sans le conseil municipal, comme l'a expliqué un porte-parole de la corporation.

DE LA RUE RACINE

Samedi de magasiner

Pour profiter des spéciaux DU SAMEDI

ment gratuit sur remboursement

Jours Green

Filet pour draperies la vge .74

Sous-vêtements Thermal pour hommes 1.57

Sous-vêtements Thermal pour garçons .88

Pour dames: **Pantalons** en velours côtelé. Escompte de **30%**

Crédit facile dites: Chargez-le.

THIFFAULT & SAINTONGE LTEE

122 est, Racine, Chicoutimi
Le magasin des jeunes et des personnes qui restent jeunes

A.L. GREEN

RUE RACINE, CHICOUTIMI

ESCOMPTE DE **30%**

sur bagues à diamants et ensemble de joncs pour hommes et dames

Escompte de 30% sur montres Bulova mini-accutron pour dames.

Plan mise de côté pour Noël.

130 RACINE EST — TEL.: 543-6774

samedi seulement

PE-M-LE

500 culottes (panties) pour dames — couleurs assorties — extensibles

Notre prix: .39

Ajoutez un cent (0.01) pour chaque deuxième paire.

Lessard sur la côte

le royaume de l'élégance

Pantalons

Valeur: \$19.95

Spécial: **\$9.95**

C'est meilleur

BOUQUET DE Vierge

79 est, Racine, Chicoutimi - 549-8511

Coutellerie

8 couverts, "Stainless Steel".

\$16.95

Cyrille Savard

HORLOGER - BIJOUTIER

DIAMANTS "BLUE BIRD" — MONTRES "MIDO"

152 Est, rue Racine CHICOUTIMI, P. Q. TEL: 543-4672

ECONOMIES du SAMEDI

EN VENTE DEMAIN SEULEMENT Jusqu'à 5 hrs p.m. PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

Robes de détente

POUR DAMES ET DEMOISELLES

Tissus imprimés. Choix de grandeurs. Rég.: \$15.00 SPECIAL **\$10.00**

Bomber jaquette

POUR DAMES ET DEMOISELLES

Bonne confection. Fourrure synthétique au collet. Rég.: \$30.00 SPECIAL **\$7.00**

Souliers sport

POUR DAMES ET DEMOISELLES

Fabrication de suède, semelle crêpée. Grandeurs: 5 à 9. Rég.: \$12.99 SPECIAL **\$6.99**

Remove

De marque "Onglex"

SPECIAL **2 pour \$1.00**

Mitaines

POUR ENFANTS

Tissu acrylique uni ou à rayures. Modèle court. Choix de teintes. Ages: 8 à 14 ans. Rég.: \$1.79 SPECIAL **\$1.49**

Mitaines de moto-neige

POUR ENFANTS

Modèle avec élastique au poignet fermoir éclair sur le côté, main recouverte de cuir. Teintes: marine, noir. Ages: 6 à 16 ans. Rég.: \$7.50 SPECIAL **\$6.49**

Pantalons sport

POUR MESSIEURS

Confection 100% laine ou 55% polyester et 45% laine. Tissus à carreaux, tweed ou pattes de poule. Modèle à bas très large, poche droite, ceinture de 2 pouces. Choix de teintes: 30 à 40. Rég.: \$22.00 à \$32.50 SPECIAL **\$17.60 à \$26.00**

Couverture de flanellette

MARQUE: TEX MADE

Choix de teintes à rayures. Qualité Polar. Grandeur: 70 x 90. Rég.: \$3.95 SPECIAL **\$2.47**

Palette de hockey

En plastique. Rég.: \$0.69 SPECIAL **.49**

Tricot 100% polyester

Pour robes, jupes, pantalons. Introis, sable, lavable à la machine. Teintes: vieux rose, vert foncé, rouge vin, marine, noir. Largeur: 60". Rég.: \$6.95 SPECIAL LA VERGE **\$5.98**

Suédine de viscose

Pour jupes, pantalons, manteaux. Teintes: beige, rouge vin, or, brun. Largeur: 54". Rég.: \$5.95 SPECIAL LA VERGE **\$4.98**

Plaid de fantaisie

En frippé de laine. Pour pantalons, jupes, costumes. Tons pais. Largeur: 60". Rég.: \$5.95 à \$6.95 SPECIAL **\$3.98**

SPECIAL A NOS 2 RESTAURANTS

Soupe au barley et au chou
Salade aux oeufs
Gâteau roulé et jello
Breuvage **1.49**

gagnon FRERES

400 est, Racine CHICOUTIMI TEL.: 543-1501

ELECTIONS 73

LAURIER SIMARD... DE L'ESPRIT OU IMPOLI?

Le maire de Port-Alfred, M. Laurier Simard, a mis plusieurs organisateurs libéraux mal à l'aise, lors du souper-conférence de presse que ces derniers avaient prévu avec le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer. Ce dernier qui est la simplicité même, a eu à rire de certaines pointes du maire Simard, qui par moment dépassait les bornes de l'humour... si humour il y avait. M. Simard voulait que le ministre du Travail se mêle du conflit chez Proviso, et c'est alors que M. Cournoyer s'est laissé emporter. De plus, les organisateurs auraient désiré que M. Cournoyer dispose de plus de temps, pour répondre aux questions des journalistes. On a suggéré que lors de la prochaine conférence de presse de M. Laurier Simard, le ministre du Travail soit invité pour placer quelques mots.

DESGAGNÉ MINISTRABLE

Le chef du parti Québécois, M. René Lévesque a déclaré, mercredi, que le recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi, M. André Desgagné, est une personne en qui on peut compter pour en faire un ministre. "Si c'était pas de faire comme "les bons vieux partis", je te jure bien que l'on pourrait garantir qu'André Desgagné est ministrable." Tels sont les propos tenus à un de nos journalistes, par le chef péquiste. De continuer M. Lévesque: "C'est un homme clé dans la région."

BOURASSA DE RETOUR

C'est lundi le 22 octobre que le premier ministre du Québec, effectuera une troisième visite dans la région. En effet, M. Bourassa sera à La Baie, lors d'une assemblée politique avec M. Ghislain Harvey.

DE LA VISITE

Le parti Libéral du Québec délègue deux membres de la famille Simard pour faire une visite dans les comités de Roberval et Lac St-Jean, en fin de semaine. L'épouse du premier ministre passera, en effet, la soirée de samedi (demain) dans la circonscription du Lac St-Jean, où elle prendra la parole à Alma, au Motel des Cascades, à 20-00 h. M. Claude Simard, pour sa part, sera dans Roberval et Lac St-Jean, également samedi, toute la journée durant.

UNE PRÉCISION

Le comité d'organisation du candidat libéral du comté de Chicoutimi, Me Marcel Claveau, a voulu apporter une précision à un article publié un peu plus tôt cette semaine dans cette chronique. Un porte-parole du comité a précisé que M. Claveau n'a pas été mis à la porte de la réunion du Club Optimiste de Chicoutimi, puisqu'il ne s'était pas présenté à ce diner. Il a tout simplement demandé l'autorisation au président du club, mais ce dernier a refusé prétextant que son mouvement se voulait apolitique.

IL LIT LE QUOTIDIEN

Le ministre du Revenu et candidat libéral du comté de Jonquières, M. Gérard Harvey, qui a fait récemment une violente sortie contre le Quotidien tout en annonçant son intention de retirer son abonnement, n'a pas tenu parole. En effet, lors du souper de la Chambre de commerce de Kénoami, mercredi dernier, le candidat libéral a félicité notre journaliste Vincent Brassard pour son commentaire sur le budget du parti Québécois. Donc le ministre Harvey lit toujours le Quotidien. Notons, que le maire Malaisson, de Kénoami, a également déclaré être satisfait des écrits de M. Brassard.

LIBÉRAUX TOUJOURS EN AVANT

L'élément qui retient davantage l'attention dans les résultats du sondage que publieront les quotidiens "Le Soleil et Le Devoir", dans leur édition de demain, demeure le volume considérable d'indécis, soit plus de 50 pour cent. Le résultat de cette consultation populaire ressemble au sondage que Radio-Mutuel a dévoilé au tout début de la campagne. Les Libéraux conservent leur avance en tête avec la faveur de quelque 25 pour cent des électeurs. Le parti Québécois deviendrait l'opposition officielle avec quelque 17 pour cent du vote si la tendance se poursuivait jusqu'au jour du scrutin. Le parti Créditiste est bon troisième alors que l'Union Nationale compte tranquillement avec seulement 2 pour cent du vote.

SÉVERITÉ EXIGÉ

"Je vous demande d'être sévère avec les hommes politiques et les gouvernements, car je sais qu'ils ont le devoir de vous informer sur leurs politiques passées et à venir et le devoir de connaître les objectifs de ceux qu'ils désirent représenter. C'est en ses termes que M. Gaston Desjardins, candidat du parti Libéral du comté de Dorion, a amorcé son discours présenté hier, à Québec devant les étudiants du Cégep François-Zavier Garneau." "Je vous demande également d'être aussi sévère envers les partis d'opposition, car eux aussi ont des comptes à rendre. Ce sont eux qui peuvent, peut-être, vous gouverner demain. Ils se doivent de vous informer de toutes leurs intentions et répondre à toutes vos questions."

AUCUN PROGRAMME

Selon un communiqué du parti Québécois, le parti Libéral du Québec n'a aucun programme électoral à présenter à la population de la province et c'est pour cette raison que les libéraux laissent planer le spectre de la chasse aux sorcières. On cite entre autres, que le parti Libéral se sert de la lettre du parti Québécois envoyée à la population néo-québécoise pour faire oublier les nombreuses irrégularités électorales dont les membres du gouvernement sortant se rendent coupables.

CONTRADICTIONS ET MALHONNÉTÉTÉ

M. William Tetley, ministre des Institutions financières et coopératives, dans le dernier gouvernement Bourassa, a déclaré à Montréal, que le parti Québécois, pour se gagner la faveur de la population, tente de refléter une image plus sécuritaire en déclarant, que leur seul désir est de pouvoir négocier d'égal à égal avec le gouvernement central, alors qu'à d'autres moments il prône une séparation inconditionnelle. Selon M. Tetley, le parti Québécois fait preuve de malhonnêteté incroyable. S'attaquant au parti Créditiste, il a mentionné que la partie anglaise de leur programme, différerait de la version française. Au chapitre de l'éducation, la question du renvoi des professeurs, considérée par ce parti comme néfaste, ne se retrouve pas dans la version anglaise. Toujours selon M. Tetley, il en est de même au niveau des affaires sociales ou à la gratuité des soins accordés aux malades convalescents et chroniques, n'est mentionnée que dans la partie française du programme.

Le 29 octobre

Le vote des citoyens, plus pesant qu'aux élections de 70

Par Bill COULHARD

QUEBEC (PC) — Le vote des citoyens sera plus pesant aux élections du 29 octobre qu'à celle de 1970.

La redistribution des comtés, exécutée depuis 1970, a corrigé un déséquilibre qui avantageait par le compte de six les ruraux aux dépens des citadins, quant à la représentation par chiffre de population, à l'Assemblée nationale.

Dans la carte électorale précédente, cinq comtés ruraux comptaient moins de 10,000 électeurs et 11 en avaient moins de 15,000.

Par contre, la plupart des comtés urbains comptaient plus de 40,000 élec-

teurs. Sur l'île de Montréal, il y avait deux comtés avec plus de 60,000 électeurs, et cinq avec plus de 50,000.

Après ce premier remaniement complet de la carte électorale depuis la Confédération, la moyenne du corps électoral des comtés est de 32,000, et les variantes vont de 24,000 à 40,000.

Un seul comté fait exception, celui des îles de la Madeleine, avec 7,000 électeurs environ.

Le remaniement a touché la plupart des comtés, bien que 81 conservent leur nom. Parmi les autres, 18 ont été rebaptisés - mais aux frontières sensiblement les mêmes - et 11 seulement peuvent être considérés comme

nouveaux. La province compte donc maintenant 110 comtés, soit deux de plus.

La révision a paru s'imposer après les élections d'avril 1970, le parti Québécois n'ayant eu que sept élus avec 23 pour cent des votes.

Mais par ailleurs l'Union nationale, avec 19,6 pour cent des votes, avait 17 députés; les créditistes 12 députés avec 11 pour cent des votes; et les libéraux 72 députés pour 45 pour cent.

L'injustice d'un tel résultat parut si évidente et les protestations se firent si véhémentes que le premier ministre Robert Bourassa a promis un remaniement de la carte; M. François Drouin, président

général des élections, fut nommé président d'une commission chargée de la révision.

Tout le monde s'entendait sur la nécessité de cette réforme, mais on a bien vu à l'Assemblée nationale que la nouvelle carte ne faisait pas l'unanimité, loin de là.

L'Union nationale, affirmant que la carte était pire que l'ancienne, a entrepris un blocage systématique. Quant au gouvernement, il dut imposer la fin des débats pour que la mesure soit adoptée.

Le chef de l'Union nationale, M. Gabriel Loubier, a déclaré que si la nouvelle carte électorale eût existé en 1970 les libéraux auraient obtenu 81 sièges avec 45 pour cent des votes.

Comme le parti Québécois, il en a conclu que le mal est pire qu'avec l'ancienne carte électorale qui a donné aux libéraux 72 députés en 1970. L'Union nationale aurait eu 11 sièges, les créditistes neuf, et le parti Québécois neuf.

En tout cas, la nouvelle carte, en vigueur depuis le 1er août, fait disparaître une situation depuis longtemps anormale.

Depuis la Confédération, il y avait eu dans le Québec 10 comtés "protégés",

c'est-à-dire qui ne pouvaient être modifiés sans l'assentiment de la majorité de leurs députés.

Il s'agissait de comtés dans les Cantons de l'Est, dans la vallée de l'Outaouais et dans le nord-ouest, où les anglophones étaient majoritaires et y a cent ans. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique en avait fixé les frontières pour prévenir la dispartition de l'élément francophone à l'Assemblée.

Les riches paient aussi des taxes

Par Jacqueline MONDY

SHERBROOKE (PC) — Les embûches de l'animateur de l'émission "Québec no 1", ni les attaques des étudiants de l'Université de Sherbrooke n'ont pu faire perdre au chef de l'Union nationale son calme et son sang-froid.

Interrogé sur la recommandation de son parti de subventionner à 80 pour cent le réseau d'enseignement privé, jeudi à la télévision de Sherbrooke, M. Loubier n'est pas tombé dans le piège tendu par l'animateur Laurier Lapiere, qui lui reprochait de faire ainsi instruire les riches avec l'argent des pauvres.

"Les riches paient aussi des taxes et vous seriez surpris de voir le nombre d'effants de famille moyenne qui vont actuellement dans des écoles privées", a rétorqué M. Loubier soutenant qu'un réseau d'enseignement privé subventionné par l'Etat, concurrencera sainement le réseau public, tout en le décongestionnant.

Le chef unioniste a par la suite affronté les étudiants de l'Université qui avaient littéralement envahi le grand hall d'entrée de la fédération pour assister à ce débat-midi.

Avec humour et ironie, M. Loubier a prévenu les étudiants qu'il était bien conciliant que leurs idées étaient très différentes, mais entre personnes polies on peut discuter. "Je suis votre cible, tirez", leur a-t-il déclaré comme unique préambule.

Il s'en est suivi un échange ininterrompu de questions et réponses, portant principalement sur le programme du parti, programme que les étudiants semblaient bien connaître et dont M. Loubier a apprécié "la pertinence des questions".

Délaissant pour quelques instants son programme électoral, le chef unioniste a rencontré à sa sortie de l'université un groupe de grévistes dans la compagnie Combustion Engineering pour discuter avec eux de leurs problèmes. Les 435 employés de cette compagnie spécialisée dans la fabrication de systèmes anti-pollution sont en grève depuis le 19 août dernier. Les deux principaux points en litige portent sur les contrats de sous-traitance et les salaires.

Plus tôt dans la journée, M. Loubier avait rencontré une centaine d'employés de la compagnie Lowney's, tandis que le reste de la journée fut consacrée à deux émissions de ligne ouverte et à l'enregistrement d'émissions télévisées.

En soirée, l'Union nationale "faisait relâche", car la fatigue commence à se faire sentir tant chez le chef que chez les journalistes qui l'accompagnent. M. Loubier a en effet annulé un bain de foule dans les deux centres d'achats de la région. Vendredi, il se rend au lac Mégantic et à Thetford Mines où il assistera en soirées à une assemblée publique.

Est-ce qu'on est capable de faire un pas en avant (Loubier)

Par BERNARD RACINE

QUEBEC (PC) — Le Québec a maintenant visiblement atteint sa maturité et possède toute la gamme normale dont a besoin un Etat pour s'administrer, a déclaré jeudi midi le chef du Parti québécois en s'adressant à plus de 1,500 étudiants de l'université Laval.

Le Québec est équipé de pied en cape, a dit M. Lévesque, à un étudiant noir qui lui rappelait les déboires du Congo belge après qu'il eut atteint l'indépendance. M. Lévesque a rappelé - et l'étudiant a admis - que ce pays ne possédait qu'un douzaine de diplômés universitaires au moment de son indépendance alors que le Québec en a en surabondance.

On sait maintenant qu'on peut, a dit M. Lévesque, rappelant que le budget de l'An 1 du PQ le montrait. "Est-ce que qu'on est capable de le vouloir. Est-ce qu'on peut par un vote démocratique faire en avant un petit pas dont tout le monde profitera... a demandé M. Lévesque.

Même si la majorité de l'assistance lui semblait favorable, il a été longuement applaudi à la fin de la réunion. M. Lévesque a dû plusieurs fois répondre à des intervenants manifestement hostiles à son parti.

MACROECONOMIQUE Une jeune étudiante en macroéconomie a longuement discuté sur le bien fondé du taux d'augmentation du produit national brut -9,5 pour cent- dont on s'est servi dans l'élaboration du budget. M. Lévesque a affirmé de son côté que ce chiffre de 9,5 p.c. pour 1975 était un chiffre optimiste - étant donné l'inflation - même en tenant compte de la pos-

sibilité d'un tassement économique en 1974.

Il a rappelé que le PNB avait été de 13 p.c. en 1972 et qu'il était certain qu'il dépasserait ce montant en 1973.

Il a noté que 9,5 p.c. d'augmentation du PNB donnait une augmentation d'impôt de 14 pour cent, ce qui était aussi un chiffre conservateur étant donné qu'il a été de 16 p.c. l'an dernier et que le fédéral prévoit cette année une augmentation d'impôt de 18 p.c.

Invité à commenter "l'étude Armstrong", M. Lévesque a commencé par rappeler que M. Donald Armstrong était professeur à McGill et que cette université "réflète administrativement ce climat d'un établissement qui a toujours dominé et méprisé les Québécois et montré du dédain pour le sens commun d'une population considérée comme sous-développé".

TERRORISME Après avoir noté que personne n'avait entendu parler de cette étude avant la campagne électorale, le chef du PQ l'a qualifiée de "petit terrorisme psychologique" et de "la chose la plus farfelue et la plus abracadabrante de la campagne".

Il en a profité pour attirer l'attention sur le fait que M. Eric Kierans venait aussi de faire une critique du budget du PQ qui lui paraissait, celle-là, "honnête" et le "fruit d'un travail intellectuel".

A l'étudiante qui lui demandait comment on pouvait prédire quel serait le PNB en 1975, M. Lévesque a rappelé que la France produit des plans quinquennaux et que pour le faire elle doit prévoir le PNB cinq ans à l'avance.

A la même étudiante qui mettait en doute la possibilité que le Québec réussisse à former un marché commun avec le reste du Québec, M. Lévesque a rappelé qu'une multitude de compagnies torontoises avaient été conçues pour que de 35 à 40 pour cent de leur production soit destiné au marché québécois et que nombre de compagnies montrealaises fournissaient une quantité égale du marché ontarien.

"Avez-vous déjà vu un vendeur qui refuse de vendre?", a-t-il demandé. Le seul argument qu'a pu trouver l'intervenant a été de commenter: "La coopération cher de relations extérieures".

A quoi M. Lévesque a répondu que cela ouvrirait des carrières intéressantes pour les Québécois et qui coûteraient encore moins cher que le "taponnage fédéral".

La jeune étudiante voulait continuer, mais a été interrompue par des cris de: "Il est fini ton spectacle." Elle a cédé sa place au microphone en se levant contre le procédé "anti-démocratique" de l'assemblée.

TABOU Un étudiant a noté que M. Bourassa s'était posé en sauveur de la démocratie en 1970 et qu'au cours de la campagne actuelle son rôle à ce moment semblait un sujet tabou.

M. Lévesque a répondu que "l'indécence extrême" de M. Bourassa avait été de faire des "incidents très graves" de faits qui n'étaient pas autre chose que des incidents.

Nous vivons dans un monde où la violence est présente partout sur la terre et elle est "arrivée chez-nous".

"On a manipulé cette situation de façon extrême"

Le Parti québécois est plus démagogue que les vieux partis (Bourassa)

ST-GEORGES DE BEAUCE (PC) — M. Robert Bourassa a accusé le chef du parti Québécois de se promener dans la province en se comportant comme un Père Noël.

S'adressant à plus de 300 personnes, dans la salle du conseil municipal, dont plus d'une centaine contraintes de rester à l'extérieur, le chef du parti Libéral a dit: "Le parti Québécois qui se veut jeune et qui dénonce les vieux partis pour leur façon d'agir est beaucoup plus démagogue qu'eux".

Ainsi, par exemple, a poursuivi M. Bourassa, M. Lévesque a promis trois autoroutes en trois jours.

"Mais cessez de faire le bouffon, a lancé le chef libéral. Vous savez que dans votre budget, il n'y

a aucune augmentation de prévu au titre de la voirie. Arrêtez votre démagogie, car c'est fini le temps de ce genre de promesses au Québec, et la population vous le démontrera clairement".

"Puis il a reproché le négativisme du chef créditiste Yvon Dupuis. C'est le leader parlementaire du PC, M. Fabien Roy, qui les suffrages dans le comté, il avait été élu en 1970 dans le comté de Beauce. Le candidat libéral est le Dr Paul Lacasse.


Selon M. Bourassa, la population n'a pas grand choix, dans la présente élection, considérant le fait que les années à venir seront cruciales pour le Québec. "Elle doit absolument opter pour un parti sérieux et refuser les aventures dangereuses. Et le parti libéral, avec un pro-

gramme dynamique et responsable, offrant les garanties sérieuses du passé, et plus de 400 lois adoptées en trois ans et demie d'administration, est le seul choix logique, a soutenu le leader libéral.

Il est évident, a ajouté M. Bourassa, que par la façon dont les gens me reçoivent ici, il y a une vague libérale dans la Beauce comme il n'y en a jamais eue.

Au cours d'une tribune radiophonique, qui avait précédé la réunion, il avait souligné à la population l'importance pour un comté d'avoir un représentant du côté ministériel.

Dans le fief créditiste, dit-il, je devrais cependant ajouter qu'un comté de l'opposition n'est nécessairement ignoré par le parti au pouvoir.



GHISLAIN HARVEY

LIBERAL DUBUC

vous invite à venir rencontrer l'honorable

ROBERT BOURASSA

Premier Ministre

LUNDI SOIR

le 22 octobre 1973,

à l'Ecole Ste-Thérèse de Bagotville.

Plusieurs invités de marque vous adresseront la parole.

(Annonce réservée et payée par M. Gérard Turbide, Boulevard de la Baie, Port-Alfred.)

UN pro... qu'il d... candi...
Le au...
MON Libéral... le parti... fait pre... confian... comma... systéma... de rad... ainsi d... des r... Canadi...
Au c... ence d... réal, c... l'immig... libéral... Jean E... dénon... noms à... franco... accom... d'ats... Bouras... Alfred... Bacor... Shanks... chef d... notaire... ainsi... lers ju... Lagac... assista... rencon...
Les Libé... observ... autres... Montré... même... décriv... -dans... porte-à... des pé... taine... demar... plus d... qui am... venue... proch...
"E... le...
LAC... Comm... Dupuis... tateur... énergie... qui on... des mo...
C'est... le che... présent... de 400... nouve... Mégar... regrou... les an... tions d... et Cor... de 27...
"Vo... dit-il, c... qui r... Notre-... voleur... était i... ne leu... plait, n... voulez... En voy... le foue... dits".
"Pou... Dupu... n'étai... énergi... tard, il... un...
Aprè... Les...
OU octob... pour c... un vo... jour-là... ont be... carté... soir... alors... près d...



UN GILET SALE; MAIS... - "Mon gilet est sale, mais notre caisse est propre", dit cet ouvrier de la Consolidated Bathurst à Port-Alfred, alors qu'il donne la main à M. Cournoyer, ministre du Travail. M. Ghislain Harvey, candidat dans Dubuc, accompagne le ministre.

S'il est réélu

Un régime de relations de travail entre syndicats et gouvernement

par Réjean TREMBLAY

PORT-ALFRED — Après le 29 octobre, s'il est élu, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer entend mettre sur pied, d'ici un an, un régime de relations de travail entre les syndicats et le gouvernement dans la fonction publique.

Le ministre, qui participait à une conférence de presse dans un restaurant de Port-Alfred, hier soir, a soutenu que les syndicats d'hôpitaux, des enseignants et de la fonction publique, tout comme le gouvernement, se sont rendus compte que les grèves dans ces cas, n'aident plus les travailleurs. Il faut donc

trouver un nouveau mécanisme, de dire M. Cournoyer qui fonctionnera au moins deux ans avant la fin des présentes conventions.

LA LOI ANTI-SCABS

Dans une conférence de presse où le ministre a été continuellement interrompu par le maire Laurier Simard qui avait été invité à titre de maire à la conférence, M. Cournoyer a précisé sa position concernant la loi anti-scab et a, en quelque sorte, démenti les "amoindrissements" donnés à sa déclaration par M. Bourassa dimanche dernier au cercle de presse de Chicoutimi. "Au moment où j'ai fait ma déclaration, je n'avais peut-être pas le

choix de faire une déclaration ou pas, mais j'avais le choix du contenu de la déclaration. C'est évident qu'un travailleur à qui le gouvernement accorde le droit de grève, a le droit de venir se plaindre quand des scabs entrent au travail à sa place et qu'il doit crever de faim sur le trottoir tandis que l'entreprise fonctionne quand même.

QU'OTTAWA SE MELE DE SES AFFAIRES

Amené à traiter du sujet brûlant de CKRS, M. Cournoyer a été on ne peut plus catégorique: "CKRS, c'est du domaine fédéral; je ne mène pas du fédéral, mais qu'Ottawa ne se mêle pas de mes affaires par exemple. Chacun chez soi, de déclarer le

ministre.

Il a également dénoncé la participation de Marcel Pénin et des syndicats dans la présente campagne, affirmant qu'un gouvernement péquiste serait mal à l'aise devant les revendications des syndicats puisqu'ils auraient participé à sa venue au pouvoir.

UNE LONGUE VISITE

M. Cournoyer, au début de l'après-midi s'était rendu à la Consol, rencontrer les travailleurs. Il a serré quelques 150 mains et s'est informé à quelques reprises du travail de l'ouvrier.

Par la suite, il s'est dirigé vers Scieries Saguenay où il fut appelé à expliquer sa position devant le Bill 19 et le Bill 89 devant des parti-

sans de la CSN.

Après la conférence de presse, en soirée, M. Cournoyer a rencontré les femmes libérales du comté et a prononcé quelques mots devant les 150 femmes présentes.

Dans son allocution, le ministre a mentionné qu'il recommencera exactement la même chose, s'il avait encore à traiter avec le front commun. Il a soutenu que le climat social actuel est suffisamment bon pour avoir un bon climat économique.

Il a dénoncé ceux qui désirent renverser le gouvernement et qui ne veulent pas affronter l'électorat le visage découvert. Encore là, M. Harvey l'accompagnait.

Le PLQ condamne la chasse aux noms

MONTREAL PC - Le parti Libéral du Québec accuse le parti Québécois d'avoir fait preuve de racisme en confiant à des équipes de commandos la mission de systématiser les demandes de radiation et de priver ainsi de leur droit de vote des milliers de Néo-Canadiens.

Au cours d'une conférence de presse, hier à Montréal, c'est le ministre de l'Immigration et candidat libéral dans Crémazie, Me Jean Bienvenue, qui a dénoncé la chasse aux noms à consonnance non francophones. Il était accompagné des candidats dans Dorion, Bourassa et Saint-Henri: M. Alfred Bossé, Mme Lise Bacon et M. Gérard Shanks. L'organisateur en chef de la campagne, le notaire Claude Desrosiers, ainsi que les conseillers juridiques, Maurice Lagacé et Jacques Lebel assistaient également à la rencontre avec la presse.

Les dirigeants du parti Libéral soutiennent avoir observé dans plusieurs autres comtés de l'île de Montréal et de la région le même phénomène qu'ils décrivent ainsi: -dans Mercier, suite à un porte-à-porte systématique des péquistes, une quarantaine de personnes ont demandé la radiation de plus de 1.100 électeurs. Ce qui amène le ministre Bienvenue à croire que le prochain chapitre que le

candidat péquiste Louis O'Neil ajoutera au "Chrétien et les Elections" aura une forte saveur autobiographique.

-dans Dorion, une dizaine de personnes ont demandé la radiation de plus de 300 de leurs "voisins" qui ne sont pas "pure race"; -dans Saint-Henri, une vingtaine de personnes ont demandé la radiation de plus de 250 électeurs; -dans le comté de Sauvé, une vingtaine de personnes ont demandé la radiation de 300 électeurs.

Le parti Libéral prétend encore que le candidat indépendant de ce comté, M. Joseph Plante, se tient régulièrement au comité du PQ et fut très actif comme témoin de service dans les demandes de radiation;

-dans Bourassa, Mme Bacon soutient que les visites dans des centaines de foyers du comté lui ont permis d'enregistrer un nombre considérable de plaintes. Certains de ces Néo-Canadiens se disent victimes d'intimidation de la part du PQ qui les aurait incité à ne pas se rendre au bureau de dépôt pour faire inscrire leur nom.

Au parti québécois qui dénonçait le 9 octobre près de 100.000 irrégularités, le parti Libéral réplique que la nouvelle forme d'énumération a eu des suites normales et faciles à expliquer.

-sur l'île de Montréal, il y a eu 67.239 demandes d'inscriptions. Selon les libéraux, l'essentiel de l'explication se trouve dans le nombre considérable de déménagements ainsi que dans la présence de cégeps, d'universités;

-12.865 électeurs avaient changé de secteur et ont demandé d'être radiés de la liste de leur ancien comté; -il y a eu 22.303 demandes de radiations par des tiers. Le parti Libéral voit là l'aspect le plus important de toute l'opération qui a suivi la confection de la liste électorale permanente. Il accuse le PQ d'obstruction systématique pour forcer les non francophones à se rendre devant la Commission de révision pour justifier leur droit de vote.

-Pour ce qui est des 100.000 demandes d'inscription que le PQ trouvait hautement exagérées, le parti Libéral donne, outre les 50.000 déménagements des quatre mois précédents, quelques explications additionnelles: 10.000 nouveaux logements ont été construits; 20.000 jeunes ont atteint l'âge de 18 ans depuis l'énumération de mai dernier;

-plus de 5.000 électeurs sont décédés et apparaissent sur la liste confectionnée en mai; -4.818 nouveaux certificats de citoyenneté ont été émis

par la Cour de Citoyenneté sur l'île de Montréal depuis le 1er mai;

-plusieurs milliers d'étudiants de l'extérieur de la région montréalaise ont choisi, comme la loi leur permet, de s'inscrire dans le comté où ils poursuivent leurs études collégiales ou universitaires.

Au cours de la conférence de presse, le ministre Bienvenue a assuré que les données précises dont il a fait état ne lui furent pas fournies par les commissions de révision des comtés.

Il a expliqué que les organisateurs libéraux dans chaque comté se sont montrés vigilants et pris les mal fateurs sur le vif. Il a surtout allégué les confidences de centaines de Néo-Canadiens lors des visites dans les foyers. Le conseiller juridique, Me Jacques LeBel ajoutait: Nous avons, comme les journalistes, nos sources d'informations."

Enfin, Me Jean Bienvenue révèle que le parti Libéral entend poursuivre les responsables en justice, après le 29 octobre, alors que seront disponibles les dossiers officiels des commissions de révision. Entre-temps, il exhorte les électeurs québécois à se présenter devant les commissions de révision qui poursuivront leurs audiences en principe jusqu'au 20 octobre et si nécessaire à épuisement de leur tâche.

"En voyant ce bordel, il a pris le fouet et dehors les bandits"

(Dupuis)

LAC MEGANTIC PC - Comme le Christ, Yvon Dupuis n'est pas un dictateur, un violent, mais un énergique de la bouche de qui on n'entendra jamais des mots violents.

C'est en ces termes que le chef créditiste s'est présenté jeudi soir à près de 400 fiers partisans du nouveau comté de Mégantic-Compton, qui regroupe en grande partie les anciennes circonscriptions de Frontenac, Wolfe et Compton avec un total de 27.000 électeurs.

"Vous souvenez-vous, dit-il, de l'apôtre de l'Évangile qui raconte comment Notre-Seigneur a sorti les voleurs du temple. Lui qui était l'Amour personifié ne leur a pas dit: s'il vous plaît, messieurs les voleurs, voulez-vous sortir? Non. En voyant ce bordel il a pris le fouet, et dehors les bandits."

Pourtant, ajoute M. Dupuis, Jésus-Christ n'était pas violent, il était énergique. Un peu plus tard, il expliquait comment un gouvernement

créditiste pourchasserait les trafiquants de drogue "qui empoisonnent les écoles. Nous les traduirons en justice et nous nous en débarrasserons définitivement."

M. Dupuis s'est vraiment montré comme un gars ordinaire devant une foule de Lac Mégantic issue du milieu rural le long de la frontière américaine. Il a noté que son programme "jugé simpliste par les intellectuels" est rempli d'idées respectueuses de la personne humaine et facilement compréhensible par la masse.

"Je suis né dans le faubourg à la m'lasse de Montréal, parmi la classe ouvrière. On n'avait pas de psychiatres dans le temps mais nos parents savaient nous donner des tapes sur les fesses pour nous plier." Les grandes lignes de son programme, il les a exposées ainsi:

"au lieu de faire des noeuds dans les treillons des vaches pour ne pas payer l'amende à cause d'un surplus de produc-

tion, les agriculteurs vendront leur surplus de lait au gouvernement qui le servira aux jeunes élèves à la récréation";

"le gouvernement enverra une carte de félicitations et un chèque à la nouvelle maman afin de la remercier de nous donner un fils pour sauver la race";

"à la mère de famille, nous donnerons le 24 juin de chaque année un chèque de \$100 pour qu'elle passe de belles vacances. C'est pas gros mais c'est de bon cœur";

M. Dupuis est d'abord passé aux aveux pour conclure qu'il a mis six ans avant de changer de camp politique. Le congrès qui m'a élu chef créditiste, dit-il, en a impressionné plusieurs pour le reste de leur vie. "Les congressistes étaient spontané, naturels et entiers. Exception faite de la joute Canada-Russie, ce congrès a eu la plus haute cote d'écoute sur les ondes de la télévision".

Il est allé ensuite au devant des coups - car un important sondage doit

être publié en fin de semaine par certains médias - pour dénoncer "les faiseurs de sondages payés au gros prix. Personne ne peut prévoir le résultat d'une élection, mais nous, on sait que le Parti Créditiste sera élu, parce que nous ne sommes pas payés pour le dire, nous avons le poulx de la population au bout des doigts".

Il estime que les indécis ont déjà décidé de voter créditiste et qu'ils préfèrent ne rien dire.

PROGRAMATION



à C.J.P.M.-TV

CAMIL LUPIEN (Roberval) 20 octobre de 10 h 15 à 10 h 30 p.m.

JULES LAROCHE (Dubuc) 22 octobre de 12 h 50 à 1 h 00 p.m.

Cette annonce est réservée et payée par Maurice Côté 268 Riel, Chic.-Nord

Après le 29

Les chars d'assaut à Valcartier

QUEBEC PC - Le 29 octobre est une occasion pour qu'un peuple prenne un vote démocratique. Ce jour-là, les chars d'assaut ont besoin de reste à Valcartier... a déclaré jeudi soir M. René Lévesque alors qu'il parlait devant près de 2.000 personnes au

Patro Roc-Amadour.

Il commentait ainsi le fait que vers 3 heures de l'après-midi, une colonne de 26 chars blindés ont défilé en pleine ville de Québec sur la Grande-Allée, ce que certains interprètent comme une tenta-

tive d'intimidation.

Les autorités militaires auraient expliqué que les véhicules venaient de camp Valcartier, situé à une vingtaine de milles au nord de la ville, et se rendaient à la Citadelle pour une inspection.

DÉCORATEUR
A VOTRE
SERVICE

monsieur TAPIS vous présente ...

...Celui qui n'a peur de rien, celui qui dure et qui dure, le tapis d'entretien facile en Acrilan perfectionné.

Si vous êtes les "calmes" parents d'un Denis la Terreur, vous avez tout à gagner à posséder un tapis "à l'esprit combatif". Un tapis grand teint, facile à nettoyer. Un tapis résistant et qui reprend sa forme à tout coup!

Ce sont là des caractéristiques importantes à rechercher quand on songe à un tapis neuf... et toutes ces qualités, la fibre acrylique Acrilan* les possède. Et pour cause!

Il y a quinze ans, nous lançions déjà l'acrylique Acrilan. C'était assez pour démolir tous les anciens critères d'excellence pour fibres à tapis. Mais nous ne voulions pas en rester là. Sans relâche, nous avons cherché à perfectionner cette merveille, pour ce qui est de la teinture, de l'élasticité, de la facilité d'entretien, de la résistance à l'électricité statique et à l'humidité.

Le résultat de nos efforts est maintenant sur le marché. L'Acrilan Plus, l'Acrilan qui résiste le mieux, le plus longtemps, et qui est le plus facile à nettoyer.

Faites échec aux "mauvais plans" de Denis... ou Paulot... ou Alain, ou même Pauline, qu'importe. Confrontez-les avec...

BELLEWOOD HARDING
\$11.95 V.C.

BIGELOU JAVELIN
\$9.95 V.C.

GROSLEY KARASTAN CONTEMPO
\$11.95

claudio chrétien Itée

485, BOUL. DU CENTENAIRE, JONQUIERE
TEL.: 547-3628

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-8-9

VENDREDI

- 8.45 Dessins animés
- 9.15 En mouvement (C)
- 9.30 Les Orléans (C)
- 9.45 Les cent tours de Centour (C)
- 10.00 Au jardin de Pierrot (C)
- 10.15 Hippolyte et ses amis (C)
- 10.30 Les animaux chez-eux (C)
- 11.00 Le gourmet parle (C)
- 11.30 Maman Bagnole (C)
- 12.00 Midi-Express - Comptoir-Express - Neurologie
- 12.30 Bouhon (C)
- 13.30 Téléjournal (C)
- 13.45 Femme d'aujourd'hui (C)
- 14.30 Cinéma Chez-vous (C)
- "Mariste contre les monstres"
- 16.00 Bohème (C)
- 16.30 Sol et Gobelet (C)
- 17.00 Bones (C)
- 18.00 Skippy (C)
- 18.30 Téléjournal national (C)
- 18.40 Informations première
- 18.45 Les plus beaux films (C)
- "Un direct au cœur"
- 20.30 Hors séries (C)
- "Les gens de Godegar"
- 21.30 Elections provinciales (C)
- Union Nationale et créditiste
- 22.00 Ma sorcière bien-aimée (C)
- 22.30 Téléjournal national et provincial (C)
- 22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
- 23.00 Appelez-moi Lisa (C)
- 00.00 Cinéma (C)
- "Geronimo"

SAMEDI

- 9.30 Pierre et Popotame (C)
- 10.00 Mon ami Ben (C)
- 10.30 Lassie (C)
- 11.00 Téléchrome (C)
- 12.00 Le Saint (C)
- 12.30 Sportique (C)
- "Badminton"
- 14.00 Baseball (C)
- "Séries mondiales"
- 16.30 Les échecs du sport (C)
- 17.00 Cinéma couleur (C)
- "Tête de pont pour 8 implants"
- 19.00 Walt Disney présente (C)
- 20.00 La soirée du hockey (C)
- "Atlanta à Montréal"
- 22.30 Téléjournal national et provincial (C)
- 22.45 Nouvelles du sport et météo (C)
- 23.00 Super production
- "Le bal des maudits"

Horaires en cas de pluie:
14.30 Football Canadien (C)
"Winnipeg à Montréal"

SAGUENAY TELEVISION SERVICE
454, rue St-Hubert
Jonquières, Tél.: 547-2673
Place du Royaume, Chicoutimi
Tél.: 545-4080
467, Morin, Chicoutimi
543-1618

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

VENDREDI

- 8.45 36-24 (C)
- 9.00 Cinéma-matin
- "Crois des vivants"
- 10.30 Personnalité (C)
- 11.00 Les bouts d'choix (C)
- 11.30 Dessins animés (C)
- 11.45 Aujourd'hui
- 12.00 Votre service
- 12.30 Les nouvelles du midi
- 12.45 Rond Point
- 13.30 Cinéma
- "Terreur à Silver City"
- 15.00 Pour vous mesdames (C)
- 15.30 Pour vous mesdames (C)
- 16.00 Dessins animés (C)
- 16.30 Patouille (C)
- 17.00 Les tannants (C)
- 18.00 Studio Six
- 18.30 Madame est servie (C)
- 19.30 En première (C)
- "Le mercenaire"
- 21.15 Arts et spectacles
- 21.30 Découvertes 73 (C)
- 22.00 On est comme on naît (C)
- 22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
- 23.00 Les Normandises (C)
- 23.30 Pour adulte seulement
- "L'Amant de cinq jours"

SAMEDI

- 12.00 Adele (C)
- 12.30 Bon week-end (C)
- 13.30 Vers 76 (C)
- 15.30 Samedi sport
- 16.00 Sur le matelas (C)
- 17.00 Télé revue
- 17.30 Parti Québécois (C)
- 17.45 Parti Libéral (C)
- 18.00 Enquêtes spéciales (C)
- 18.30 Match sur roulettes (C)
- 19.30 Les grands spectacles (C)
- "Chevalier des sables"
- 21.30 Amicalement votre (C)
- 22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
- 23.00 Fin de soirée (C)
- "Chasseurs de scalp"

DIMANCHE

- 12.00 Bon dimanche (C)
- 13.45 Union nationale (C)
- 14.00 Football (C)
- "Toronto et Ottawa"
- 16.30 Long métrage
- 18.00 Parti Libéral (C)
- 18.30 Jeunesse (C)
- 19.30 Cinq Choix
- "Une sacrée tripouille"
- 21.30 Sous mon toit (C)
- 22.00 Québec sans chanter (C)
- 22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
- 23.00 Parti Québécois (C)
- 23.15 Parti Libéral (C)
- 24.15 Fin de soirée (C)
- "Fait pour rien"

ELECTRONICIER PROFESSIONNEL
DESGAGNE
ELECTRONIC ENR.
Vente et service
T.V. couleur, noir et blanc
INSTALLATION D'ANTENNE
Gerard Desgagné, prop.
Tél.: 549-8286
Route 16A — Face au
Riviera Chicoutimi



JACQUES BILODEAU ET LUCE GUILBEAULT dans le rôle des parents de Florence. Une des scènes les plus émouvante, que celle où Gaston se voit tel qu'il est par les mots de sa fille. Une belle soirée passée à l'UQAC, à travers l'oeuvre de Marcel Dubé interprété par le TPO.

Le prix Nobel de littérature attribué à Patrick White

STOCKHOLM (AFP) — L'Académie suédoise, constituant le jury du prix Nobel de littérature, a désigné jeudi comme lauréat, pour 1973, l'écrivain australien Patrick White. Patrick White est le premier Australien à obtenir le prix Nobel de littérature. Avant lui, deux de ses compatriotes ont été Dr F.M. Burnet 1960 et le Dr J.C. Eccles 1963.

"La célébrité croissante de Patrick White repose essentiellement sur sept romans dont le plus ancien est un ouvrage magistral, 'The Aunt's Story', description d'une rare pénétration de la vie d'une femme australienne célibataire et seule, dont les aventures s'étendent jusqu'en Europe et en Amérique", déclare l'Académie suédoise dans l'annonce de l'attribution du Prix Nobel de littérature 1973.

"Cependant, le livre qui révéla White fut 'The Tree of Man', vaste représentation épique, à la psychologie subtile, du développement d'une partie de la société australienne représentée dans la vie en commun d'un couple aux prises avec des difficultés internes et externes.

"Une autre face de l'Australie apparaît dans 'Voss', ou un 'explorateur à la volonté exacerbee rencontre son destin dans l'intérieur du pays: c'est une étude de caractère intensive avec pour décor les fascinantes terres désertiques de l'Australie.

Dans 'Riders in the Chariot', un 'accent particulier est mis sur ses penchants mystiques et symboliques', ajoute le communiqué. 'The Solid Mandala' peint, par des aspects contrastés, un double portrait de deux frères, où le raisonnable stérile s'oppose à l'intuitif fécond qui, aux yeux du monde, passe pour un quasi-fou."

LA VOIE DE L'AUSTRALIE

"Les deux derniers livres de White constituent son plus grand tour de force, à la fois pour leur ampleur et pour leur intensité frénétique", poursuit le communiqué de l'Académie suédoise. 'The Vivector' est une biographie imaginaire d'un artiste où toute une vie se déroule à travers l'analyse implacable de mobiles d'action et de forces motrices: c'est la lutte inlassable d'un artiste pour exprimer l'exceptionnel, en sacrifiant sa propre personne et ses semblables dans cet effort.

"The Eye of the Storm" place une vieille femme

"Florence" de Marcel Dubé: une interprétation inégale

par CHRISTIANE

CHICOUTIMI — L'inégalité des talents des comédiens interprétant cette pièce de Marcel Dubé: "Florence", a projeté le spectateur de la plus parfaite indifférence à la plus profonde intensité. Vraiment étrange ce jeu où l'inexpérience des uns a fait ressortir plus fortement le métier des autres.

"Florence", c'est l'image du mutant. Cet être entre le passé et l'avenir qui lutte pour sortir d'un état et s'adapte difficilement dans un monde pas encore défini. Une jeune fille de 20 ans, secrétaire au département des ventes d'une agence de publicité, s'éprend de son patron. Ce dernier, don Juan de pacotille profite de sa candeur, au détriment du terme fiancé. Autant, aux yeux de Florence, son patron Eddy représente la liberté, l'assurance, l'imprévu, autant Mauri-

ce, ce fiancé qu'elle rejette est-il la continuité de sa vie familiale à laquelle elle tente de s'arracher. Au fond, c'est de la vie que Florence est éprise, mais elle ne sait pas très bien ce qu'est la vie, et ce n'est pas son amie Suzanne, joliment poupée trop fardée, qui peut l'aider. Le tout se déroule en trois étapes importantes.

LA REVOLTE
Après la rupture de Florence entre les éléments secondaires de son existence: routine du bureau, fiancé et réserve, sa révolte s'abat sur les êtres les plus importants de sa vie: sa famille. Son père, petit salarié sans ambition qui a vendu ses ambitions, ses rêves, son courage, contre la sécurité et la paix, même depuis trente ans une existence monotone entre le travail et le repos. Sa femme Toinette, a aussi refoulé sa vie propre et existe passivement, accrochée à la seule illusion qui lui reste: un foyer comme les autres.

LE DOUTE
Denise Chartier, dans le rôle de Florence, ne porte ni sur son visage bien joli, ni dans son regard où ses gestes, tout ce qui devrait caractériser Florence: l'inquiétude, la révolte, la lassitude. Sa voix est agréable, mais son débit trop saccadé. Elle se précipite d'une tirade à l'autre, plus semblable à une petite fille, qu'à la jeune femme grave, tourmentée et profonde qui va en une journée changer toute sa vie.

Suzanne interprétée par Louise Turcot, est pittoresque et amusante. Jean Perrot et Jacques Brouillet dans les rôles de Eddy et de Maurice ne sont pas mal. Ils viennent tour à tour en scène, s'opposant comme s'opposent les désirs et les pensées de Florence.

Florence cria à son père toute l'apparente vérité de sa condition. Jacques Bilodeau, dans le rôle de Gaston, nous a procuré avec Luce Guilbeault, les moments les plus beaux et les plus intenses de la pièce. Sensibilité, expression et naturel ne se sont pas démentis dans leur jeu.

L'AUBE
Après avoir tout dit, après s'être enfuie, après avoir confié sa détresse à Eddy, après son retour au foyer où ses parents attendaient leur enfant tout en renaissant dans leur souffrance, Florence elle aussi naissait. Elle apprit la sécheresse d'un homme, et trouva dans sa peine la force de partir. La chrysalide devenait papillon. Et dans cette dernière scène, Denise Chartier elle-même était transformée. On la voyait souffrir. Et c'était bien.

Mise en scène: Richard Martin. Décors: Claude Girard. Costumes: Solange Legendre. Musique: Yvan Landry.



PRIX NOBEL — Le prix Nobel de littérature a été décerné hier à l'écrivain australien Patrick White. (PA Téléphoto)

PARTI LIBERAL
Ecoutez votre candidat à CJPM-T.V.

GHISLAIN HARVEY (DUBUC)
19 octobre de 12h.50 à 1h. p.m.

GERALD HARVEY (JONQUIERE)
21 octobre de 10.20 h. à 10.30h. p.m.

ROGER PILOTE (LAC ST-JEAN)
20 octobre de 9.30h à 9.45h. p.m.

Cette annonce est réservée et payée par Lucien Rheume, 49 Cabot, Kenogami.

CINEMA

ALMA	JONQUIERE
Alma	Centre
Jusqu'au 25 octobre incl., Le despote cruel 3 filles nues sur l'île de Robinson	Jusqu'au 25 octobre incl., La sorcière vierge Les envoûtés
Aristocrate	Bellevue
Jusqu'au 20 octobre incl., Un été 42	Jusqu'au 25 octobre incl., Les corps célestes Qui
Canadien	Elysée
Jusqu'au 25 octobre incl., Les corps célestes Ici Londres la colombe ne doit pas voler	Jusqu'au 25 octobre incl., Il était une fois dans l'ouest Les dynamiteros
CHICOUTIMI	BAGOTVILLE
Capitol	Saguenay
Jusqu'au 25 octobre incl., Les corps célestes Le magot	Jusqu'au 25 octobre incl., Deux femmes en or Les chats bottés
Cartier	
Jusqu'au 25 octobre incl., Il était une fois dans l'ouest Les dynamiteros	Jusqu'au 20 octobre incl., La guerre de Murphy Surcouf le tigre des 7 mers
Impérial	
Jusqu'au 25 octobre incl., La sorcière vierge Les envoûtés	
Place du Royaume Saguenay 1	MISTASSINI
Elle cause plus elle flingue Ah! si moi moine	Orphéon
Salle 2	Jusqu'au 25 octobre incl., Cosa Nostra Les stances à Sophie
Etat de siège Point de chute	ROBERVAL
Salle 3	Diana
Valet de carreau Y'a toujours moyen de moyen-ner	Jusqu'au 25 octobre incl., L'orange mécanique Chère Louise
	Ces horaires sont sujets à changements

Parti Québécois
Programme à CJPM-TV

19 octobre de 11:30 à 11:45

Comté Roberval (5 min.)
ALAIN BOUCHARD

Comté Dubuc (5 min.)
ANDRE DESGAGNE

Comté Jonquières (5 min.)
FRANCIS DUFOUR

20 octobre de 10:00 à 10:15

Comté Chicoutimi
MARC-ANDRE BEDARD

5:30 à 5:45 P.M. Régional
tous les candidats

UNIS CHEZ NOUS
DANS UN QUEBEC A NOUS

Annonce réservée et payée par M. Roméo Duval, Agent Officiel du PQ pour le Comté Dubuc.

UN FILM POUR TOUS LES AMATEURS DE BOXE, LUTTE & KARATE

Pour la 1^{re} fois en français une expérience totale dans l'art du combat!

VOYEZ... le poing de la furie...

VOYEZ... les cinq doigts d'acier!

en Couleur
dans
le DESPOTE CRUEL

3 Filles Nues SUR L'ILE ROBINSON

ALMA 177 SACRE-COEUR ALMA - 642-2992 OCT. 19-20-21-22-23-24-25 CLIMATISE

VEN. SAM. DIM. LUN. MAR. MER. JEU.

De 1934 dans le temps du lait à 64 UNE COMEDIE TRAI... 14 ANS

LE CORPS CELESTE
UN FILM DE GILLES CARLE

La femme en or reçoit LES CHATS BOTTÉS

UN DOUBLE RIRE
FOU! FOU! FOU!

DEUX FEMMES EN OR

LES CHATS BOTTÉS

SAGUENAY

Banquet au Capitol et Bellevue

WOODSTOCK
Vendredi et samedi, 25-26 OCTOBRE
200 personnes dans chaque salle
à 9h.30 et 10.00 p.m.

La femme en or reçoit LES CHATS BOTTÉS

ACHAQUE CINEMA

CANADIEN ALMA

Bellevue Capitol

LES FEMMES EN OR RECOIVENT LES CHATS BOTTÉS

18 ANS Adultes

UN DOUBLE RIRE
FOU! FOU! FOU!

DEUX FEMMES EN OR

LES CHATS BOTTÉS

SAGUENAY

Banquet au Capitol et Bellevue

WOODSTOCK
Vendredi et samedi, 25-26 OCTOBRE
200 personnes dans chaque salle
à 9h.30 et 10.00 p.m.

LE POUVOIR DE CES FILLES VOUS DONNERA LE CHOC DE VOTRE VIE

18 ANS Adultes

UN COUPLE EN FIC D'UNE SORCIERE SENSUELLE

la SORCIERE VIERGE

LES ENVOUTEES

IMPERIAL CENTRE

CARTIER
TEL. 543-318

ELYSEE
TEL. 542-501

SERGIO LEONE UN NOM. PRESQUE UNE LEGENDE

HENRY FONDA ET JASON ROBARDS
CHARLES BRONSON ET CLAUDIA CARDINALE
6 JOURS — UN SEUL PRINT 1.50

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST ET LES DYNAMITEROS

FÉMININ QUOTIDIEN

39,000 avortements au Canada en 1972 contre 5,500 en 1967

OTTAWA (PC) — Certaines personnes croient que le fait de subir un avortement est un processus aussi simple que de se faire arracher les dents, mais cela est faux, déclare le Dr Harry Oxorn, professeur d'obstétrique et de gynécologie à l'Université d'Ottawa.

"C'est malgré tout une procédure chirurgicale, et cela devrait être considéré comme tel", a-t-il dit au cours d'une récente assemblée de médecins.

A cause de la demande croissante d'avortements dans les hôpitaux canadiens, — il y en a eu 39,000 en 1972, par comparaison avec 5,500 en 1967, avant que les lois sur l'avortement aient été changées — un grand nombre de femmes croient que c'est une procédure simple et sans danger.

Selon le Dr Oxorn, cette opération, lorsqu'elle est faite avec soin, est sans danger et relativement simple. "Mais elle doit être faite avec soin".

Les statistiques sur les morts causées par les avortements varient d'un pays à l'autre.

En Grande-Bretagne, on signale environ 22 cas de décès sur 100,000 avortements, et au Japon, 4,1.

Ces variants représentent possiblement différentes méthodes de statistiques, et probablement un certain nombre de décès non rapportés, à cause de l'absence de rapports ultérieurs avec les patientes qui ont été traitées dans une clinique, a fait remarquer le Dr Oxorn. De la même façon,

les statistiques sur les décès représentent jusqu'à un certain point le degré de compétence des chirurgiens et les cliniques qui offrent une certaine sécurité.

PEU DE MORTS AU CANADA

Les chiffres fournis par Statistique Canada pour 1971 démontrent qu'il y a eu 30,923 avortements au Canada et six morts rapportées. Cependant, il n'est pas clairement établi que ces décès incluent les femmes qui ont eu des avortements dans un autre pays et sont mortes au Canada après leur retour.

Le Dr Oxorn a exprimé de l'inquiétude vis-à-vis des avortements pratiqués dans d'autres villes ou pays, alors qu'une femme ne peut se faire avorter ici, et par conséquent se rend

à New York par avion, et revient avec des complications.

Des études récentes indiquent qu'environ 17 pour cent des femmes ont des complications quelconques après un avortement, a dit le Dr Oxorn. Les plus dangereuses sont la perforation de l'utérus, les infections, les saignements et hémorragies post-opératoires, la stérilité possible et les complications pendant la grossesse suivante, si par exemple il y a un facteur RH et que les tests sanguins n'ont pas été faits.

CONSEILS NECESSAIRES

Le Dr Oxorn dit que presque toutes les études démontrent aujourd'hui qu'il n'y a pas de dommages psychiatriques permanents infligés aux

femmes normales et non atteintes de psychose. Il peut y avoir une faible dépression, et certains sentiments de culpabilité, si la femme ne bénéficie pas des conseils nécessaires.

La dépression est habituellement pire parmi les femmes à qui on refuse l'avortement, a-t-il dit. Et les sentiments de culpabilité sont habituellement pires chez les femmes dont la famille a insisté pour qu'elle subisse l'avortement.

La mort de la mère se produit beaucoup plus fréquemment lorsque l'avortement est pratiqué tard au cours de la grossesse. Les complications augmentent avec la longueur de la grossesse.

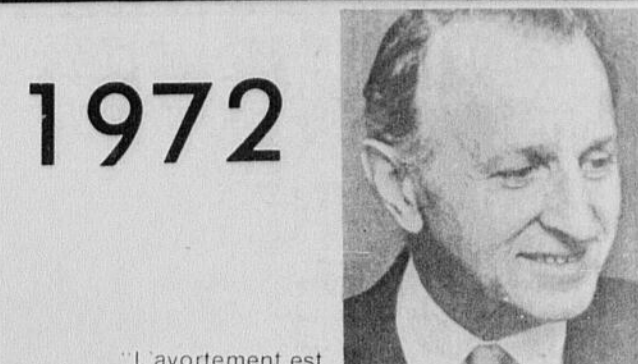
Une importante étude a démontré que seulement 7,3 des femmes sur 100,000 avortements

mourait lorsque l'intervention chirurgicale était pratiquée avant la 12ème semaine de grossesse, par comparaison avec 22,7 décès sur 100,000 avortements après 12 semaines. Une autre étude a indiqué un taux de décès de 3,6 par 100,000 avant 10 semaines, et de 97 par 100,000 après 16 semaines.

PRECAUTIONS NECESSAIRES

Si on doit pratiquer des avortements, a dit le Dr Oxorn, il faut que toutes les précautions nécessaires soient prises.

De façon idéale, l'intervention devrait être pratiquée avant la 10ème semaine. Il devrait y avoir des services de conseillers, mais aucun délai dans la pratique des interventions. De plus, il devrait y avoir des installations spéciales, et des spécialistes compétents.



OPERATION SIMPLE ET SANS DANGER - Le Dr Harry Oxorn est professeur d'obstétrique et de gynécologie à l'Université d'Ottawa. Selon lui, l'avortement, quand il est fait avec soin, est une opération simple et sans danger. (Photo PC).

PATRONS

SUPER-CHEMISES!



Patron imprimé 9070
Grandeurs 8-18
par Marian Martin

Allez à des soirées ou réunions avec cette chemise à manches longues, confectionnée de crepe ou de satin. Coupez aussi un modèle sport avec manches courtes et appliquez pour boutons. Commandez maintenant!

Patron imprimé 9070
Grandeurs 8-10-12-14-16-18
La grandeur 12 (busse 34) pour la chemise à manches longues requiert 2 1/4 verges de 45 pouces de largeur, l'autre 1 5/8 verge de tissu 60 pouces. \$0,75.



Ces patrons sont imprimés en anglais. Un lexique français des principaux termes de couture les accompagne. Soixante-quinze sous (0,75) pour chaque patron en argent, cheque ou mandat. Ajoutez 0,15 pour chaque patron pour la livraison première classe. Envoyez votre commande à: Le Quotidien, du Sagouney, Les Studios, 60 Progress Avenue, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

NOUVEAU!
150 nouveaux motifs dans notre catalogue 1974 de travail à l'aiguille. Trois motifs gratuits, envoyez 0,75.

NOUVEAU!
Livre de couture et tricot, avec patrons de tissus de base \$1,25.
Livre de crochet de fleurs, mode-cadeaux, court-pointes \$1,00.
Livre de crochet "Instant" \$1,00.
Livre pour économiser "Instant" \$1,00.
Livre d'art facile de travail à l'aiguille \$1,00.
Livre pour court-pointes no. 14 \$1,00.
Livre complet pour cadeaux \$1,00.
Livre "Instant" macramé \$1,00.
Livre pour patrons 16 couvertures piquées \$0,60.
Livre pour couvertures piquées de musée no. 2 \$0,60.
Livre de 15 couvertures piquées du jour no. 3 \$0,60.
Livre "Instant" de 16 tapis \$0,60.
Livre 12 patrons court-pointes no. 12 \$0,60.

Avortement

"Mieux vaut éviter la grossesse que de passer par cette épreuve"

OTTAWA PC — IL Y A QUATRE ANS, Anne C. a subi un avortement. Elle en était à sa dernière année à l'université; l'homme impliqué terminait son avant-dernière année de médecine. Ils se sont mariés par la suite, mais à ce moment-là ils ne croyaient pas que c'était possible de le faire.

"Il n'était pas question non plus de garder le bébé, je n'aurais pu supporter psychologiquement".

Le couple attend maintenant son premier enfant, désiré celui-là.

"Tout cela a été causé par l'ignorance et par une émotion incontrôlable à l'université, dit-elle. Et

pour ceux qui disent que j'aurais dû payer le prix de mon erreur, laissez-moi leur dire que je l'ai payé". Pour Anne C., cette décision fut très pénible, et elle l'est encore, comme on peut le constater à la façon dont elle en parle.

"Il m'aurait fallu quitter l'université, si j'avais accepté la grossesse. Probablement que Ron aurait dû partir lui aussi. Nous n'aurions pas eu les moyens de rester. Cela aurait beaucoup peiné ma mère, qui est veuve. Et les parents de Ron, qui avaient beaucoup sacrifié pour lui payer ses études en médecine..."

ENCORE DANS LE DOUTE

Elle croit aussi qu'elle

aurait pu en vouloir au bébé si elle avait accepté la grossesse. "Il aurait été mauvais de penser: "Si tu n'étais pas là, nous ferions telle et telle chose". Aucun bébé ne mérite cela". Mais elle se demande encore parfois si cette décision était une décision égoïste.

"Les autres vous font vous sentir coupable, dit-elle. Ce qui me rend vraiment furieuse, c'est de lire

ce que disent certains politiciens pompeux au sujet des femmes qui ne prennent pas leurs responsabilités sérieusement, et qui affirment que les lois sur l'avortement sont trop libérales.

"Les politiciens et les comités médicaux ne peu-

vent savoir comment une telle décision affectera nos vies, et peut-être aussi celle du bébé. Ils ne savent pas ce que c'est. Ils nous donnent l'impression que nous sommes des criminels".

Elle se rendit à New York par avion, subit l'opération pendant l'après-midi, demeura dans un hôtel avec une amie pour la fin de semaine et retourna ensuite à Ottawa.

"Je me sentais coupable, comme si j'avais passé clandestinement la frontière".

"Les politiciens qui disent qu'il ne devrait pas y avoir de

grossesses non désirées, à cause des contraceptifs qui existent.

Dans les mêmes circonstances, Anne ferait la même chose. "Mais je ne le ferai pas deux fois. J'ai appris qu'il vaut mieux éviter la grossesse que de passer par cette épreuve traumatisante. Ce n'est pas facile. C'est comme se faire enlever un morceau de soi-même pour sauver sa propre vie et pour acheter la tranquillité d'esprit de ceux qui nous aiment.

"Ce n'est pas une chose qu'on fait parce que c'est plus facile. C'est uniquement faire un choix entre deux maux également terribles".



CONSEILLERE EN AVORTEMENT - Lore Perron est la directrice nationale d'un service d'aide à la grossesse, à Ottawa. Avec ses collègues d'Arca (Association for Review of Canadian Abortion Laws), elle a prodigué des conseils à plus de mille femmes. (Photo PC)

Semaine de la nutrition

Les collations sont-elles indispensables?

Les collations sont-elles indispensables? Bien sûr que non! Tout dépend de vos habitudes alimentaires. Prenez-vous un repas, trois repas ou six repas par jour?

Selon la Corporation des Diététistes du Québec, dans la belle province la tendance actuelle est de s'écarter des trois repas conventionnels; déjeuner, dîner et souper et de manger moins à la fois mais plus fréquemment soit quatre à cinq fois par jour.

Cette tendance alimentaire n'est pas sans inconvénients et nécessite un choix judicieux des aliments composant les collations.

Attention! on ne remplace pas un repas par une collation. La collation peut jouer le rôle de supplément ou de complément d'un repas mais non d'un substitut. Si les collations font partie de vos habitudes alimentaires, avant de faire un choix arrêtez-vous et pensez à ce qu'elles contiennent et à ce qu'elles vous apportent.

Contiennent-elles des calories vides, c'est-à-dire des aliments qui fournissent des calories mais peu de substances nutritives (boissons gazeuses, chips, chocolat) ou des aliments

qui en plus de vous donner de l'énergie contiennent des éléments nutritifs, tels que vitamines et minéraux? Vous apportent-elles un complément à votre ration quotidienne ou un supplément de poids?

Pensez également que la quantité et la qualité des aliments dont votre organisme a besoin chaque jour pour se maintenir, se renouveler ou se développer varient en fonction de votre âge et de votre activité.

Voici une variété d'aliments parmi lesquels vous pouvez choisir vos collations et qui tout en fournissant plus ou moins de calories vous apportent des vitamines A, B, C, D et des minéraux, calcium, fer, phosphore, etc.

Vous surveillez votre poids? Pourquoi ne pas prendre des légumes crus: bâtonnets de carottes et céleri, tomate, jus de concombre ou de légumes, concombre ou une petite salade accompagnée d'une vinaigrette basse en calories; des fruits frais ou en conserves (sans prendre le sirop) pomme, orange, cantaloup, melon d'eau, salade de fruits ou jus de fruits non sucrés. Vous aimez le lait et les produits

laitiers? Prenez un verre de lait écrémé, un petit morceau de fromage ou lait écrémé ou un yogourt nature.

Vous voulez maintenir ou augmenter votre poids, choisissez parmi les aliments ci-dessus en augmentant les quantités ou voici d'autres suggestions. Utilisez des céréales à grains entiers, telles le blé, le germe de blé, l'avoine ou le son pour faire des biscuits, des muffins ou des pains auxquels vous pouvez incorporer des raisins, des noix, des dattes ou autres fruits secs. Le lait se prête à une variété de combinaisons: eggnog, milk-shake, lait au chocolat, pouding au lait, cossetarde, blanc manger, yogourt à saveurs variées, crème glacée. Consommer du fromage avec des biscuits ou en sandwichs. Prenez des noix ou une tartinade de beurre d'arachides.

Vous avez une variété d'aliments, il n'en tient qu'à vous de bien choisir! Faites fonctionner votre imagination.

Commencez dès maintenant à prendre de bonnes habitudes alimentaires. N'oubliez pas avant de prendre une collation, arrêtez-vous et PENSEZ et ne perdez pas la BALANCE de vue!

Toute ressemblance avec des événements réels ou avec des personnes existantes, ou ayant existé, n'est ni fortuite ni accidentelle.

LE FILM DE L'ANNÉE POUR TOUS

Yves Montand

ETAT DE SIEGE

UN FILM DE COSTA-GAVRAS

ECRIT PAR FRANCO SOLINAS MUSIQUE PAR MARIS THEODORAKIS
UNE PRESENTATION DES FILMS MOUTON EN ASSOCIATION AVEC CINEVIDE

2e Film: "POINT DE CHUTE" Avec Johnny Hollyday

CINEMA 2

Sur semaine: Point de chute — 7-15
Etat de siege — 8-45
Fin de semaine: Point de chute — 12-45, 4-20, 8-00
Etat de siege — 2-15, 5-50, 9-30

LES DISTRIBUCTIONS CINE-CAPITALE LTEE
présentent une production de CLAUDE HEROUX

Y A TOUJOURS MOYEN DE MOYENNER!

Un film de Denis Héroux

POUR TOUS

YVAN DUCHARME
WILLIE LAMOTHE
DANIELLE OUMET
JEAN-GUY MOREAU
ROGER GARAND
GILLES LATULIPPE
CLEMENCE DESROCHERS
PAUL BERVAL

2e Film: "LE VALET DE CARREAU"

CINEMA 3

Sur semaine: Y a toujours moyen de moyenner! — 6-45, 10-10
Fin de semaine: Valet de Carreau — 1-00, 4-35, 8-15
Y a toujours moyen de moyenner! — 2-55, 6-30, 10-05

un SACRÉ bon film! 14 ANS

Gilles LATULIPPE

DANS SON PREMIER GRAND FILM

Ah, Si Mon Moine Voulait...

MARCEL SABOURIN-LOUISE TURCOT-DARRY COWL-JEAN-MARIE PROSIER
GUY HOFFMAN-ERNEST GUIMOND-CATHERINE ROUVEL-ROSALINE HOFFMAN
JOCELYNE GOYETTE-DANIELE PARADIS-GUY LELARGE-RACHEL CALHER

Une co-production CINEPIX-CITEL-PIERSON Réalisé par CLAUDE PIERSON COULEUR

2e Film "ELLE CAUSE PLUS... ELLE FLINGUE"

CINEMA 1

COMMENCANT AUJOURD'HUI
HORAIRE: sur semaine: Ah! si mon moine... 7h et 10h 15 — Elle cause plus... à 8h40. Sam et dim. Ah! si mon moine... 1h - 4h10 - 7h20 - 10h30 — Elle cause plus... à 2h35 - 5h45 - 9h00 fin à 12h00.

CINEMAS PLACE DU ROYAUME

2 GRANDS FILMS dans chaque cinéma (du vendredi au jeudi suivant)

Tel.: 545-4260

Chers clients:

NOUS REGRETTONS

...de ne pouvoir vous offrir les services que vous êtes en droit d'attendre de nous

DEVANT LE DEBRAYAGE

...de nos employés, alors que les négociations n'étaient pas rompues.

NOUS AVONS ETE FORCES

...de subir la fermeture de nos magasins.

NOUS ESPERONS

...sincèrement pouvoir vous servir dans le plus bref délai.

LE COMITE DE NEGOCIATION PATRONAL

POUR ET AU NOM DES COMMERCE SUIVANTS

11 MAGASINS APPARTENANT A PROVIGO

MAGASIN "PROVIGAIN"
351 RUE RACINE, ARVIDA

MAGASIN "PROVIGAIN"
BOUL. STE-GENEVIEVE, CHICOUTIMI-NORD

MAGASIN "PROVIGAIN"
2120 RUE ROUSSEL, CHICOUTIMI-NORD

MAGASIN "PROVIGAIN"
RUE PRINCIPALE, CHIBOUGAMAU

MAGASIN "PROVIGAIN"
RUE SPRINGER, CHAPAIS

MAGASIN "PROVIGAIN"
CHUTE DES PASSES

MAGASIN "PROVIGAIN"
668 BOUL WALBERG, DOLBEAU

MAGASIN "PROVIGAIN"
361 RUE ST-DOMINIQUE, JONQUIERE

MAGASIN "PROVIGAIN"
733 ST-HUBERT, JONQUIERE

MAGASIN "PROVIGAIN"
71 STE-FAMILLE, KENOGAMI

MAGASIN "PROVIGAIN"
211 STE-FAMILLE, KENOGAMI

33 MAGASINS INDEPENDANTS

DUFOUR & MALTAIS Provigain
190 SACRE-COEUR, ALMA

MARCHE COLLARD Provigain
219 LASALLE, ARVIDA

BOUCHERIE DAVIS "EPI"
325 RUE DAVIS, ARVIDA

DUCHESNE & FRERES Provibec
164 RUE BURMA, ARVIDA

MARCHE RACINE Provipop
244 RUE RACINE, ARVIDA

C.E. TREMBLAY "METRO"
400 BOUL. MELLON, ARVIDA

MARCHE E.L.T. "PROVIBEC"
455 RUE VICTORIA, BAGOTVILLE

COTE & GILBERT Ltée Provigain
19 RUE ALBERT, BAGOTVILLE

"JAT" STORE Ltée Provigain
404 RUE RACINE, CHICOUTIMI

JAT MONTCALM Provigain
616 MONTCALM, CHICOUTIMI

CAPITALE "CO-OP"
RUE ST-ANNE, CHICOUTIMI

FELIX CHOUINARD Métro
666 RUE CARON, CHICOUTIMI

ADHEMARD LAVOIE Mini-Prix
2708 BL. ST-JEAN-BAPTISTE, CHICOUTIMI

LAVOIE & FILS Enr MINI-PRIX
2708 BL. ST-JEAN-BAPTISTE, CHICOUTIMI

LAVOIE & GAGNON Mini-Prix
663 RUE TACHE, CHICOUTIMI

ARTHUR LAROUCHE Métro
992 BL RIVIERE DU MOULIN, CHICOUTIMI

RAYMOND LAVOIE "EPI"
618 STE-ANNE, CHICOUTIMI

WELLIE COTE "PROVIBEC"
439 RUE RACINE EST, CHICOUTIMI

C.A. DESMEULES Provipop
2700 RUE ROUSSEL, CHICOUTIMI-NORD

LEPAGE & LAVOIE Provigain
291 BOUL. DE LA BAIE, GRANDE-BAIE

SYNDICAT "CO-OP"
2851 BOUL. GRANDE-BAIE, GRANDE-BAIE

NOEL GRENIER
RUE ST-HUBERT, JONQUIERE

LUCIEN GAGNON PROVIGAIN
45 RUE DU VIEUX PONT, JONQUIERE

ALBERT BERGERON PROVIGAIN
56 ST-DOMINIQUE, JONQUIERE

HENRI GRENIER Provigain
384 BOUL. DU CENTENAIRE, JONQUIERE

J.L. CHAYER Ltée "METRO"
87 DU VIEUX PONT, JONQUIERE

CANTIN & FRERES 'Provipop'
240 ST-DOMINIQUE, JONQUIERE

J.A. THIBEAULT 'PROVIBEC'
3351 BOUL. GRANDE-BAIE, PORT-ALFRED

JOFFRE THIBEAULT 'Provibec'
451, 3 ième RUE, PORT-ALFRED

ROBERT BOUCHARD Mini-Prix
591, 3 ième RUE, PORT-ALFRED

FORTIN & MERETTE
76 BL. ST-JEAN-BAPTISTE, RIV. DU MOULIN

MAGASIN JAT Ltée Provigain
878 BOUL. ST-JOSEPH, ROBERVAL

LEO BOUTIN Ltée Provigain
41 BOUL. SACRE-COEUR, ST-FELICIEN

NEW YORK 010 001 000 2
OAKLAND 000 000 000 0

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

2e Section

Vendredi, le 19 octobre 1973

Page 13

Encore McGraw et les Mets!

NEW YORK (PA) - Tug McGraw s'est tiré d'une impasse alors que les coussins étaient tous occupés dans la 7e manche hier soir et a préservé un triomphe de 2-0 des Mets de New York aux dépens des As d'Oakland dans la 5e partie de la Série mondiale. La victoire a donné une avance de 3-2 aux Mets dans cette série, 4 de 7, qui se poursuivra à Oakland samedi après-midi. Jerry Koosman avait blanchi les

As 2-0 pendant six manches sous une froide température et menait 2-0 lorsqu'il a éprouvé des difficultés.

Gene Tenac a commencé la 7e reprise avec un but sur balles, puis, après un retrait, Ray Fosse a cogné un double dans la gauche, ce qui a chassé Kossman et amené McGraw, qui avait lancé pendant 10 manches au cours des trois premiers matches de la série.

Il a d'abord accordé un but sur

balles à Deron Johnson, frappeur d'urgence, puis Angel Mangual a remplacé Darold Knowles au bâton.

Mangual a frappé une chandelle à l'arrêt-court. McGraw a ensuite retiré Bert Campaneris au bâton avec une balle tire-bouchon.

McGraw s'est mis encore dans l'eau chaude dans la 8e, accordant deux buts sur balles après deux retraits.

Toutefois, McGraw a incité Alou à frapper une flèche au 3e-but Garrett pour le 3e retrait.

Ce furent les seules réelles chances des As sous cette température plus favorable au football qu'au baseball.

Les Mets ont compté dès la 2e manche lorsque Cleon Jones, victime de la grippe mercredi soir, a débuté avec un double dans la gauche aux dépens de Vida Blue. John Milner a suivi avec un simple dans la droite et Jones a croisé le marbre. Milner a réussi son exploit sur le compte 0-2.

Dans la 6e Jones a encore débuté avec un long coup, mais Joe Rudi l'a privé avec un attrapé sur la clôture, ce qui a aussi privé les Mets d'un autre point, car Jerry Crote a frappé un simple après deux retraits et Don Hahn a suivi avec un long triple au centre, bon pour un autre point.

Après que McGraw eut annulé deux menaces des As, les amateurs ont commencé à sérénader Charles Finley, propriétaire du Oakland, avec le chant "Good-bye Charlie, adieu."

McGraw a fini le match en beauté avec deux retraits au bâton, y compris celui du frappeur d'urgence Billy Conigliaro.

McGraw n'a jamais perdu confiance

NEW-YORK (PA) - Et dire que Tug McGraw, le lanceur de relève étoilé des Mets de New-York, envisageait dans sa jeunesse la carrière de barbier.

"J'ai même déjà coupé les cheveux de mon garçon de 17 ans", a déclaré McGraw après avoir préservé la victoire des siens, hier, dans la cinquième rencontre de la série mondiale de baseball.

Il a alloué un coup sûr, a accordé trois buts sur balles et a retiré trois frappeurs au bâton en 2-2-3 manches.

Reconnu pour sa balle tire-bouchon, McGraw a confié avoir lancé des rapides dans une proportion de 85 pour cent.

"Tout simplement parce que j'en avais envie", a-t-il dit.

"Je crois d'ailleurs que les frappeurs des Athletics s'attendaient continuellement à se faire servir des balles tire-bouchon."

McGraw s'est cependant dit déçu de sa performance en septième et huitième manches alors qu'il a alloué trois buts sur balles.

"Mes lancers manquaient de précision mais je me suis repris à la neuvième", a-t-il dit.

McGraw a pourtant connu des difficultés au début de la saison 1973. Il n'a pas gagné un match à ses 41 premières apparitions au monticule

et présentait à un certain moment une fiche de 0-6 avec une moyenne de 5.42 points mérités.

"Je me souviens qu'un soir, à Montréal, en pleine période léthargique, je me demandais si je ne réussais jamais à retirer un frappeur à nouveau."

Mais, heureusement pour Yogi Berra et ses Mets, McGraw s'est ressaisi. Il s'est particulièrement signalé dans les dernières semaines de la campagne alors que les Mets sont passés de la dernière position à la première dans la division Est de la Ligue nationale avant de battre Cincinnati en série éliminatoire.

"Je n'ai jamais perdu confiance. J'ai toujours cru en moi-même", a dit l'as de relève des Mets, victime d'une longue léthargie cet été, mais en grande condition en septembre pour conduire New York au titre dans la Ln. "Tout le monde doit croire en quelque chose, dit McGraw qui a gagné quatre matches et préservé 12 victoires en septembre. Moi, j'ai foi en nous-mêmes."

"Je savais que nous avions un bon club au camp d'entraînement et j'ai vraiment cru que nous avions des chances lors du retour au jeu de Bud Harrelson, Cleon Jones et Jerry Crote.

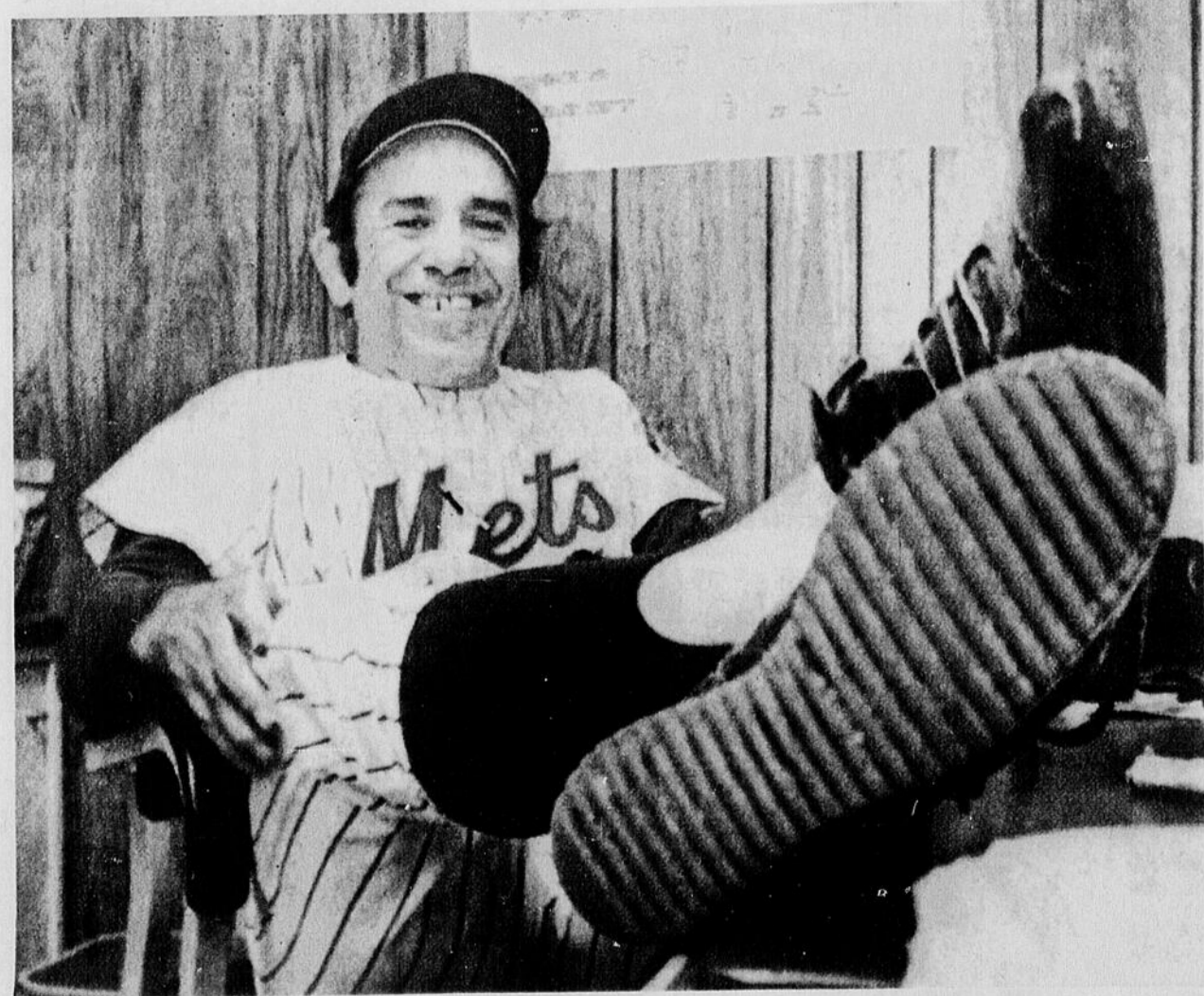
"De plus, je savais que je pouvais lancer."

"Vous ne pouvez formuler des reproches à Berra" - Jerry Koosman-

Numéro un

Le lanceur Tug McGraw, des Mets de New-York, lève son pouce en signe de satisfaction, après avoir pris la relève de Jerry Koosmans, hier, pour aider les Mets à triompher 2 à 0 des Athletics.

(Téléphoto PC)



Instructeur heureux

L'instructeur Yogi Berra, des Mets de New-York, affichait un large sourire, hier, à la suite de la victoire de son équipe. Les Mets possèdent maintenant une avance d'une partie sur les Athletics. (Téléphoto PC)

NEW YORK PA — "Si vous ne réussissez pas à lancer un match complet, la meilleure chose qui puisse nous arriver est d'être remplacé par Tug McGraw."

"Aucun joueur ne désire être retiré d'un match", a déclaré le lanceur gagnant Jerry Koosman après avoir limité les Athletics d'Oakland à trois coups sûrs en 6-1-3 manches.

"Mais vous ne pouvez pas reprocher à Yogi Berra sa décision d'envoyer McGraw au monticule. Tug a joué de l'excellent baseball au cours des deux derniers mois."

Les Mets, qui ont pris les devants 3-2 dans la série mondiale de baseball, pourraient s'assurer le championnat dès la prochaine rencontre, samedi, à Oakland. Les lanceurs probables pour ce match sont Tom Seaver, du côté des Mets, et Jim Catfish Hunter pour les Athletics.

"Tug est un lanceur remarquable avec des lancers remarquables

et une attitude d'esprit remarquable", a ajouté Koosman, qui a retiré quatre frappeurs sur trois prises et alloué quatre buts sur balles en méritant sa deuxième victoire depuis la fin du calendrier régulier.

"J'étais passablement satisfait de ma balle rapide", a-t-il déclaré.

"Mais j'avais une certaine difficulté à contrôler mes lancers."

Le gérant Yogi Berra a confié qu'il n'hésiterait pas à utiliser McGraw si ses lanceurs débutants flanchent dans le prochain match.

"Je l'utiliserai, veuillez me croire. Je ne sais pas si Koosman était content de voir McGraw s'emmener au monticule mais je sais que moi

je le serais si j'étais un lanceur débutant."

Dans le vestiaire des Athletics, le gérant Dick Williams se disait ébahi par les lancers des Mets.

"Je pense que Vida Blue a disputé un excellent match. Mais Koosman et McGraw ont tout simplement mieux lancé. Nous frappons la balle avec force mais jamais au bon endroit, particulièrement contre McGraw."

"Vous appelez ça bien lancer, vous, lorsque Wayne Garrett doit s'élaner et capter une flèche pour mettre fin à une manche avec deux coureurs sur les sentiers?" a demandé Reggie Jackson avec dépit.

Williams aurait signé un contrat non résiliable

NEW-YORK (PA) - Le propriétaire des As d'Oakland Charles Finley a déclaré hier que le gérant Dick Williams, qui aurait l'intention de démissionner après la Série mondiale, avait signé "un contrat de deux ans non résiliable".

Mais au baseball, les contrats des gérants ne sont plus "non résiliables" quand il veut passer à un autre club.

"Williams n'a qu'à démissionner", a dit Jack McKeon, gérant des Royals de Kansas City, qui ne doute pas "du passage de Williams aux Yankees".

Williams niait encore hier qu'il ait dit à ses joueurs avant le match de mardi qu'il résignerait après la Série mondiale.

"Charlie ne m'a rien demandé à ce sujet parce que j'ai déjà nié cette rumeur qui court depuis deux

semaines", a dit Williams.

Plusieurs joueurs ont toutefois affirmé que Williams leur avait fait part de son intention de démissionner. Le 2e but Dick Green a été le premier à le dévoiler en disant: "La nouvelle est bien connue, de toute façon."

"Je n'empêcherai pas les Yankees de l'approcher s'ils m'en demandent la permission", a conclu Finley.

Dick Williams s'est moqué hier de la suggestion voulant que "l'affaire Andrews" ait affecté le moral et la tenue de ses As d'Oakland dans la Série mondiale.

"Nous avons gagné sans lui mardi soir et perdu avec lui mercredi. Où trouvez-vous la motivation dans cela?"

Williams aurait tenu une réunion secrète avec le club et déclaré qu'il

était tanné de la situation à Oakland et qu'il démissionnerait après la série.

Comment un club peut-il faire son possible dans de telles conditions?

"Je vais vous le dire, a rétorqué Williams. Ces gars-là ont deux mots, dont l'un invisible, écrits sur leur uniforme. L'un est 'Oakland' ou 'As' et l'autre est 'Fierté'."

"La fierté est notre motivation. La fierté et l'argent, car nous sommes tous des professionnels."

Williams a reconnu qu'il était inquiet mardi soir, ignorant comment le club réagirait à la confusion créée par l'incident Andrews.

"Lorsque Bert Campaneris a commencé le match au bâton, je me demandais s'il s'inquiétait plus d'Andrews que de Tom Seaver. Dès le premier lancer, je savais que je n'avais pas à m'inquiéter."



LUCIEN EMOND

Si la rudesse doit servir le hockey

Comme dirait le chansonnier Jacques Michel, si le hockey se veut uniquement une incitation à la violence, je débarque.

Si le hockey entend utiliser des garçons de 15 et 16 ans pour fromenter cette même violence, je débarque.

Si le hockey tolère, à toute fin pratique, le coup de patin sur la peau d'autrui, je débarque.

Si le hockey devient le lieu commun des bagarreurs de quartiers, des exécutants de sales besognes, je débarque.

Si le hockey ne peut compter sur un leadership de première force, je débarque.

Mais au contraire...

Si le hockey se débarrasse de ce climat malsain de violence, j'embarque.

Si le hockey se veut avant tout une école de formation, j'embarque.

Si le hockey punit toute infraction grave comme il se doit, j'embarque.

Si le hockey recherche avant tout à développer de véritables talents en respectant un ordre des valeurs, j'embarque.

Si le hockey peut compter sur des dirigeants alertes, imbus du bien commun et du rôle qui leur incombe, j'embarque.

On connaît les incidents survenus ces jours derniers à Laval. Un peu moins ceux de Hull qui n'en n'ont pas moins répugné les bien pensants. Ils sont le fruit de cette sordide campagne de publicité axée sur la violence et qui fut le lot du hockey junior majeur pendant plus d'un mois. Avec certains gerants et instructeurs se comportant en véritables irresponsables sans pour autant que personne ne vienne leur fermer le "clapet".

Récolte et semence

Ce qu'on devait craindre ne s'est produit hélas que trop rapidement. Dans les deux villes déjà précipitées, il s'est trouvé des têtes folles pour transformer la patinoire en véritable chenil. Et aujourd'hui on panse des plaies quand on ne cire pas vengeance tout simplement.

Sur le tard, arrive un premier cortège de sanctions. Je ne tiens pas à faire un départage des responsabilités. Mais je soutiens qu'un coup de patin sur autrui dans une société qui se veut évoluée est un geste inadmissible et passible d'une suspension minimum d'un an. On s'est contenté d'une suspension de cinq matches et d'une amende de \$40. Pratiquement une incitation à recommencer à la prochaine occasion! Sans doute s'inscrit-elle dans le cadre d'un hockey junior soumis à la seule loi de l'intimidation.

Dans l'édition de mardi de "La Presse", François Béliveau parlait "des lions locaux (de la cage du National de Laval), favoris des spectateurs, qui se sont mis à manger les petits chrétiens du Saguenay et plus ils se montraient sournois, plus on les applaudissait."

Et il a fait état également d'un joueur du Laval "qui a eu le courage d'attaquer un adversaire avec une foudroyante droite mais par derrière (vous avez vu la figure de Denis Villeneuve!) et un ou deux autres Lavallois qui se sont servis sadiquement de leurs patins pour laisser de belles marques rouges à leurs rivaux."

Des représailles

Et voilà maintenant que chez les martyrisés, on parle ouvertement de représailles. Ce qui nous entraîne dans un cheminement fort dangereux.

Il est aisé pour les Saguenéens de se lancer sur le sentier de guerre pour des occasions "spéciales", de faire appel à des muscles de l'extérieur pour servir une réplique physique. Avec un peu de tapage publicitaire, "vous remplissez la cabane" comme le laissait entendre à Roger Roy un des dirigeants du club de Laval.

La belle affaire! Ou va nous conduire un comportement semblable? A une recrudescence de rudesse qui ne me dit rien de bon, qui engendrera de nouveaux abus. Et après, on viendra nous causer d'une solide formation assurée par le hockey.

Il est à souhaiter que les dirigeants du hockey junior majeur sauront retenir les deux dernières leçons. Au moins pour nous éviter la tentation d'en appeler à la loi du talion et pour bien nous assurer que la Ligue junior majeure du Québec tient avant tout à offrir à la consommation des spectacles de hockey, non ceux du cirque.

Devant 7,136 spectateurs

Alain Caron conduit les Nordiques à la victoire

QUEBEC (PC) — Alain Caron a brisé une égalité de 2-2 avec son deuxième filet de la saison, vers la fin de la première période, hier soir, et les Nordiques de Québec ont battu les Toros de Toronto 5-2 dans un match de l'Association mondiale disputé au Colisée de Québec devant 7,136 spectateurs.

Caron, auteur de 36 buts la saison dernière, a déjoué le gardien Gilles Gratton avec l'aide de Serge Bernier et Norm Descôteaux.

Guy Dufour, Robert Guindon, Bernier et Pierre Guité ont réussi les autres filets des Nordiques qui ont ainsi mérité leur deuxième victoire consécutive contre Toronto.

Dufour a ouvert le pointage dans la cinquième minute de jeu mais Tom Martin a riposté pour les Toros moins de quatre minutes plus tard. Ce dernier a capté une passe de Richard Sentès et a très habilement contourné le défenseur Jean-Claude Tremblay avant de tromper la vigilance de Serge Aubry.

Sentès a compté le deuxième but des Toros, 11 secondes seulement après que Guindon eut redonné les devants aux Nordiques.

Bernier a marqué son quatrième filet de l'année à 8:41, en période médiane, et Guité a suivi avec son premier de la saison au dernier vingt.

L'arbitre Ray Thomas a imposé 14 pénalisations, dont huit aux Toros. Bernier a écopé une mauvaise conduite de 10 minutes, au deuxième tiers, pour avoir contesté une décision de l'arbitre.

NEW YORK (PA) — Fran Kuck, qui participait à son deuxième match seulement dans l'Association mondiale de hockey, a enfilé deux buts, hier soir, pour conduire les Jets de Winnipeg à une victoire de 6-1 contre les Golden Blades de New York.

Il s'agissait d'une troisième victoire en cinq rencontres pour les Jets, qui se hissent ainsi au premier rang dans la division Est. Les Ges Golden Blades, de leur côté, ont encaissé leur troisième revers contre deux matches nuls.

Danny Johnson, Dunc Rousseau, Dan Spring et Christian Bordeleau ont également compté pour Winnipeg tandis que André Lacroix a marqué l'unique filet des Golden Blades.

Les Leafs sont méconnaissables

TORONTO (PC) — Il y a longtemps que les Maple Leafs de Toronto n'ont pas occupé une si haute place dans le classement de la LNH, soit la 2e dans la division Est grâce à un gain de 5-3 aux dépens des Canadiens mercredi soir.

"J'ignore si le mot surprise convient, car je ne savais pas à quoi m'attendre", déclarait le nouveau pilote Red Kelly hier, lors d'un exercice du club.

"Je savais que le club comptait de nombreux joueurs talentueux, mais leur performance était une autre question."

Kelly a admis qu'il n'était pas très enthiché du camp d'entraînement, "mais l'esprit d'équipe est bon présentement".

Plusieurs vétérans affichent une bien meilleure tenue que celle de l'an dernier à pareille date.

On compte neuf nouveaux venus, y compris les Suédois Inge Hammarstrom et Borje Salming, en plus de recrues Ian Turnbull, Bob Neely et Lanny McDonald, tous trois premiers choix au repêchage junior.

"C'était la première fois depuis mes débuts comme pilote que je pouvais sourire au Forum alors que la stratégie de tenir les rapides Canadiens en échec réussissait."

Le changement important dans l'attitude du club demeure le fait qu'il y a plusieurs candidats aux postes disponibles.

Ce défi a non seulement amélioré le jeu de certains vétérans qui affichent une bien meilleure tenue que l'an dernier.



Efforts inutiles

Le gardien Gary Edwards, des Kings de Los Angeles, fait dévier la rondelle à l'écart de son filet, tandis que son coéquipier Bob Murdoch retient Jim Lorentz et que John Gould assiste impuissant à la scène. Malgré les efforts de Edwards, les Sabres de Buffalo l'ont emporté 6 à 2 contre les Kings. (Téléphoto PC)

Les Red Wings arrachent un match nul aux North Stars

DETROIT (PA) — Nick Libett a enfilé son deuxième but de la soirée moins de deux minutes avant la fin de la rencontre, hier soir, permettant aux Red Wings de Détroit d'arracher un verdict nul de 4-4 aux North Stars du Minnesota.

Libett a enfilé le but égalisateur avec l'aide de Marcel Dionne après que le gardien des Wings, Doug Grant, eut été retiré pour un sixième joueur d'attaque.

Mickey Redmond, Robbie Ftopek et Dionne ont réussi les autres filets des Wings tandis que Jude Drouin, Buster

Harvey, Danny Grant et Barry Gibbs ont été les compteurs des North Stars.

BUFFALO (PA) — John Gould, Normand Gratton et Jim Lorentz ont compté chacun un but en moins de six minutes, hier soir, alors que les Sabres de Buffalo ont disposé des Kings de Los Angeles au compte de 6-2.

René Robert, Richard Martin et Craig Ramsey ont complété le pointage des Sabres. Les buts des visiteurs ont été l'oeuvre de Bob Berry et Don Kozak.

Les Saguenéens ont manqué de robustesse

Shawinigan — Les Dynamos de Shawinigan ont mis à profit leur pesanteur, hier, particulièrement au cours de la deuxième période alors qu'ils ont marqué à trois reprises, pour enregistrer une victoire de 5 à 1 contre les Saguenéens de Chicoutimi.

Gaby s'est distingué pour les vainqueurs en récoltant deux buts et une passe, tandis que Jean Latendresse, Louis Lorange et Jean-Paul Gilbert complétaient le pointage pour les protégés de l'instructeur André Pronovost. Jean-Paul Leblanc a évité le blanchissage aux Saguenéens.

Après une première période où chaque équipe s'est inscrite une fois au pointage, les Dynamos ont retrouvé leurs jambes et leurs muscles au deuxième engagement pour surprendre les visiteurs avec trois buts rapides en l'espace de cinq minutes.

Au cours de cette même période, une légère échauffourée a impliqué quatre joueurs, dont François Arsenault et Michel Tremblay des Saguenéens Jean Bernier et Bernard Noreault des Dynamos. Les belléphants ont écopé des punitions majeures.

Jean-Paul Gilbert, à la suite d'un lancer voilé de la ligne bleue, a compté le cinquième point des Dynamos qui ont dirigé un total de 48 lancers

contre la cage des Saguenéens, défendue par Michel Masson.

D'autre part, les Saguenéens ont dirigés 25 tirs seulement contre la forteresse de Touzin qui a amassé une mention d'assistance sur le but de Gilbert.

Autre fait intéressant à signaler, malgré la présentation de la partie de baseball à la télévision, 3,098 personnes ont assisté à la rencontre dont plus de 2,000 étaient les invités de la petite "caissière Pop" de Shawinigan.

INTER... MISSION

Lambert Tremblay, Serge Girard et Réjean Bélanger des Cascades de Beauport étaient en uniforme pour les Saguenéens.

En l'absence de Denis Villeneuve, Germain Munger a utilisé quatre défenseurs pour écouler le temps lors des dé-savantages numériques.

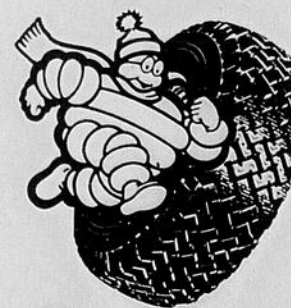
La politique l'a emporté sur le hockey, hier, alors que Robert Bourassa et Jacques Parizeau étaient de passage à Shawinigan.

Les Saguenéens disputeront leur prochain match ce soir. Les visiteurs seront les Eperviers de Sorel de l'instructeur Yvan Cingras. Une rencontre à suivre avec la présence des Michel Bergeron, Caslos Toressan et compagnie...

Compteurs

LIGUE NATIONALE

	B	A	Pts
Esposito, Bos	7	5	12
Hodge, Bos	5	7	12
Martin, Buf	5	4	9
Tkaczuk, R	2	6	8
Perreault, Buf	2	6	8
Orr, B	0	8	8
Berry, LA	4	3	7
Cashman, Bos	3	4	7
Saleski, Phi	3	4	7



ROULEZ RADIAL ET TRAVERSEZ L'HIVER AVEC MICHELIN X-M-S LE PNEU NEIGE RADIAL ACIER

Depuis plus de 25 ans, MICHELIN est le premier fabricant au monde de pneus radiaux à ceinture de câbles d'acier. Le pionnier... car le pneu MICHELIN est constitué d'une carcasse radiale et d'une ceinture de câbles d'acier flexible qui vous assurent de meilleurs démarrages et un freinage sûr... une tenue de route améliorée... une protection supplémentaire contre les hasards de la route hivernale. Cette année, "Roulez Radial" avec Michelin "X-M-S". C'est la solution. ACTUELLEMENT, nous avons en stock toutes les dimensions pour voitures Nord-Américaines et importées.

HENRI BRASSARD
Agent
service de pneus
CTR Enr.
803, 8ième Avenue
Dolbeau
276-2852

CE SOIR 9 HEURES

SAGUENEENS JUNIOR MAJEUR

REÇOIVENT
EPERVIERS DE SOREL



Voyez à l'oeuvre une des équipes les plus fortes et expérimentées de la ligue Jr-Majeure du Québec.

Les Saguenéens, tes copains vous y invitent...



Retiré!

Bert Campaneris, des Athletics d'Oakland, n'a pu revenir en temps, au premier cousin, hier, à la quatrième manche et John Milner n'a éprouvé aucune difficulté à retirer Campaneris.

(Téléphoto PC)

Jacques Bernier abandonne la natation pour la boxe

Julien Gagnon
Chicoutimi - Jacques Bernier n'a pu demeurer plus longtemps en dehors des câbles et il est revenu à ses anciennes amours. Au gymnase du promoteur Dan Walker, on retrouve l'ancien champion poids-lourd de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, se remettre progressivement dans l'ambiance de l'atmosphère provoquée par l'entourage des boxeurs.

Entouré de quatre ou cinq jeunes athlètes de la région qui ont l'ambition d'acquiescer les rudiments du métier, Jacques Bernier suit attentivement le travail de ses gars qui s'entraînent sur les poids et halteres ou sur le ring.

On était en droit de supposer que Bernier avait abandonné la boxe de façon définitive, l'an passé, pour se consacrer uniquement à la natation. Depuis un an, Jacques Bernier s'entraîne sérieusement et pratiquait la natation sous les conseils et les directives d'un spécialiste en la matière. Il s'agissait pour lui de prouver qu'il était en mesure de s'imposer dans une autre discipline.

Doué d'un physique imposant, Bernier n'eut pas trop de difficulté à s'acclimater à un tel changement.

Il a participé à la Traversée du Lac St-Jean, au Marathon du Saguenay et aux 24 heures de la Tuque et il est satisfait maintenant. "Pour moi, ce fut une très belle expérience et je ne le regrette pas mais c'est suffisant".

Avant de commencer la natation, Bernier faisait osciller l'aiguille de la balance à 228 livres pour descendre à 183. Aujourd'hui, il pèse 194 livres et il estime qu'il retrouve sa forme assez rapidement.

Le sport de la natation a permis à Bernier d'acquiescer plus de souplesse dans ses mouvements. Il lui reste maintenant à se réadapter aux exigences de l'arène et il prévoit que d'ici un mois ou deux, il sera prêt à reprendre le combat.

Bernier n'a pas l'intention d'abandonner complètement la natation car c'est un entraînement qui lui est très utile pour la boxe et cela lui permet de garder la souplesse dans les jambes et les bras.

Il existe quelques jeunes dans la région qui méritent

que l'on s'occupe d'eux c'est ce qui a motivé dans la boxe et Jacques Bernier à revenir dans ce sport qu'il affectionne tant. A Chicoutimi, des gars comme Karl Blackburn, Carl Morais, Jean-Pierre Savard, Pierre Tremblay et quelques autres ont beaucoup de potentiel et on se doit de les encourager.

"Si Jean-Yves Fillion et Alfred Lagacé décident de revenir à Chicoutimi, dans les rangs amateurs, en plus des jeunes qui offrent de grandes possibilités présentement dans le secteur du Saguenay, ajoutés à trois ou quatre boxeurs de race montagnaise à Pointe-Bleue, on se retrouve avec assez de matériel pour présenter des spectacles intéressants".

Bernier est convaincu qu'il y a quelque chose à faire dans ce domaine et il prend son rôle au sérieux.

Sa plus grande ambition, c'est de se retrouver face sur le ring, face à face, contre Serge Tremblay qui de ses adversaires les plus tenaces et les plus difficiles à vaincre.



Dans l'arène
Après une expérience fructueuse dans le domaine de la nage longue distance, Jacques Bernier, un athlète consciencieux, se lance maintenant dans la boxe. (Photo Réal Tremblay)

SOMMAIRES

PREMIERE PERIODE
1. Shawinigan, Jean Latendresse (Gosselin) 7:55
Chicoutimi, Jean-Paul Leblanc (Desforges, Tremblay) 13:15
Pénalités — Jean Bernier S 3:43, Pierre Dubé C 6:22, Gaby Jourdain 18:17.

DEUXIEME PERIODE
2. Shawinigan, Gaby Jourdain (Gingras, Gilbert) 8:28
3. Shawinigan, Louis Loranger (Jourdain, Gingras) 13:54
4. Shawinigan, Gaby Jourdain (Gingras, Gilbert) 14:25
Pénalités — Arsenal C 1:45, Tremblay C et Bernier S (maj) 5:43, Girard et Latendresse (min et maj) 8:39, Gingras S 11:11, Quintal 13:26, Verreault, D'Amico, Preston, Touzin, Hamelin, Gosselin (mal.) 17:11.

TROISIEME PERIODE
5. Shawinigan, Jean-Paul Gilbert (Touzin) 6:31
Pénalités — Hart S 2:05, Dubois C 2:55, Arvais S 4:14, Latendresse (maj.) 8:12, Gingras (maj.) 10:30, Gilbert S 11:08, Tremblay C 16:48.
Gardiens — Touzin, Shawinigan; Masson, Chicoutimi.
A. - 3,098.

PREMIERE PERIODE
1. Québec, Dufour 2 (Lacombe, Guité) 4:32
Toronto, Martin 2 (Sentes, Brewer) 8:29
2. Québec, Guindon 2 (Houle, Parizeau) 11:15
Toronto, Sentes 3 (Trotter, Gibbons) 11:26
3. Québec, Caron 2 (Trotter, Descoteau) 17:22
Pénalités — Dillon T 2:02, Parizeau Q 6:48, Gibbons T 9:39, Ho ganson Q 12:33, Cudde T 18:38.

DEUXIEME PERIODE
4. Québec, Bernier 4 (Beaulé, Gendron) 8:41
Pénalités — Gibbons T 12:07, Bernier Q mineure, inconduite

TROISIEME PERIODE
5. Québec, Guité 1 (Gilbert, Tremblay) 14:36
Pénalités — Parizeau Q 1:24, King T 7:29, Descoteaux 15:25, Carleton T 16:14, Sentes T 17:45, Hickey T 19:52.

Lancers:
Toronto 8 6 9-23
Québec 11 12 12-35
Gardiens — Gratton, Toronto; Aubry, Québec.
A. - 7,136.

PREMIERE PERIODE
1. Minnesota, Drouin 2 (Grant) 4:01
Detroit, Redmond 2 (Mellor, Ecclestone) 15:08
2. Minnesota, Gibbs 2 (Hextall, Parise) 16:45
Pénalités — Gibbs Min 0:43.

DEUXIEME PERIODE
2. Detroit, Forek 2 (Bailey) 5:18
Minnesota, Harvey 1 (Drouin, Barrett) 9:04
3. Minnesota, Grant 1 (Drouin, Harvey) 12:09
Pénalité — Johnston D 6:40.

TROISIEME PERIODE
3. Detroit, Libbett 2 (Bergman, Dionne) 9:39
4. Detroit, Libbett 3 (Dionne) 18:46
Aucune pénalité

Lancers:
Minnesota 10 10 6-26
Detroit 15 10 16-41
Gardiens — Maniogo, Minnesota; Edwards, Grant, Detroit.
A. - 11,442.

PREMIERE PERIODE
Aucun but
Pénalités — Marotte LA, Carriere Buf 2:10, Pratt Buf 9:48, Marotte LA 17:14.

DEUXIEME PERIODE
1. Los Angeles, Berry 4 (Goring, Murdoch) 1:49
Buffalo, Gould 2 (Lorentz, Robert) 15:58
2. Buffalo, Perreault 1 (Martin) 15:58
3. Buffalo, Lorentz 3 18:17
Pénalités — Harper LA, Luce Buf 2:55, Horton Buf 8:55, Harper LA 14:07.

TROISIEME PERIODE
4. Buffalo, Robert 2 (Perreault, Martin) 5:51
5. Buffalo, Martin 5 (Robert, Perreault) 14:27
2. Los Angeles, Kazak 1 17:35
6. Buffalo, Ramsey 1 19:51
Pénalités — Atkinson Buf 3:21, Lorents Buf 18:15.

Lancers:
Los Angeles 3 7 10-20
Buffalo 6 13 14-33
Gardiens — Edwards, Los Angeles; Dryden, Buffalo.
A. - 15,858.

LOS ANGELES (PC) — Sommaire du match Cougars-Sharks.

PREMIERE PERIODE
1. Los Angeles, McDonald 1 (Tardif) 1:36
Chicago, Nesterenko 1 (Liddington, Zaine) 16:39
Pénalités — Morris C 3:20, Morris C MacDonald LA 4, Rochon C 12:37, Sutherland LA 18:47.

DEUXIEME PERIODE
2. Chicago, Paiement 1 (Proceviat, Hardy) 1:42
3. Chicago, Morris 3 (Backstrom, Whitlock) 12:15
Pénalités — Shmyr C 8:50, Morris C, Niekemp LA 15:33, Nesterenko C 19:59.

TROISIEME PERIODE
4. Chicago, Backstrom 2 (Paiement) 3:14
5. Chicago, Sasterenk 2 (Proceviat, Maggs) 3:34
6. Chicago, Liddington 1 (Veneruzzo, Watson) 16:32
7. Chicago, Liddington 1 (Zaine) 10:00
2. Los Angeles, McCaskill 1 (Veneruzzo, Watson) 16:32
7. Chicago, Backstrom 3 (Whitlock, Proceviat) 19:14
Pénalité — Horton LA 4:08.

Lancers:
Chicago 10 10 11-31
Los Angeles 20 5 13-38
Gardiens — Chicago, Gill, Los Angeles, Gardner.
A. - 4,879.

Club de golf Saguenay

Engagement officiel de Paul Dufour

ARVIDA - La nomination de Paul Dufour au poste de professionnel au club de golf Saguenay d'Arvida a été confirmée, à l'occasion de la réunion spéciale des membres du club tenue, hier soir.

Cette nomination qui avait été rendue publique au cours du mois de septembre a eu pour effet de rendre les membres du club plutôt sceptiques concernant la validité de l'action prise par les dirigeants du club Saguenay. Plusieurs étaient d'avis que le non-renouvellement du contrat du pro Julien Désilets n'était pas justifié et on tenait à connaître les raisons qui motivaient une telle action de la part des dirigeants.

Plusieurs membres avaient critiqué ouvertement la prise de position par les responsables du golf et on avait même déploré le

manque de communications de la part des dirigeants.

Ces derniers ont admis, hier soir, que le fait d'avoir pris la décision de ne pas renouveler le contrat de Julien Désilets n'était peut-être pas compatible avec l'assentiment général des membres du club mais, par contre, on s'est finalement rallié aux opinions émises par les membres du conseil d'administration pour justifier un tel geste, car on s'est rendu compte qu'il n'y avait pas d'autre alternative et que le geste posé était justifié.

Le contrat de Paul Dufour prend donc effet le 15 Avril 1974 pour se terminer le 15 octobre et il est renouvelable à chaque année à condition que le pro puisse rencontrer les normes exigées par le conseil d'administration du club.

En retour de Smith et Tatum

Les Red Sox obtiennent Rick Wise et Ernie Carbo

NEW-YORK (PA) - Les Red Sox de Boston ont cédé le controversé voltigeur Reggie Smith et le lanceur de relève Ken Tatum aux Cardinals de St-Louis en retour du lanceur débutant Rick Wise et du voltigeur Bernie Carbo, a-t-on appris hier à New-York.

Les observateurs de la scène sportive s'attendent en effet à ce que les deux équipes impliquées, qui refusent pour l'instant de confirmer ou de nier cette rumeur, annoncent officiellement la transaction au cours du mois de novembre.

Par ailleurs, à Milwaukee, une autre rumeur circule à l'effet que les Brewers auraient échangé le receveur Ellie Rodriguez aux Angels de la Californie contre le lanceur Clyde Wright.

Il se pourrait également que le lanceur Skip Lockwood, des Brewers, soit impliqué dans cet échange.

ECHANGE

NEW-YORK (PA) - Les Pirates de Pittsburgh ont amélioré leur piètre personnel de lanceurs hier en obtenant Ken Brett des Phillies de Philadelphie en retour du 2e-but Dave Cash.

Brett a présenté un bilan de 13-9 à Philadelphie l'an dernier, y compris une moyenne de 3.49 points mérités. Cash, un des meilleurs 2e-but défensifs dans la LN, a affiché une moyenne de .271, y compris deux circuits et 31 points produits.

Les Pirates ont besoin de lanceurs. Nous avons de nombreux bras incertains et devons nous protéger si le cas se reproduit," a dit le gérant Danny Murtaugh lors du premier échange de l'hiver.

Paul Owens, directeur du personnel des joueurs des Phillies, a déclaré que son club avait besoin de puissance offensive, d'autant plus qu'il songe déjà à un remplaçant pour Brett.

Brett, obtenu du Milwaukee l'an dernier, est un excellent frappeur avec une moyenne de .253, y compris quatre circuits et 16 points produits.

Cash a fait ses débuts permanents avec les Pirates à la mi-saison, 1970, affichant des moyennes de .314 en 1971 et .289 en 1973.

SPORT EN CHIFFRES

Ligue Junior Régionale						Ligue Nationale							
Classement						Division Est							
Club	G	P	N	PP	Pts	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts	
Jonquière	4	0	0	22	12 8	Rangers	4	3	0	17	4	7	
Chicoutimi	3	1	0	32	15 6	Boston	4	3	1	0	21	14	
Port-Alfred	3	1	0	25	12 6	Toronto	4	3	1	0	18	12	
Dolbeau	1	3	0	12	21 2	Montréal	3	2	1	0	12	10	
Alma	1	3	0	12	15 2	Buffalo	4	2	2	0	15	15	
Roberval	0	4	0	25	43 0	Vancouver	4	1	3	0	10	16	
						Islanders	4	0	2	2	7	14	
						Détroit	5	0	4	1	13	25	
Ce soir						Division Ouest							
Chicoutimi à Jonquière						Philadelphie	4	4	0	0	18	3	8
Roberval à Alma						Chicago	4	2	1	1	11	4	5
LES COMPTEURS						Atlanta	5	2	1	1	9	8	5
Nom	P	A	Pts			Pittsburgh	3	2	1	0	10	12	4
Christian Boudreault	7	9	16			Californie	3	2	1	0	6	8	4
Pierre Gagné	7	7	14			St-Louis	4	1	3	0	4	10	2
Jean Labelle	4	4	8			Los Angeles	5	0	3	2	10	20	2
Sylvain Tremblay	2	6	8			Minnesota	5	0	3	2	12	18	2
Lambert Tremblay	6	1	7										
Raynald Desbiens	5	2	7			Hier							
Julien Joncas	4	3	7			Buffalo 6	Anges 2						
Alain Flamand	1	6	7			Minnesota 4	Détroit 4						
Marcellin Boudreault	2	5	7			Association Mondiale							
						Division Est							
Ligue Junior Majeure du Québec						N.-Angleterre	3	2	1	17	17	7	
CLASSEMENT						Québec	3	2	0	18	14	6	
Division Est						Cleveland	2	0	1	11	7	5	
Québec	9	0	0	73	32 18	Chicago	2	2	1	21	18	5	
Sorel	5	3	0	51	49 10	Toronto	1	3	2	15	21	4	
Shawinigan	4	2	1	35	27 9	New-York	0	3	2	10	17	2	
Chicoutimi	2	7	0	24	48 4								
Trois-Rivières	2	7	0	49	67 4	Division Ouest							
						Winnipeg	3	2	0	22	15	6	
Division Ouest						Minnesota	2	0	1	13	9	5	
Cornwall	6	3	0	49	37 12	Edmonton	2	0	0	11	6	4	
Montréal	5	2	1	48	35 11	Houston	2	1	0	13	10	4	
Sherbrooke	4	4	0	34	43 8	Vancouver	1	3	0	13	21	2	
Laval	3	4	0	30	21 6	Los Angeles	0	3	0	5	14	0	
Drummondville	2	7	0	29	51 4								
Hull	1	7	0	25	40 2	Hier							
						Chicago 7	Los Angeles 2						
Ce soir						Québec 5	Toronto 2						
Sorel à Chicoutimi						Winnipeg 6	New-York 1						
Sherbrooke à Cornwall													
Shawinigan à Drummondville													
Trois-Rivières à Laval													

SPORT ECLAIR

Gaudar est prêt à se défendre

TORONTO (PC) — Le commissaire Jake Gaudar, de la LCF, a déclaré hier que la ligue était prête à défendre ses règlements contre une poursuite de Dave Cranmer.

"A ma connaissance, aucune cour n'a encore trouvé un de nos règlements illégal dans le passé. Dans un tel cas, nous le changerions, mais la ligue est prête à défendre ses buts."

Cranmer a intenté une poursuite mercredi, demandant à la LCF de le déclarer agent libre afin qu'il poursuive sa carrière de joueur de football au Canada.

Selon la LCF, tout joueur suspendu par un club après le 15 octobre ne peut évoluer avec une autre équipe pendant la balance de la saison en cours.

Candidature de Lake Placid

LAKE PLACID (AFP) — La station de sports d'hiver de Lake Placid, située dans les monts Adirondacks au nord-est de l'Etat de New-York, près de la frontière canadienne, est justifié à présent la seule ville américaine intéressée par l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 1980.

Elle restera probablement la seule, estime-t-on dans les milieux du Comité olympique national des Etats-Unis, qui examinera, le 17 novembre, la candidature de Lake Placid pour l'approuver en mars prochain avant de la transmettre au Comité international olympique.

Bernard Fell, président du conseil des sports du village olympique, qui a accueilli les 3e Jeux d'hiver en 1932 et espère organiser les 14e en 1980, a indiqué jeudi, que, d'après un premier devis, les dépenses s'élevaient à \$22 millions.

POUR LE COMTE JONQUIERE

HARVEY ET BOURASSA un juste choix le 29 octobre



Nous invitons tous les électeurs du comté Jonquière à visiter LES QUARTIERS GENERAUX du candidat libéral M. Gérald Harvey.

JONQUIERE: quartier général
103, St-Pierre et St-Dominique,
Tél.: 547-2023.

ARVIDA: quartier général
263, rue Mellon,
(deuxième plancher de la Laiterie GH)
Tél.: 548-3891.

KENOGAMI: quartier général
65, King-Georges
(local Caisse Pop)
Tél.: 547-9628.

A C.J.P.M. TV, ECOUTEZ LE DEPUTE GERALD HARVEY

Dimanche le 21 octobre 10 h.20 à 10 h.30 p.m.
Samedi le 27 octobre 6 h.10 à 6 h.20 p.m.

Cette annonce a été réservée et payée par M. Lucien Rheaume, 94, Cabot, Kénogami, agent officiel du parti libéral, comté Jonquière.

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

La fortune des autres

Eaton, 104 ans plus tard

NDLR: Cette série vise à renseigner davantage les consommateurs sur des compagnies canadiennes et américaines dont les produits et les services abondent sur le marché.

par Gabriel Berberi

Timothy Eaton, un Irlandais du Nord, pays aujourd'hui déchiré par des luttes fratricides, était sans le sou, lors de son arrivée au Canada, en 1856.

Mais il avait en tête une recette infaillible pour édifier sa fortune et celle de ses descendants. Timothy Eaton se mit à l'oeuvre en décembre 1869, en ouvrant un minuscule magasin à Toronto, où étaient employés deux hommes, une femme et un gamin.

Son commerce ne tarda pas à prospérer, car le jeune Irlandais proposait notamment aux Torontois de rompre avec les coutumes commerciales qui avaient alors cours, dont le marchandage, le paiement de la marchandise à une date ultérieure, et le troc (bien souvent, l'acheteur ne payait pas en espèces sonnantes, mais offrait plutôt un produit en retour de l'article désiré).

Eaton, lui, innovait, particulièrement en apposant un prix sur chacun des articles en magasin et en exigeant de l'argent comptant.

Les années ont passé, l'entreprise de ventes au détail Eaton n'a pas cessé de grandir, tout en demeurant entre les mains de la famille de Timothy. Son statut de compagnie privée, à l'instar de Clarke et de Ir-

ing, lui épargne d'ailleurs l'obligation de dévoiler son chiffre d'affaires et d'autres renseignements comme le font des firmes à fonds publics.

Mais on peut néanmoins se faire une idée assez juste du portefeuille d'Eaton, en sachant, par exemple, que cette chaîne exploite dans tous les pays plus de succursales que son principal concurrent, Simpsons-Sears, filiale de Sears-Roebuck, de Chicago, et Simpsons-Sears a vendu pour plus de \$900,000,000 aux Canadiens, en 1972...

Chez Eaton, un seul des principes inspirés par le fondateur, Timothy, a été délaissé en cours de route, celui de la vente au comptant. Et encore là, la compagnie y est allée plus prudemment que d'autres en développant des services de crédit à la consommation.

Eaton, qui emploie aujourd'hui quelque 60,000 personnes au Canada, inaugura, en 1874, l'ère du magasinage par catalogue. Son premier catalogue avait 32 pages et était tiré à 40,000 exemplaires. Maintenant, cet épais guide d'achat préparé par la compagnie, contient 600 pages, et est imprimé à 12,000,000 d'exemplaires, en six éditions françaises et anglaises. La publication d'un seul de ces catalogues offrant de 12,000 à 15,000 articles différents, exige 2,500 tonnes de papier, 300,000 livres d'encre et une équipe de 700 employés...

On peut ajouter qu'une série complète des catalogues Eaton, entreposés sous forme de micro-films, peut être

consultée aux archives nationales!

Le gouvernail de la compagnie Eaton a été confié à Edward Young Eaton, fils de Timothy, puis à John Craig, un autre de ses héritiers, qui eut une existence active et mouvementée. Elevé au rang de chevalier par le roi George V, John Craig Eaton, fut le premier Ontario à posséder une plaque d'immatriculation de voiture, et l'un des premiers Canadiens à piloter son propre avion. Après sa mort en 1922, c'est au tour de Robert Young Eaton, un neveu du fondateur, à prendre la relève, car le fils de John Craig n'est pas encore en âge d'assumer ces fonctions.

Puis, en 1942, la présidence est cédée à John David Eaton, qui a voulu se familiariser avec tous les rouages de la compagnie, en se faisant vendeur, camionneur et préposé à la chaufferie. A leur tour, ses fils, John Craig et Fredrik Stephen, garantissent une nouvelle génération d'Eaton à la tête de la compagnie.

Eaton, qui a vendu des voitures au début du siècle, a acheté, en 1929, la Canadian Department Stores Limited, et ses 20 magasins, puis, 19 ans plus tard, la chaîne David-Spencer, de Colombie-Britannique. Pour Eaton, l'ouverture de magasins en banlieue des villes a commencé en 1956, à Oshawa. L'entreprise familiale possède des bureaux d'achat un peu partout dans le monde, a plus de 1,000 camions de livraison et 16 marques de commerce qui lui sont exclusives. C'est Eaton qui a inventé, en 1906, le défilé du Père Noël...

Bourse de Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les secteurs, à l'exception de celui des services publics, ont gagné du terrain jeudi à la Bourse de Montréal et l'activité a été grande sur ce marché.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne a été de 1,529,000 actions, au regard de 957,000 actions la veille.

Les banques montent de 1.90 et atteignent 285.15, les papeteries, de .95 et atteignent 152.26, l'indice composé progresse de .50 et atteint 240.09, les industrielles montent de .49 et atteignent 259.91, alors que les services publics baissent de .06 et tombent à 146.23.

Comportement des valeurs	
jeu.	mer.
Gains 125	109
Pertes 131	116
Inchangés 87	73
Total 343	298

International Nickel,

dont 31,515 actions ont été transigées, a monté de 1-4 et atteint \$37 1-2. Ce titre a été le plus actif dans le secteur industriel. Le titre minier le plus actif a été Québec Uranium Mining Corp., dont 469,500 actions ont été transigées et dont la cote a monté de sept cents et atteint 42 cents.

Dominion Textile, en baisse de 5-8 et au niveau de \$10 1-8, rapporte pour son premier trimestre un revenu net de \$1 million, au regard de \$587,000 durant la même période l'an dernier.

International Nickel Co. of Canada Ltd., en hausse de 1-4 et au niveau de \$37 1-2, rapporte une hausse de 84 p.c. de son bénéfice net pour les neuf premiers mois de l'année, ce qui place celui-ci à \$151.2 millions, au regard de \$82.1 millions pour la période correspondante l'an dernier. Le bénéfice net de cette compagnie pour le troisième trimestre est de \$58.6 millions, le plus élevé que cette société ait jamais eu pour une période de

trois mois.

La plupart des titres pétroliers ont monté. Pacific Petroleum a monté de 3-4 et atteint \$30 3-4, Dome Petroleum, de 3-8 et atteint \$37 3-8, Shelle Canada, de 1-2 et atteint \$19 3-8, Petrofina Canada, de 1-4 et atteint \$25 3-4, tandis qu'Imperial Oil a reculé de 1-2 et fermé à \$43 1-4 et Murphy Oil, de 1-4 et fermé à \$8 1-8.

A la Bourse de Montréal, Westcoast Transmission à \$17 1-2 gagne 1 5-8, Hudson Bay Mining and Smelting à \$30 1-2, 7-8, MacMillan Bloedel à \$38 1-2, Fraser Co. à \$25 1-2, Canadian Javelin à \$15 3-8, alors que Canadian Pacific à \$16 7-8 recule de 3-8, Moore Corp. à \$53 3-4, de 3-8 et Massey Ferguson, Ferguson à \$25 1-8, de 3-8.

A la Bourse Canadienne, Western Quebec Mines monte de deux cents et atteint 35 cents dans un virement de 73,303 actions et Cadillac Explorations, de sept cents et atteint \$1.13 dans un virement de 48,400 actions.

Bénéfices nets des sociétés

(PC) — Abitibi Paper Co. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$16,302,000-88 cents l'action, au regard de \$4,831,000-24 cents.

Alcan Aluminium Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$54,600,000-\$1.60 l'action, au regard de \$47,300,000-\$1.38 l'action. Brooke Bond Foods Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 30 juin dernier, \$1,394,441, au regard de \$1,736,998.

Canada Permanent Mortgage Corp., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$9,955,000-\$1.41 l'action, au regard de \$8,715,000-\$1.23 l'action.

Canadian Curtiss-

Wright Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$509,000-11 cents l'action, au regard de \$226,000-cinq cents.

Celanese Canada Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$4,990,000, bénéfice-33.2 cents l'action, au regard de \$32,000, perte-47 cents.

Dominion Textile Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$1,014,000-13 cents l'action, au regard de \$587,000-sept cents.

Heitman Canadian Realty Investors, du 10 avril dernier au 30 sept. dernier, \$492,755-16 cents l'action, pas de comparaison.

Imperial Oil Co. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$155,000,000-\$1.19 l'action, au regard de \$111,000,000-86 cents.

International Minerals and Chemical Corp., pour les trois mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$4,108,000-30 cents l'action, au regard de \$1,316,000-sept cents.

International Nickel Co. of Canada Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$151,200,000 US-\$2.03

l'action, au regard de \$82,100,000-\$1.10. St. Lawrence Columbian and Metals Corp., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$245,351, bénéfice-huit cents l'action, au regard de \$399,528, perte-13.1 cents.

Streitron International Electronics Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 juillet dernier, \$722,544-\$1.03 l'action, au regard de \$429,000-62 cents.

SURREY, C.-B. (PC) — Une firme de Colombie-Britannique, dont la technique unique de purification des zones polluées par le pétrole a sauvé quelque six millions de canards et d'oies, l'an dernier, en Saskatchewan, a soumis un programme destiné à régler le problème du déversement de pétrole le long des côtes de Colombie-Britannique.

Le programme, qui a déjà été soumis officiellement au comité chargé de la pollution et du pétrole de l'Assemblée législative de Colombie-Britannique, a été conçu par la société Western Complex Distributors, spécialisée dans le nettoyage des nappes de pétrole.

Cette société a réussi au cours des cinq dernières années à nettoyer 155 secteurs qui avaient été touchés par des nappes de pétrole pour une clientèle aussi variée que le gouvernement fédéral, la Commission des ports nationaux, un grand nombre de compagnies pétrolières et la plus grande compagnie de produits forestiers au pays, MacMillan Bloedel.

Campbell Chibougamau en grand progrès

par Gabriel BERBERI

chibougamau — Les administrateurs de la compagnie minière Campbell, déclarent que les gisements de cuivre dans la région de Chibougamau, sont suffisants pour de nombreuses années à venir.

Suivant le dernier rapport paru dans The Northern Miner, les réserves de minerai de la Campbell Chibougamau, étaient évaluées à 9,578,000 tonnes en date de juin 1973.

Campbell, qui a commencé son exploitation minière à Chibougamau, en 1954, demeure le principal employeur dans le secteur, ayant actuellement à son service environ 825 personnes. A l'heure présente, l'entreprise traite approximativement 3,800 tonnes de minerai par jour et se propose d'accroître cette capacité.

Le rendement financier de Campbell s'est également amélioré au cours des derniers mois (profits de \$2,724,000 pour l'année se terminant le 30 juin 1973, comparativement à \$39,000 pour les douze mois précédents). Et les dirigeants de la compagnie prévoient une meilleure année encore en 1974. Campbell s'attend notamment à ce que le prix de base du cuivre soit relevé sur le marché.

Par ailleurs, la compagnie souffre d'une rareté de main-d'oeuvre qualifiée. Ce problème s'est aggravé avec l'ouverture des chantiers de la Baie James et l'accroissement de la production dans les mines d'or.

Ce qui amène les compagnies minières à Chibougamau à compter sur les programmes de formation financés en partie par le gouvernement, afin

de recruter de nouveaux hommes.

A Chibougamau toujours, Campbell et Icon Sullivan, cette dernière exploitant un gisement à une quarantaine de milles de la ville, utilisent de nouveaux types d'explosifs, afin de réduire considérablement les dangers du travail sous terre. Ces produits remplacent avantageusement la dynamite, car ils sont tout aussi efficaces, moins délicats lors de la manutention, et dégagent des gaz moins nocifs. Il existe même des "classes spéciales" dans ces entreprises, où les mineurs sont instruits sur les explosifs et leur utilisation sécuritaire.

MARCHE COMMUN PAYS AFRICAINS

BRUXELLES AFP — Le président du Conseil des ministres de la CEE, M. l'var Noergaard, ministre de l'Economie extérieure du Danemark, a donné mercredi le coup d'envoi aux négociations qui conduiront d'ici à 1975 à l'association au Marché commun d'une quarantaine de pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

La conférence rassemble sur un schéma unique de négociations - lequel pourra être diversifié par la suite en fonction des besoins de chaque participants - trois groupes de pays: Les 19 Etats africains, malgache et mauriciens associés à la CEE par la convention de Yaoundé qui arrive à échéance le 31 janvier 1975.

Dix-neuf pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, membres du Commonwealth, auxquels la CEE avait offert lors de l'adhésion britannique au Marché commun, de rejoindre le groupe de Yaoundé ou de nouer de nouveaux liens à définir.

Cinq pays qui se sont joints à leurs voisins sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine: l'Ethiopie, le Soudan, le Libéria, la Guinée équatoriale et, en dernière minute a-t-on appris mercredi, la Guinée du président Sékou Touré.

Dans sa déclaration, le président des Neuf a souligné que la nature des relations qui vont être discutées est "essentiellement économique". "La négociation devra aboutir à la satisfaction de nos intérêts mutuels qui passe par des engagements également mutuels", a-t-il déclaré.

De tels titres sont détenus habituellement par des personnes à revenu imposable élevé qui désirent payer moins d'impôts et qui peuvent prendre des risques, sachant que leur revenu ultérieur demeurerait élevé pendant des années.

POLYCOMPLEX

L'élément primordial de ce programme d'urgence est une substance non-toxique, appelée Polycomplex A-11, qui a la propriété d'accélérer la disparition du pétrole en le divisant en de multiples particules infimes.

Le vice-président de Western Complex, M. Tom MacKay, a expliqué que le

polycomplex est soluble dans l'eau et qu'il n'est pas un détergent contenant des hydrocarbures.

"Tout ce qu'il fait, c'est de donner un coup de pouce aux propriétés auto-nettoyantes de la nature", a-t-il ajouté.

Le gouvernement fédéral a fait appel aux services de la société Western Complex, l'année dernière, lorsque des milliers de gal-

lons de pétrole avaient été répandus dans la région du lac Eagle, en Saskatchewan. Cette région sert de reproduction à certaines espèces d'oiseaux migrants.

La vie animale et végétale était vraiment menacée dans ce secteur, rapporte M. MacKay. Nous avons nettoyé le lac ainsi que les terrains pollués de sorte qu'en moins de neuf jours, le danger était passé sans que les oiseaux, les poissons ou les insectes en soient affectés.

En dépit du succès de cette opération au lac Eagle, les spécialistes des questions d'environnement du gouvernement fédéral sont demeurés prudents quant à l'utilisation du polycomplex. M. MacKay affirme que ces spécialistes craignent les propriétés chimiques de la substance.

Comment investir

TORONTO (PC) — Les investisseurs désireux de faire fructifier leur capital et prêts à prendre un certain risque auraient avantage à choisir de préférence les "titres en croissance", selon le rapport de Babson's.

Ces titres sont émis par des industries relativement nouvelles, comme celle de l'électronique où des investissements importants dans le secteur de la recherche et de la mise au point ont permis de créer de nouveaux produits et de nouveaux marchés. D'autres entreprises faisant moins bonne figure peuvent également se révéler prometteuses du fait de nouveaux procédés alors que des entreprises en place peuvent, quant à elle, attendre "un second souffle".

Lorsqu'il choisit des titres en croissance, l'investisseur doit être sûr des raisons qui permettent de s'attendre à de forts bénéfices, souligne Babson's. Le prix des titres doit également reflé-

ter un rapport prix-bénéfices proche de son minimum historique.

"Avant tout, l'investisseur ne doit pas confondre croissance et gains faciles... et devrait considérer son achat comme un investissement pour une période d'au moins cinq ans, à moins que la conjoncture fondamentale de l'entreprise ne se détériore", lit-on dans le rapport.

Babson's recommande donc les sociétés suivantes: Canadian Tire, Avaco Industries, Molson et Moore Corp.

Babson's souligne par ailleurs que les investisseurs en quête d'un revenu supplémentaire plutôt que de gains de capitaux devraient acquérir des titres d'une entreprise ayant un long bilan ininterrompu d'accroissement de ses dividendes versées et de bonnes perspectives d'une croissance vigoureuse de ses revenus.

Mais comme pour tout autre titre, même ceux qui affichent de bons dividendes devraient faire l'objet d'une analyse de base avant l'achat, conseille Babson's.

Babson's recommande comme investissement en vue d'un revenu supplémentaire, des actions de Bell Canada, Consumers' Gas, IAC Ltd., et Maritime T and T.

Pour Babson's, les titres en croissance sont ceux dont les bénéfices par action progressent ou sont susceptibles de progresser à un rythme plus rapide que celui de produit national brut PNB et du reste de l'industrie.

De tels titres sont détenus habituellement par des personnes à revenu imposable élevé qui désirent payer moins d'impôts et qui peuvent prendre des risques, sachant que leur revenu ultérieur demeurerait élevé pendant des années.

LES ENTRECROISES

4 LETTRES CACHÉES

PROBLEME NO 16

WALT DISNEY

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	film	idéal	partie	8
if	goal	image	public	anticipé
3	trif	loger	acteur	audition
air	unif	ordre	visite	distinct
arc	scène	5	7	9
art	avoir	achevé	admirer	événement
car	bande	animal	bambin	fantaisie
cas	gale	attesté	demande	merveille
élu	éloge	enfant	gratuit	révisseur
été	éludé	essai	folle	10
nom	essai	fable	ferrie	intéresser
tas	frère	guider	moderne	représente
4	gamin	metier	prenant	11
clos			special	présentable

La réponse du problème précédent: essence

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				

N.D.L.R. Nous nous excusons encore une fois auprès de nos lecteurs. L'équipement électronique pour composer les cotations en bourse n'est toujours pas arrivé.
LA DIRECTION



NOUS SOMMES PRETS — Le ministre de l'Énergie, M. Donald MacDonald, parle avec les reporters, en dehors des Communes, hier. Plus tard, il dira devant l'assemblée des députés que ses plans étaient prêts au cas où des mesures spéciales seraient prises par les pays arabes concernant le pétrole et l'huile.

Réduction de la production du pétrole Toutes les implications de la décision des pays arabes sont étudiées de près

OTTAWA (PC) — Le gouvernement étudie minutieusement toutes les implications de la décision des pays arabes produc-

teurs de pétrole de réduire immédiatement de cinq pour cent leur production. Interrogé longuement

hier aux Communes par l'Opposition au sujet d'un rationnement possible du pétrole au Canada, le ministre de l'Énergie, des

Mines et Ressources, M. Donald MacDonald, a dit comprendre que la prise de position des États arabes ne s'appliqueraient pas "aux pays amis".

Le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, s'est informé si le ministre avait déjà pris contact avec des représentants de ces pays pour discuter de la formule de réduction de la production du pétrole.

M. MacDonald a expliqué qu'il tente présentement d'obtenir plus de précisions dans la déclaration des Arabes, qui ont décidé de diminuer leur production de pétrole, dont s'approvisionnent plusieurs pays, y compris le Canada et les États-Unis, pour tenter de décourager le gouvernement américain de soutenir Israël dans le conflit militaire du Moyen-Orient.

Le ministre a indiqué que le gouvernement n'a pris encore aucune décision quant à l'attitude que devraient adopter les compagnies canadiennes de pétrole.

Il n'a pas voulu préciser quel effet aurait sur le marché canadien la récente augmentation du prix du pétrole au Venezuela, principal pays

fournisseur de pétrole pour la partie est du Canada.

En ce qui regarde justement l'approvisionnement de l'est du pays, le gouvernement poursuit les études sur les façons de garantir cet acheminement du pétrole, indépendamment des événements qui échappent au contrôle du Canada.

Le projet d'un prolongement du pipeline de l'Alberta jusqu'à Montréal figure encore dans les plans d'Ottawa et, à ce sujet, M. MacDonald a indiqué qu'il tenterait de convaincre le Québec de la nécessité de donner suite à cette proposition.

Un rationnement du pétrole pourrait compromettre, d'un autre côté, les industries de sables bitumineux en Alberta.

De même, a déclaré M. Angus MacLean, PC-Malpeque, des difficultés seraient provoquées dans les centrales thermiques des Maritimes, principalement à Terre-Neuve, pour lesquelles le pétrole est essentiel.

Dans tous les cas semblables, a dit le ministre, le gouvernement verrait à accorder la priorité, en ce qui regarde la distribution du pétrole.

L'Association des médecins de langue française Demande aux gouvernements fédéral et provinciaux de nommer des ombudsmen

OTTAWA (PC) — L'Association des médecins de langue française du Canada a demandé aux gouvernements fédéral et provinciaux de nommer des ombudsmen pour recevoir toute plainte ou suggestion visant à améliorer l'environnement canadien.

Au terme de la première journée de leur 46e congrès international qui se tient à Ottawa, présentement, les médecins ont demandé en outre aux différents gouvernements de

créer un organisme multidisciplinaire dont le rôle serait de corriger les situations jugées dignes d'attention par les ombudsmen.

Il aurait comme mandat additionnel de promouvoir la recherche aux fins d'assurer un avenir axé sur la qualité de la vie humaine et le mieux-être de tous les Canadiens.

La première journée complète des discussions du congrès a porté sur l'environnement et la pollution.

A l'occasion de l'assemblée plénière résumant les

discussions, le Dr François Bourlière, de Paris, a déclaré que le mot pollution était devenu à la fois "magique, piège ou attrape-nigaud".

Il a invité les médecins présents à se garder de faire des généralisations prématurées et surtout à tenter de "coloniser idéologiquement les pays du tiers-monde".

Selon le spécialiste invité, il se peut que des solutions aient trouvé une application utile en un endroit du globe sans que cela soit vrai dans une autre partie du monde.

Il existe également, à son avis, un autre danger, soit celui de la spécialisation qui connaît tout et entend solutionner tous les problèmes en un tour de main.

Les discussions de la journée de vendredi porteront sur le conditionnement physique.

Négociations sur le sucre

Le Canada est blâmé

OTTAWA (PC) — Les principales Eglises chrétiennes du Canada ont blâmé le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, pour la façon dont le Canada s'est comporté aux négociations sur le sucre, qui viennent de se terminer à Genève.

Selon le comité interconfessionnel, "le Canada a porté un très dur coup aux pays moins développés qui aspirent à un commerce international juste".

Les représentants des Eglises ont remis la lettre de protestation au ministre, jeudi matin, et ont rencontré la presse.

Les Eglises protestataires sont catholique, anglicane, presbytérienne, luthérienne.

Elle ont pressé également M. Gillespie de prendre les mesures nécessaires à la réouverture des négociations internationales sur le commerce du sucre.

PRIME SUPPRIMÉE

D'après elles, "l'échec dans cette renégociation d'accord qui expirent le 31 décembre 1973 risque de favoriser, dès la seconde moitié de 1974, les pays importateurs du sucre, aux dépens des pays producteurs, en particulier les Caraïbes".

De plus, la suspension d'une prime à la production permettra aux pays riches, comme l'Austra-

lie et l'Afrique du Sud, de s'emparer du marché du sucre, au détriment des pays moins développés, estimant encore les porte-parole des Eglises.

"Pourquoi, le Canada a-t-il suggéré à la conférence de Genève une échelle de prix variant entre 5,75 cents à 7 cents, la livre plus une prime de soutien de 8,25 cents?"

"Pourquoi, l'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture recommandait, dans le but de maintenir chez les pays producteurs le pouvoir d'achat de 1953, une échelle variant entre 5,75 cents et 7,70 cents, plus une prime de soutien de 9,90 cents la livre, ajoute la lettre à M. Gillespie.

UNE AIDE FICTIVE

Les représentants des Eglises signalent que l'aide canadienne de \$500 millions aux pays sous-développés se présente le plus souvent sous forme de prêts remboursables ou liée à l'achat de produits et services canadiens.

"Si les pays moins développés exportateurs de sucre avaient reçu en 1971 un seul cent de plus par livre pour leurs exportations, ils auraient bénéficié d'une aide additionnelle de \$338 millions, libre de toute contrainte, notent encore les auteurs de la lettre."

"Aucune forme d'aide

ne peut réparer le tort fait par des politiques commerciales injustes".

Priorité pour le NPD Adoption d'une loi sur la propriété

HAMILTON (PC) — Le Nouveau Parti démocratique veut placer en tête de liste l'adoption d'une loi sur la propriété, par des étrangers, de nos ressources naturelles, a déclaré mercredi le chef du parti, M. David Lewis.

Devant une assemblée de partisans, M. Lewis a expliqué qu'une telle législation s'impose, pour empêcher l'Alberta de vendre à un groupe américain l'exploitation des sables bitumineux.

Ainsi, dit-il, on prévient en Alberta des pénuries de pétrole pour le chauffage et pour les autos, et il n'y a aucune raison pour que le projet de loi ne passe pas rapidement l'étape du comité.

En septembre, le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, révélait qu'une usine d'extraction serait construite, au coût de \$880 millions, à 275 milles d'Edmonton, par Syncrude Canada Ltd., représentant quatre entreprises américaines.

Pour M. Lewis, c'est là du socialisme pour les riches et ainsi les Canadiens risquent de manquer de pétrole et d'essence.

Le gouvernement provincial, dit-il, y engagerait 80 pour cent du capital pour obtenir 20 pour cent des

profits, alors qu'en souscrivant seulement 10 pour cent le consortium américain en recevrait 80 pour cent. Si nous laissons les

étrangers contrôler notre pétrole et notre gaz naturel, c'est tout l'avenir économique du pays qui sera en péril.

ON Y VA

POUR L'ARENA GRANDE SOUSCRIPTION

POUR DIMINUER LE FARDEAU FISCAL
OBJECTIF: \$75,000.

LISTE DES GENEREUX DONATEURS:

GAGNON & LAPOINTE	\$1,000.00
PLACE DU SAGUENAY	\$1,000.00
TREMBLAY, RINFRET et TREMBLAY	\$1,000.00
UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI	\$1,000.00
CEGEP DE CHICOUTIMI	\$1,000.00
LIQUEURS SAGUENAY	\$1,000.00
LA HUCHE SANS PAREILLE	\$1,000.00
CITE DE CHICOUTIMI	\$500.00
ALPHONSE GAGNON	\$500.00
JEAN-MARIE LAMARRE	\$300.00
GRENON & FRERES	\$200.00
HOTEL CHICOUTIMI INC.	\$200.00
EDMOND SAVARD	\$100.00
HENRI GIRARD	\$100.00
GILBERT & FRERES	\$100.00
GAGNON & GAGNON NOTAIRES	\$100.00
LA COMPAGNIE PRICE LTEE	\$100.00
ROSAIRE BOUCHARD	\$100.00
OVIDA GAUTHIER LTEE	\$100.00
HOTEL CHAMPLAIN	\$100.00
CROISIERES MARJOLAINE	\$100.00
ASPHALTE T.G. LTEE	\$100.00
CHICOUTIMI EXCAVATION	\$100.00
LES GRAVIERS DU SAGUENAY	\$100.00
ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS	\$100.00
LES ENTREPRISES CAJAMO INC.	\$100.00
GABY TREMBLAY LTEE	\$100.00
LAJOIE & FRERES	\$50.00
AFEAS ST-JOACHIM	\$50.00
LE GROUPE DES CONCIERGES DU CEGEP CHIC.	\$48.00
ANDRE MADORE	\$10.00
LEON LABRECQUE	\$10.00
JACQUES OUELLET	\$5.00
WILBROD DESBIENS	\$5.00
RENE CORRIVEAU	\$5.00

Tous ceux qui désirent souscrire pour la construction de l'aréna de poche. Rempissez le coupon ci-dessous et retournez-le à l'adresse indiquée.

NOM: _____

ADRESSE: _____

MONTANT SOUSCRIT \$ _____ Si reçu exigé déductible de l'impôt

Retournez ce coupon à:

COMITE PATINO-TON
C.P. 861 - Chicoutimi, P.Q.

Venez voir le 24 HEURES DE PATINO-TON qui aura lieu

au Centre Georges-Vézina de Chicoutimi.

Ouverture: SAMEDI LE 27 OCTOBRE à 2 h. p.m.

Fermeture: 28 OCTOBRE à 2 h. p.m.

IL Y AURA PARI-MUTUEL - VENEZ FAIRE VOS PARIS SUR NOS PATINEURS

Nombreux mouvements dans la main d'oeuvre

OTTAWA (PC) — Les déplacements de la main d'oeuvre sont nombreux et en contrôlant les salaires on risquerait de nuire à la mobilité des travailleurs, déclare un nouveau rapport du Conseil économique.

On y lit que cela confirme des observations antérieures: au cours d'une année, 30 pour cent des travailleurs changent d'employeurs, de fonctions ou d'endroits.

En bloquant les salaires, on empêcherait une entreprise de résoudre ses

problèmes de main d'oeuvre en ajustant ses salaires, dit ce rapport préparé par le professeur John Vanderkamp, de l'Université de Guelph.

Le premier ministre Trudeau pourrait éventuellement invoquer cette étude pour refuser au chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, le contrôle des salaires.

En conclusion, le rapport signale que, sans risquer d'augmenter le chômage, on pourrait abandonner certaines politiques des tarifs, des subsides et des immortations.

Vote de grève au réseau anglais de RC

TORONTO (PC) — Un porte-parole de la Guilde canadienne des communications a annoncé, jeudi, que 250 reporters et journalistes des salles de nouvelles du réseau anglais de Radio-Canada avaient voté à une large majorité, mercredi, en faveur de la grève, afin d'appuyer leurs revendications salariales.

M. Laszlo Bastovanszky, secrétaire national de la guilde, a précisé que 95 pour cent des syndiqués avaient voté en faveur de l'arrêt de travail.

Le porte-parole a ajouté qu'il n'en tenait qu'à la société d'Etat d'éviter que le conflit ne s'aggrave.

Lors d'une rencontre qui a eu lieu la semaine dernière, la partie syndicale avait accepté les offres du médiateur nommé par le fédéral, M. R. G. Geddes, mais la partie patronale avait rejeté les propositions du conciliateur concernant les clauses salariales.

L'officier des relations publiques du réseau anglais de Radio-Canada, M. Regelfhof, a expliqué que l'augmentation de 18 pour cent des salaires proposée par le conciliateur était "inacceptable, aux yeux de la société".

L'offre finale soumise par le réseau anglais consistait en une augmentation de 6 3/4 pour cent pour la première année d'un contrat d'une durée de deux ans et de 6 1/4 pour cent pour la deuxième année.

En 1972 la route a fait 6,221 victimes

OTTAWA (PC) — En 1972, le nombre des personnes tuées dans des accidents de la circulation a augmenté de 12 pour cent par rapport à 1971 pour atteindre 6,221 au Canada et cette situation inquiète profondément le ministre des Transports, M. Jean Marchand.

Dans un communiqué remis à la presse, il invite les automobilistes à redoubler de prudence et à appliquer deux règles fondamentales: ne pas conduire après avoir bu de la boisson et toujours boucler sa ceinture de sécurité en prenant soin que les passagers en fassent autant.

D'après M. Marchand, l'augmentation des accidents mortels de la route constitue un retour aux années '50 et au début de la dernière décennie, période où le nombre des morts dans des accidents de la circulation croissait rapidement d'une année à l'autre.

On réclame un négociateur

OTTAWA (PC) — Les porte-parole de 950 employés des installations de l'Énergie Atomique du Canada, à Chalk River, en Ontario, et à Pinawac, au Manitoba, ont rencontré jeudi le ministre du Travail, M. John Munro, pour réclamer un négociateur dans leur conflit qui a conduit à une grève de six semaines. Auparavant, quelques centaines d'employés de Chalk River ont défilé devant le Parlement, où le sont rejoints plusieurs députés.

Créditistes et conservateurs s'accordent à dire que les Canadiens veulent maintenir la peine de mort

Par FAY LA RIVIERE

OTTAWA (PC) - La plus grande majorité des Canadiens sont pour le maintien de la peine de mort, se sont accordés à déclarer, jeudi les créditistes ainsi que les conservateurs.

Le débat portait sur des amendements au projet de loi C-2 qui vise à prolonger jusqu'au 31 décembre 1975, la période pour laquelle les seuls meurtriers punis de la peine de mort sont les meurtriers de policiers et gardiens de prison.

Les amendements proposent que, comme pour les cas des policiers et gardiens de prison, soient également punis de la peine de mort un meurtrier récidiviste, un homme qui cause la mort d'une femme en commettant un viol, une personne qui commet un meurtre au cours d'un acte de piraterie aérienne ou d'enlèvement.

Les débats ont cependant plus porté sur la question générale de la rétention de la peine de mort ou de son abolition plutôt que sur les amendements en particulier.

Pourtant, comme le soulignait à la fin des débats, le solliciteur général Warren Allmand, le projet de loi C-2, pas plus que les amendements proposés, ne visent à abolir la peine de mort en général, mais dans certains cas de meurtres. Neuf pays au monde ont aboli complètement la peine de mort, tandis que la peine de mort pour

meurtre a été abolie dans 23 pays, a souligné le solliciteur général.

D'autre part, a-t-il dit, la peine de mort prévue pour un deuxième meurtre semble un remède pour une maladie extrêmement rare, il n'y a eu dans toute l'histoire du Canada que trois cas de ce genre.

Pour ce qui est de la peine de mort pour meurtre pendant un acte de piraterie, M. Allmand a souligné que, grâce aux mesures de sécurité très sévères en vigueur dans les aéroports, les actes de piraterie ont disparu au Canada comme aux Etats-Unis et que d'autre part, selon les plus grands spécialistes de la question, la nature psychologique et idéologique des pirates de l'air rend illusoire l'idée que la menace de la peine

de mort pourrait les arrêter.

TOUT A ETE DIT

La question de la peine de mort au Canada est revenue au Parlement liée à divers projets de loi plusieurs fois depuis janvier dernier. Plus de 200 discours ont été prononcés déjà à ce sujet, ce qui a fait dire au conservateur Stan Darling, que tout ce qui pouvait être dit à été dit, a souligné M. Darling. Ce serait peut-être une bonne idée que chacun de nous dise que leur opinion peut être trouvée à telle page, à telle date dans le compte rendu officiel des débats passés. Nous pourrions épargner de cette manière beaucoup de temps et de papier", a-t-il ajouté.

Le chef du Crédit social, M. Réal Caouette, avait plutôt dénoncé l'attitude du solliciteur général comme celle d'un fervent abolitionniste de la peine de mort.

"Le ministre doit être au courant que lorsqu'un bandit armé d'une mitrailleuse entre dans une banque, il n'y va pas pour réciter son chapelet et faire son chemin de croix, au nom de Dieu, mais plutôt avec l'intention de tuer s'il ne vient pas à bout de réaliser son vol", a dit M. Caouette.

"Alors, le ministre devrait penser à cela", a-t-il ajouté.

Le député néo-démocrate Frank Howard, devait pour sa part remettre en cause toute l'idée de la menace de la peine de mort comme force de dissuasion

qui agirait sur celui qui va commettre un meurtre.

Il a demandé si une personne, sous le coup d'une émotion ou d'une passion, sous l'effet de l'alcool ou de tout autre produit chimique, s'arrêterait tout à coup en pensant à la peine de mort qui pourrait lui être appliquée s'il commet un meurtre.

Il a demandé si, dans le cas des personnes psychologiquement dérangées, elle réfléchirait à la peine de mort avant de commettre un meurtre ou un viol causant la mort ou tout autre monstruosité.

"Je ne vois qu'un cas, a-t-il dit, où la peine de mort peut avoir un effet de dissuasion, celui d'un prisonnier qui purge une très longue sentence d'emprisonnement et qui n'a

rien d'autre à perdre que la vie, a-t-il dit.

Jurés

Un autre député néo-démocrate avait d'autre part fait remarquer plus tôt que la peine de mort pesait sur la décision des jurés. Parce que la peine de mort existe, ils ont très peur de déclarer une personne coupable, a-t-il dit, car la peine de mort est irrémédiable. Tandis que si la sentence maximale était la peine d'emprisonnement, la peur de se tromper serait un peu moins lourde dans la balance, a-t-il fait remarquer.

Les conservateurs comme les néo-démocrates ont vivement reproché au gouvernement de contourner la loi qui prévoit la peine de mort en utilisant le privilège royal de ne pas l'appliquer. Selon les uns et les autres, le gouvernement agit ainsi

tout à fait contrairement aux décisions du peuple au Parlement qui ont jusqu'ici maintenu la peine de mort pour certains cas.

Il est clair, ont-ils dit, que si la loi existe, elle doit être appliquée, bien que, avant ajoutée le néo-démocrate Frank Howard, "je préférerais que la peine de mort soit abolie".

Enfin, le député créditiste de Champlain, M. René Matte, a déclaré que c'est la société dans son ensemble qui doit décider de l'abolition de la peine de mort. La question est de savoir si nous avons une société évoluée, avec une mentalité mûre. Si tel est le cas, a-t-il dit, la peine de mort s'abolira d'elle-même, elle existera dans la loi mais il n'y aura plus de raison de l'appliquer, a-t-il dit.

OTTAWA EN BREF

OTTAWA PC — Les demandes que font les employés non itinérants des compagnies ferroviaires sont tellement exagérées qu'elles resteraient de nature à accroître l'inflation même si elles étaient réduites des deux tiers, ont soutenu jeudi les avocats des sociétés de chemins de fer. Ceux-ci s'adressaient alors à l'arbitre fédéral dans le conflit du rail, le juge Emmett Hall.

LES PENITENCIERS

OTTAWA PC — Le gouvernement accroit la sécurité dans tous les pénitenciers à sécurité maximum et moyenne a déclaré aux Communes jeudi le Solliciteur général, M. Warren Allmand.

LE PETROLE

OTTAWA PC — Le gouvernement prend toutes les dispositions pour que les baisses des exportations de pétrole en provenance du Moyen Orient nuisent le moins possible aux Canadiens, a déclaré aux Communes jeudi le ministre de l'Énergie, M. Donald MacDonald, qui a ajouté qu'il ne sait pas toutefois si le rationnement en matière d'essence ou d'autres combustibles deviendra nécessaire au Canada.

Caouette prend Wagner à témoin

OTTAWA (PC) — Le chef du Crédit social, M. Réal Caouette, a lu une foule de lettres de citoyens et pris l'ancien ministre québécois de la Justice et député de Saint-Hyacinthe aux Communes, M. Claude Wagner, à témoin, hier en Chambre, pour tenter de démontrer que "90 pour

cent des gens sont en faveur du maintien de la peine de mort au Canada".

Dans un discours pendant l'étude du bill C-2, qui propose la suspension jusqu'en décembre 1977 de la peine de mort, le leader créditiste a dénoncé l'attitude du solliciteur général, M. Warren

Allmand, un fervent abolitionniste.

"Le ministre doit être au courant que lorsqu'un bandit armé d'une mitrailleuse entre dans une banque, il n'y va pas pour réciter son chapelet et faire son chemin de croix, au nom de Dieu, mais plutôt avec l'intention de tuer s'il ne vient pas à bout de réaliser son vol", a dit M. Caouette.

"Alors, le ministre devrait penser à cela. Je ne sais pas qui le conseille, je ne sais pas s'il a des lumières spéciales du St-Esprit pendant qu'il dort pour le faire raisonner comme cela".

"AU NOM DE DIEU"

Au cours de son intervention, le chef créditiste a souvent employé l'expres-

sion "au nom de Dieu", déjà utilisée par M. Allmand pour implorer ses concitoyens à comprendre "qu'on ne peut venir en aide à une famille éprouvée en tuant une autre personne".

Cet argument a eu l'heur de faire sortir M. Caouette de ses gonds et, dans son langage familier, il a répondu: "Raisonnement de fond de cruche, vous comprenez M. l'orateur, c'est exactement cela. Des raisonnements comme cela, on en entend, mais où se trouve le sérieux là-dedans".

Pour l'un des rares fois qu'il tombe d'accord avec M. Wagner, sa cible préférée lors de la campagne électorale d'octobre 1972, M. Caouette s'est tourné vers le député conservateur de Saint-

Hyacinthe: "Je regarde le député de Saint-Hyacinthe à son siège.

"Quand il était ministre de la Justice à Québec, il favorisait le maintien de la peine de mort et, après l'abolition, il y a cinq ans, il prenait position encore pour le rétablissement de la peine de mort.

"Le député de Saint-Hyacinthe est aussi bon avocat que le solliciteur général; il a été ministre de la Justice dans le Québec et c'est aussi important que la fonction de solliciteur général actuel, mais lui, le solliciteur général, c'est au nom de Dieu qu'il veut abolir la peine capitale", a dit M. Caouette.

Celui-ci, se défendant bien de vouloir la vengeance contre les assassins, a signifié qu'il demande simplement qu'un

meurtre, trouvé coupable sans l'ombre d'un doute, paie son crime à la société, non pas par vengeance, mais pour le plus grand respect de la loi et des personnes humaines qui veulent vivre en paix et dans l'ordre.

Dans l'esprit de M. Caouette, la peine de mort est cette "clôture qui invite le criminel à se retenir s'il a des intentions de commettre un meurtre, tout comme la barrière que la loi oblige d'ériger autour d'une piscine pour éviter que des enfants s'y noient".

D'autre part, le chef créditiste a proposé que le code pénal soit amendé de façon à laisser à l'accusé le bénéfice du doute, si l'ombre d'un doute subsiste au procès.

L'acupuncture causerait plus de mal que de bien

WINNIPED (PC) - Le directeur d'un centre de recherches en acupuncture a déclaré à Winnipeg, jeudi, que l'acupuncture causerait peut-être plus de mal que de bien, à cause du fait qu'elle élimine la douleur au lieu de guérir la maladie.

Le Dr Sheung Chi Man, du Centre provincial des sciences de la santé, a indiqué que des expériences s'étendant sur une période de six mois et impliquant 200 sujets soumis aux traitements par

acupuncture avaient révélé l'inefficacité de cette méthode en ce qui regarde la guérison des maladies.

Les mêmes études ont cependant démontré que l'acupuncture faisait disparaître la douleur dans 75 pour cent des cas.

Or, selon le Dr Man, la douleur est un "instrument" clinique indispensable pour localiser le mal que ressent un patient. Même si la douleur disparaît, le mal, lui, demeure, et des problèmes importants peuvent alors surgir.

Six projets de développement pour le Pérou: \$3,175,000

OTTAWA (PC) — L'Agence canadienne de développement international subventionnera six projets de développement d'une valeur totale de \$3,175,000 au Pérou, a annoncé le ministre des Affaires étrangères, M. Mitchell Sharp.

Le Canada est appelé à jouer un rôle dans le vaste plan péruvien de réforme de l'enseignement qui s'inspire en partie des importantes réformes entreprises au Québec dans ce domaine au cours des dernières années.

La contribution initiale, d'un montant de \$680,000, servira à fournir les services d'experts qui aideront à planifier la création d'écoles intermédiaires dont l'enseignement, si on le rapporte au système canadien, englobera les deux premières années du cours universitaire et les deux dernières années du cours secondaire.

Ces nouvelles écoles prépareront à la fois aux carrières techniques et aux études supérieures dans toutes les disciplines universitaires.

Indemnité de \$547 pour avoir souffert de troubles nerveux

TORONTO (PC) — La femme d'un agent de la Sûreté provinciale ontarienne a reçu de la part d'une commission d'indemnisation Ontario Criminal Injuries Compensation Board une indemnité au montant de \$547 pour avoir souffert de troubles nerveux après que son mari eut blessé un intrus qui s'était introduit dans leur demeure.

Margaret Brennan, 30 ans, et son mari avaient découvert un intrus dans leur maison le 5 mars 1971. L'agent Brennan avait alors blessé l'individu d'un coup de revolver, après avoir tiré deux coups de semonce. Depuis lors, Mme Brennan a été obligée de prendre régulièrement des tranquillisants.

La commission a aussi accordé plusieurs autres indemnités, allant jusqu'à plus de \$2,000.

L'ensemble des Canadiens a bénéficié des réductions de taxes

OTTAWA PC — L'ensemble des consommateurs canadiens a profité largement des bénéfices des réductions de taxes contenues dans le budget du ministre des Finances John Turner, le 19 février 1973.

Les mesures budgétaires ont inflé considérablement sur certains prix à la consommation et, dans bien des cas, les réductions de taxes et de tarifs ont entraîné des diminutions de prix, alors que dans d'autres les hausses de prix qui se seraient produites par suite de l'augmentation des prix de revient ont été soit évitées, soit réduites.

"L'analyse des renseignements fournis par les entreprises qui ont fait l'objet d'enquêtes confirme l'impression des enquêtes selon laquelle la réaction de la plupart des importateurs, producteurs, grossistes et détaillants a répondu à l'attente du gouvernement".

C'est ce que contient un rapport préparé par le ministère de la Consommation et des Corporations sur les incidences sur les prix à la consommation des réductions de taxes apportées dans le budget Turner de février dernier.

Le rapport sur le contrôle des prix, par exemple, indique que les modifications aux taxes de vente et de consommation ont eu une influence plus marquée sur les prix à la consommation que les réductions tarifaires.

Dans le cas des boissons non alcoolisées, des confiseries et tablettes de chocolat, des vêtements et des chaussures pour enfants et de toute une gamme de cosmétiques et d'articles de toilette, des réductions de prix substantielles ont été signalées, égales dans bien des cas au plein montant des réductions de taxes.

D'autre part, le document estime que peu de réductions de prix ont été enregistrées par suite des réductions tarifaires.

Ici, le changement principal semble se traduire par un ralentissement du taux d'accroissement des prix qui se serait produit autrement. Une enquête sur place a été menée, notamment auprès d'un échantillon représentatif de 80 entreprises choisies à tous les niveaux du circuit du marché dans les agglomérations de Halifax, Montréal, Toronto et Vancouver.

De plus, un groupe d'étude des prix du ministère a examiné les prix annoncés par des supermarchés et autres détaillants dans les quotidiens de six villes: Saint-Jean T.-N., Saint-Jean N.-B., Québec, Winnipeg, Regina et Calgary.

Le rapport conclut que le plein impact des réductions tarifaires est estompé par des hausses considérables des prix de revient.

Le document de 80 pages souligne qu'en de nombreux cas, les prix à la vente ont baissé mais, plus souvent encore, la réduction des taxes a permis aux détaillants de figer leurs prix aux niveaux où ils étaient ou de ne les augmenter que modérément.

Il n'y aura plus de fermeture massive de bureaux de postes

QUEBEC (PC) — Désormais, il n'y aura plus de fermeture massive des bureaux de poste au pays.

C'est ce qu'a fait savoir le ministre des Postes, M. André Ouellet, dans une causerie, mercredi, au banquet de clôture du congrès de l'Association canadienne des maîtres de poste, à Québec.

M. Ouellet a souligné que de nombreux villages ont perdu leur identité, au cours des dernières années, par suite de la fermeture de leur bureau de poste.

"Aussi longtemps que je serai ministre, a-t-il dit, nous n'agirons plus ainsi, car je n'aime pas fermer des bureaux. D'autre part, je veillerai à ce que vos heures de travail ne soient pas

réduites, simplement parce que nous avons changé votre régime de rémunération.

Le programme de fermeture est terminé et nous vous consulterons avant d'entreprendre des changements dans ce domaine, si le besoin se faisait sentir à cause d'un épuisement de la clientèle".

Après avoir promis que le processus de consultation entre son ministère et les maîtres de poste s'intensifierait, le ministre a rappelé que le bureau de poste devrait toujours être considéré comme un lieu de rendez-vous, un centre de communication, un lien personnel entre la population et le gouvernement fédéral.

Une vie de rêve, même avec Denis la Terreur.

Une vie de famille "bien ordinaire", ça finit toujours par user les tapis. Mais, avec Denis la Terreur à la maison, c'est un vrai désastre pour ces malheureux tapis.

À moins que vous n'ayez acheté un tapis en Acrilan* Plus, la fibre acrylique Acrilan* perfectionnée. Durabilité à toute épreuve, couleurs plus que grand teint, entretien d'une simplicité "enfantine".

Avec toutes ces qualités, vous obtenez des tapis splendides, qui vous coûtent moins cher à l'usage.

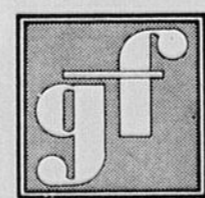
Puisqu'on parle d'argent, un petit conseil. Si vous achetez maintenant, nous vous ferons faire de belles économies avec nos prix spéciaux.

Alors, venez, venez nous voir, avec toute votre petite famille, et même Denis. C'est en pensant à vous (et à lui) que nous avons réalisés les tapis en Acrilan* Plus.

Un Acrilan* encore plus résistant, plus durable et plus facile à nettoyer.



Bellewood fini velours	Colony Park	Family Living
magnifique choix de couleurs.	motifs tricolores, facile d'entretien, très résistant à l'usage.	idéal pour cuisine, sous-sol, tapis intérieur-extérieur.
\$11.95 v.c.	\$8.95 v.c.	\$9.50 v.c.
Harding symbole de garantie		



gagnon FRERES MEUBLES

660 rue SACRE-COEUR

ALMA

TEL.: 662-3459

L'OCDE se réunit à Paris

Stagnation de l'aide des pays riches aux pays en voie de développement

PARIS (AFP) — Les grands pays riches n'ont pas à se féliciter de leur effort en faveur des pays pauvres, et, de fait, les ministres qui participent à la réunion, à haut niveau, du comité d'aide au développement de l'OCDE qui s'est ouverte à Paris jeudi matin, n'ont pu que constater la stagnation de l'aide que leurs gouvernements apportent au développement.

Le ton a été donné dès l'ouverture de la conférence, par le président du comité, M. Edwyn Martin, qui a déclaré: "L'insuffisance de l'effort en faveur de la coopération au développement constitue à mon avis une crise de développement réelle et grave, bien qu'elle ne soit généralement pas reconnue comme telle dans les pays développés".

Il a donc plaidé avec insistance pour que les pays riches attribuent à l'aide un degré de priorité plus élevé, qu'ils l'adaptent mieux aux besoins des pays bénéficiaires et qu'ils s'efforcent d'améliorer les termes de l'échange pour

les pays en voie de développement. Pour sa part, M. Emil Van Lennep, secrétaire général de l'OCDE, a souligné que nombreux sont ceux qui ont le sentiment que l'on effectue trop d'études, que l'on tient trop de discussions sans fin... et qu'en définitive on ne fait pas grand-chose. "Il reste qu'en dernier ressort, a-t-il dit, c'est aux gouvernements que vous représentez qu'il appartient d'y donner suite, pour ce qui concerne les donateurs."

L'OPINION PUBLIQUE

Dans cette enceinte à caractère essentiellement économique, M. Van Lennep a d'autre part tenu à parler des répercussions économiques du conflit israélo-arabe. "A l'ouverture d'une réunion au cours de laquelle nous allons examiner les problèmes du développement économique, je ne peux passer sous silence les tragiques événements que nous connaissons tous et les répercussions qu'ils ne peuvent manquer d'avoir

sur les perspectives de développement des pays en cause".

M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre français de l'Economie et des Finances, s'est ensuite surtout attaché à souligner l'importance de l'information des opinions publiques, en rappelant tout d'abord que la "journée mondiale de l'information sur le développement", qui est fixée au 24 octobre prochain, était née d'une suggestion française à Santiago du Chili en avril 1972.

M. Giscard d'Estaing attribue en effet la stagnation de l'aide à la mauvaise information des opinions publiques, alors que les gouvernements démocratiques doivent avoir l'assentiment de la majorité pour agir. Le premier devoir est donc, selon lui, d'alerter les opinions publiques, de les amener à "une prise de conscience des devoirs qu'impose la solidarité économique, alors qu'elles sont encore très réservées".

Pour sa part, le gouvernement français

fera distribuer le 24 octobre, dans les écoles et les établissements d'enseignement, 150.000 documents expliquant la situation des pays du tiers-monde.

Le message aux opinions publiques doit comporter trois points:

— Une information sur les réalités du tiers-monde, car on imagine très mal ce que peut être la pauvreté absolue.

— La démonstration du caractère solidaire du développement.

— La démonstration qu'il n'existe pas de cercle vicieux de la pauvreté.

— L'affirmation du caractère solidaire du développement.

L'Histoire imputera aux peuples les plus riches la responsabilité d'un échec éventuel dans la bataille du développement. Les pays membres du CAD sont: Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, France, Allemagne, Italie, Japon, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Suède, Suisse, Royaume-Uni, Etats-Unis, et Commission des Communautés européennes.

Au Cambodge Affrontements à Tramkham

PHNOM PENH (AFP) — La petite localité de Tramkham, à 20 milles au sud-ouest de Phnom Penh, a de nouveau été, mercredi et dans la nuit de mercredi à jeudi, le théâtre de violents combats.

"Une attaque contre la garnison gouvernementale, installée dans la partie nord de la ville, non loin de la place du marché, a été repoussée par nos forces", a déclaré jeudi matin le porte-parole du haut commandement.

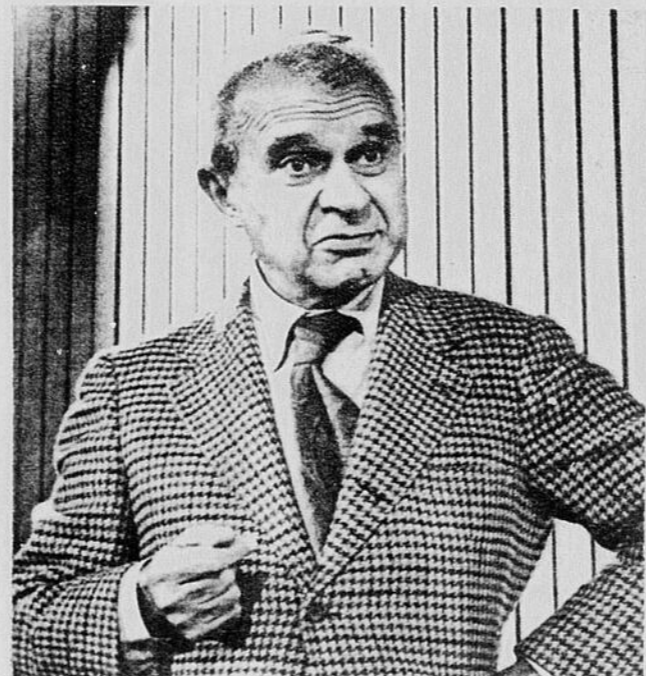
Les unités khmères rouges et nord-vietnamiennes occupent cependant plusieurs portions de la petite ville.

Isolée depuis plusieurs mois, Tramkham, jadis florissante, ville-marché sur la route numéro trois, a été complètement évacuée par ses habitants. Plusieurs bataillons khmères occupent la ville et ses environs ainsi que la position voisine de Srang, essayant de contrôler et de freiner les infiltrations adverses vers la capitale.

La route numéro trois étant coupée, Tramkham ne peut être ravitaillée que

par hélicoptères et avions, effectuant des largages ou des parachutages. Les forces anti-gouvernementales ont cependant récemment installé dans ce secteur des armes antiaériennes et ont touché, au début de la semaine, un DC3 de l'armée de l'air khmère, qui s'est écrasé sur l'aéroport de Pochetong-Phnompenh.

Sur la route numéro quatre Phnom Penh-Kompong Som, a d'autre part indiqué le porte-parole, les forces khmères ont réussi à dégager le tronçon coupé depuis deux jours, à 80 milles au sud-est de Phnom Penh, et la route est maintenant rouverte à la circulation.



M. Wassily Leontief, professeur à Harvard

Remise du prix Nobel d'économie

NEW YORK (AFP) — M. Wassily Leontief, qui vient de recevoir le Prix Nobel 1973 en science économique, est né en 1906 à Peterbourg. Etudiant à l'Université de Leningrad de 1921 à 1925, il quitta son pays natal pour poursuivre ses études à Berlin où il obtint un doctorat en 1928.

Après avoir fait de la recherche à l'Université de Kiel, il partit en 1929 pour la Chine à titre de con-

seiller économique du gouvernement de Nankin. Il émigra aux Etats-Unis en 1931 et devint tout de suite chargé de cours à Harvard, puis professeur en 1939 et enfin professeur titulaire en 1946.

Autre de quatre ouvrages de science économique, dont "Input-Output Economics", qui lui a valu le prix Nobel, il est également docteur honoris causa de l'Université de Bruxelles 1962, officier de

la Légion d'Honneur 1967, membre de l'Académie américaine des Arts et des Sciences, membre correspondant de la Royal Economic Society, etc...

Marié depuis 1932 à Estelle Helena Marks, il est père d'une seule fille. Il demeure à Cambridge, dans le Massachusetts, et passe l'été dans sa petite maison du Lac Willoughby, dans le Vermont, où il s'adonne à son sport favori, la pêche à la truite.

MANDRAKE, LE MAGICIEN



ARCHIE



GROS LIMONEUX



LE GENIE



FLASH GORDON



RIP, LE DETECTIVE



LE FANTOME



L'ARCHE DE NOE



Au Vietnam Suicide par le feu

SAIGON (AFP) — Un bonze âgé de 20 ans s'est immolé par le feu à Nhatrang, au Sud-Vietnam, pour protester contre la poursuite de la guerre, apprend-t-on de source informée à Saïgon.

Avant de s'arroser d'essence et d'y mettre le feu, mercredi, le vénérable Vin Dao a écrit plusieurs lettres dont une adressée aux bellétrants vietnamiens où il affirme vouloir par son geste "être la torche vivante éclairant le chemin de la paix". Il reproche également aux parties vietnamiennes de "pérenner le carnage à cause de leurs ambitions", précise-t-on de même source.

Les dernières immolations de bonzes, d'étudiants et de mutilés de guerre sud-vietnamiens avaient eu lieu en 1971, notamment pour protester contre la candidature unique du président Thieu à l'élection présidentielle.

De juin à novembre 1963, date de la chute du régime de Ngo Dinh Diem, six bonzes et une bonzesse s'étaient immolés par le feu pour protester contre la répression gouvernementale contre les milieux bouddhistes et pacifistes.

Plus de 36 personnes, bonzes, étudiants et mutilés se sont immolés par le feu au Sud-Vietnam au cours des dix dernières années. C'est également dans la ville de Nhatrang, sur la côte nord-est, que trois bonzesses s'étaient immolées en 1963, 1966 et 1967.

MOT MYSTERE

Probleme no 16 8 lettres cachées THEME La mécanique

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE

A	abri	aide	auto	axe	balance	bougie	boulon	bruit	C	carter	clief	coût	crédit	crevaillon	cuvé	disque	écrou	emploi	ennui	essence	état	filtre	frein	G	graisse	ignition	J	jante	L	lame	levier	masse	ordre	outil	P	piston	pneu	polarité	porte	poste	radio	rampé	ressort	réparé	regon	ressort	rotor	roue	S	siège	soudure	station	T	trou	tube	tuyau	valve	verin	vis
---	------	------	------	-----	---------	--------	--------	-------	---	--------	-------	------	--------	------------	------	--------	-------	--------	-------	---------	------	--------	-------	---	---------	----------	---	-------	---	------	--------	-------	-------	-------	---	--------	------	----------	-------	-------	-------	-------	---------	--------	-------	---------	-------	------	---	-------	---------	---------	---	------	------	-------	-------	-------	-----

La réponse du problème précédent: scalpel

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	N	O	L	U	O	B	O	U	G	I	E	P	M	A	R
2	O	O	S	I	E	G	E	T	R	O	P	I	R	T	E
3	T	T	I	T	T	S	M	E	A	E	R	E	R	U	T
4	S	R	S	T	S	U	I	A	I	N	P	O	A	B	R
5	I	O	E	E	A	V	O	G	S	O	S	A	T	E	A
6	P	U	N	M	E	T	N	L	S	S	L	I	R	O	C
7	N	C	O	L	O	I	S	O	E	I	E	P	V	E	R
8	E	X	A	R	T	R	U	R	L	A	M	E	M	A	E
9	U	J	S	I	C	P	Q	L	E	V	U	C	D	E	D
10	O	A	O	O	A	E	F	U	E	E	A	I	U	I	I
11	R	N	U	P	U	U	D	R	E	R	O	L	S	C	T
12	D	T	E	T	A	D	I	I	E	C	M	Q	V	L	I
13	R	E	A	Y	O	N	U	A	A	I	U	N	N	E	U
14	E	T	U	F	I	L	T	R	E	E	N	G	E	F	R
15	E	T	I	R	A	L	O	P	E	C	N	A	L	A	B

PARTICIPEZ AU

CONCOURS

DE LANCEMENT

PLUS DE

\$6000.

EN PRIX

une valeur de

\$2000.

PAR MOIS

soit pour: OCTOBRE
NOVEMBRE
DECEMBRE

1e PRIX

\$1000.

en argent

2e PRIX
MOTONEIGE
Chaparral

Firebird
1973



3e PRIX



10 SACS DE VOYAGE

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Règlement du concours

Tous les employés de "Le Progrès du Saguenay Ltée" ne sont pas éligibles au présent concours.

Il suffit d'être un abonné régulier au "Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean."

Pour se mériter un des prix, le gagnant devra répondre à une question d'actualité.

On est toujours gagnant en lisant

REPLISSEZ CE COUPON

NOM _____

ADRESSE _____

TEL.: _____

ADRESSEZ vos coupons à

LE QUOTIDIEN
316, Labrecque — Chicoutimi

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



AN

AUTOS
A NE

BUICK Rivier
vitrres electr
équipée ar
cause: auto

AUSTIN Min
bas millage.

CHEVROLE
1968, 3 sièg
vitrres electr
en tres bonn
lageux. Tel.

RENAULT 11
5.000 milles
Tel.: 548-58

PLYMOU
portes, 6
Heavy Du
proprietai
1097

DINER
A NE

POELE à pa
à vendre. 2
535: St-Jean
542-5762.

TOILES VEN
cabinet en
547-3985

BALANCOI
pour bebe.

PIECES d'a
de toutes
ments. Tel.

COFFRE FO
2 comptoirs
9367

MACHINE
Tel.: 548-88

COFFRE
enregistre
appareil à
loi de lamp
Tel.: 543-7

MAI
A NE

DIRECTEM
face au n
Avenue, 7
avec ame
vinciale fra

PLEIN PIE
famille, 3
chambres
quartier S
8010

BUNGALO
tapis, terr
tranquille
transfert.

MAISON
Quebec, 3
pièces, sc
7277

POU
a
c

NOS
FE

D
Des
deman
vants
Quebe
ROULC
NON-
TRAV
HARR
QUEB
Les
tant su
travau
l'Agenc
nemen
piece
fraction
tional
H&Y 15
jusqu
heu ré
novem
Les
s'y rap
a par
deman
recep
\$50 00
Géné
rembo
et dev
de 14
tats de
et dev
bureau
structu
de la S
de l'A
de Que
Bourg
l'Assoc
Comte
toux.
l'Assoc
Comit
Arnaud
Le
accep
des so
M. B
Adm
Quebe
Adm
transp
Minist
Aérop
Le 12

ANNONCES CLASSÉES

545-4480
545-4474

AUTOS A VENDRE

BUICK Riviera 1971, avec air climatisé, vitres électriques, volant ajustable, équipée au complet, bas millage, cause: auto fournie. Tel.: 549-8870. F-152

AUSTIN Mini 1969, excellente condition, bas millage. Tel.: 549-8778. F-149

CHEVROLET Bel Air Station Wagon, 1966, 3 sièges, 4 portes, radio PB PS, vitres électriques, 4 pneus neufs, tout en très bonne condition, prix très avantageux. Tel.: 544-3072. F-137

RENAULT 12 TL 1971, moteur révisé, 6.000 milles, parfaite condition, \$950.00. Tel.: 548-5896. F-166

PLYMOUTH SATELLITE 1971, 4 portes, 5 cylindres automatique, Heavy Duty, 29.000 milles, 1 seul propriétaire, état neuf. Tel.: 549-1097. F-169

DINERS A VENDRE

POELE à patates frites, de restaurant à vendre, à prix d'abaime, adressez 535, St-Jean-Baptiste, Jonquière. Tel.: 542-5762. F-126

TOILES VENITIENNES, aussi télévision, cabinet en noir et blanc, à vendre. Tel.: 547-3985. F-129

BALANCOIRE de bébé parc, baignoire pour bébé, chaise. Tel.: 543-7119. F-136

PIECES d'autos usagées de 1960 à 1970, de toutes marques. Pour renseignements, Tél.: 543-7392 ou 543-5039. F-132

COFFRE FORT, 30" par 15" d'intérieur, 2 tiroirs vitrés, 10" de long. Tel.: 549-9367. F-140

MACHINE à liqueur pour restaurant. Tel.: 549-8870. F-143

COFFRE FORT 24 heures, caisse enregistreuse N.C.R., départementale, appareil à clé automatique et lot de clé, lot de lampes pour tube et radio, neuves. Tel.: 543-7677. F-167

MAISONS A VENDRE

DIRECTEMENT PROPRIETAIRE Maison face au nouveau Centre d'Achats, Arvida, 7 1/2 pièces, sous-sol fini, tapis, av. aménagement de salon, style provinciale français, \$23.500. Tel.: 548-4258. F-57

PLEIN PIED: 70 X 30, salon, salle de famille, 3 chambres, sous-sol fini, 2 chambres de bain, terrain immense, quartier St-Philippe, Arvida. Tel.: 548-8010. F-178

BUNGALOW 3 ans, brique, 3 chambres, tapis, terrain paysagé, piscine, endroit tranquille, directement du propriétaire, transfert. Tel.: 548-4062. F-134

MAISON section résidentielle, Sillery Québec, 5 chambres à coucher, 10 pièces, sous-sol fini. Tel.: 543-7677. F-168

A LOUER

STUDIO meuble, chauffé, éclairé, cuisine, tapis mur à mur. Une personne ou jeune couple. Tél.: 549-7955 le jour; 549-5401 le soir. Prix spécial. F-151

EPICERIE LICENCIÉE dans Bassin, pour informations. Tel.: 543-8056. F-104

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE pour 2 personnes, cuisine, salon, meublé, \$12.00 par semaine, près du CEGEP de Jonquière. Tel.: 542-5909. F-165

CHAMBRE avec lavabo, thermostat, entrée indépendante, boudoir avec tv, cuisine et téléphone, située près Université. Tel.: 549-3894. F-173

LOGAUX A LOUER

LOCAL COMMERCIAL: à \$110.00 par mois, éclairé, chauffé. Tel.: 549-9067 ou 567, Montcalm Chicoutimi. F-139

LOCAL COMMERCIAL situé en face du Steinberg à Arvida libre 1er novembre. Tél.: 548-4092 ou 548-4037. F-145

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 4 pièces, chauffé et électrique, libre 1er octobre, 252 Mgr Martel, Chicoutimi-Nord. Tel.: 543-3067. F-150

LOGEMENT 5 1/2 pièces, moderne, chauffé, éclairé, entrées laveuse, sècheuse. Libre immédiatement. Tel.: 549-5438. F-56

SOUS SOL moderne, chauffé, Rivière-du-Moulin, 3 1/2 pièces, plus salle de lavage, chambre froide, entrée indépendante, libre immédiatement. Tel.: 549-9900. F-179

LOGEMENT: 5 pièces, eau chaude fournie, chauffé ou non, libre immédiatement. Tel.: 548-3891 de 11 hres à 6 p.m. et heures du soir. F-99

2 LOGEMENTS: 3 appartements, salon cuisine, chambre à coucher, chauffés, meubles, libre immédiatement, situé rue Bégin, près Cathédrale Chicoutimi. Tel.: 549-4733. F-144

LOGEMENT 4 1/2 pièces, situé près centre d'achats Place Saguenay, chauffé, entrées laveuse, sècheuse. Tel.: 549-0828. F-147

LOGEMENT: 6 pièces, situé rue Davis, Arvida, chauffé, entrées laveuse, sècheuse, libre immédiatement. Tél.: 548-4092 ou 548-4037. F-176

LOGEMENT: 4 pièces, non meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, Boul. Jean-Noël Tremblay, Côte Reserve. Tel.: 549-7415. F-128

BEAU LOGEMENT: 4 pièces, chauffé eau chaude fournie, paroisse Notre-Dame de Fatima, Jonquière, s'adresser le jour à 547-2851 le soir à 547-1993. F-141

LOGEMENT: 4 pièces, non chauffé, 2ème classe, prix modique, dans St-Raphaël, Jonquière. Tel.: 547-2851 le jour; 547-1993 le soir. F-142

LOGEMENT moderne, 5 pièces, chauffage électrique, \$90.00, libre 1er décembre, situé 917 A, Desjardins, Chicoutimi. Tél.: 543-1676 ou 549-8541. F-127

MAISONS A LOUER

MAISON neuve 28 x 40, 3 chambres, salon, cuisine, salle à manger, salle de bains, incluant tapis, rideaux, chauffage, électricité, taxe, assurance, terrain gazonné, située paroisse St-Mathias, Arvida. Prix: \$210.00 par mois. Tél.: 548-5304 ou 542-6198. F-148

TARIF D'ABONNEMENT

Le prix par porteur: 75 c par semaine pour 6 éditions.
Le prix dans les dépôts: 15 c la copie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.
Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: \$40.00
6 mois: \$23.00
Autres régions du Canada:
1 an: \$50.00
6 mois: \$30.00
Pays étrangers:
1 an: \$60.00
6 mois: \$35.00
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Stabilité à labourse de New York

NEW YORK (PA) — Pendant que le dollar se rétablissait en Europe et que le prix de l'or baissait, la Bourse de New York s'est ouverte jeudi avec une certaine stabilité.

L'indice Dow Jones n'a pas changé; il avait fermé mercredi à 962.52 après avoir perdu 4.89 points.

La guerre du Proche-Orient a éloigné certains spéculateurs, mais on ne prévoit pas que la réduction de la production arabe du pétrole nuise aux Etats-Unis dans l'immédiat.

Facteur encourageant, le président de la Chase Manhattan Bank a prévu une réduction du taux préférentiel au cours des prochaines semaines.

Parmi les titres actifs: Union Carbide, gain de 1-8 à \$41 1-2; Shell Oil 3-8 à \$62; Phillips Petroleum 1-8 à \$62 5-8.



MORT D'UN LEADER INDIEN — Un leader du Mouvement pour l'Indien américain, M. Pedro Bissonette a été tué par la police des Affaires indiennes, mercredi, à Pine Ridge. Le FBI enquête sur les circonstances qui ont entouré la mort du jeune homme de 29 ans. Bissonette a fait parler de lui lors des troubles de Wounded Knee. (Téléphoto — PC)

Communiqué de Radio Le Caire

LE CAIRE (AFP) - Radio Le Caire a diffusé, jeudi, le communiqué militaire No. 46 dont le texte est le suivant:

"Un combat violent et féroce se déroule depuis mercredi matin dans le secteur centre du Sinai entre nos blindés et ceux de l'ennemi. Nos forces, soutenues par l'aviation et un feu nourri et concentré, ont infligé de lourdes pertes aux forces ennemies.

"Les Israéliens ont de nouveau tenté, pendant la nuit de mercredi à jeudi et jeudi matin, de s'infiltrer sur la rive occidentale du canal à travers les lacs Amers afin d'harceler nos forces. Nos forces encerclent actuellement l'ennemi auquel elles ont lancé un ultimatum pour qu'il se rende."

"D'autre part, l'aviation israélienne a attaqué nos formations, essayant de freiner leur progression dans le Sinai.

Le gagnant du Prix Nobel mettra son argent en banque

CAMBRIDGE, Massachusetts (AFP) - Le professeur Leontief a déclaré jeudi en souriant qu'il allait mettre à la banque, à son compte d'épargne, le montant du Prix Nobel qu'il vient de recevoir. "J'aime bien spéculer dans le domaine des idées, a-t-il ajouté, mais pas dans celui de l'argent".

A propos de l'honneur qui lui est rendu, il fait preuve de modestie: "Je suis content, bien sûr, pas seulement pour moi, mais pour mes collaborateurs. Il faut beaucoup de temps pour mettre au point une théorie, c'est une chose très compliquée".

Sur la situation aux Etats-Unis, il affirme: "Je n'ai pas le sentiment que ce pays soit entre de bonnes mains pour le moment."

FORCES MOTRICES DU SAGUENAY LTEE

AVIS PUBLIC

La compagnie Forces Motrices du Saguenay Ltée donne avis qu'une demande d'approbation portant la date du 5 octobre 1973 a été soumise à la Régie de l'électricité et du gaz afin de:

- a) céder son entreprise à Aluminium du Canada, Ltée, sa compagnie-mère;
- b) cesser ses opérations comme distributeur d'électricité et abandonner son permis à compter de la date de la prise de possession de l'entreprise par l'acquéreur;
- c) émettre un billet au montant de \$7,550,000, à la Banque Royale du Canada afin de rembourser une avance de la société mère au même montant.

Toute personne intéressée désirant faire des représentations au sujet de ladite demande devra s'adresser à la Régie de l'électricité et du gaz, 2100, rue Drummond, Montréal, Québec, dans les 15 jours de la publication de cet avis.

Montréal, le 15 octobre 1973.

Le Secrétaire,
GUY-PAUL MASSICOTTE

DEMANDE DE SOUMISSIONS VILLE DE DOLBEAU

Ces travaux sont exécutés dans le cadre de l'Entente Canada-Québec 1971-76 (ARDA) avec le concours financier du Ministère de l'Expansion Economique Régionale du Canada dans le cadre du Développement régional et la mise en oeuvre conjointement assumée par le Gouvernement du Québec et de la Ville de Dolbeau.

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "Soumission Contrat 1321520-B", adressées au soumissionné seront reçues jusqu'à 4.00 hres p.m. (heure en vigueur), mercredi le 7 novembre 1973, pour être ouvertes le même jour à 4.30 hres p.m. (heure en vigueur), en la Salle du Conseil à l'Hôtel de Ville de Dolbeau.

CONTRAT 1321520-B

Pour la construction dans les limites de la Ville de Dolbeau:

- D'un réseau d'aqueduc en fonte ductile de 12 po. d'une longueur approximative totale de 4,450 pieds linéaires.
- D'un réseau d'égout sanitaire en ciment amiante de 10 po. et de 24 po. de diamètre d'une longueur approximative totale de 5,800 pieds linéaires.
- D'un réseau d'égout pluvial en béton armé de 72 po., de 60 po., de 42 po., de 36 po. de diamètre sur une longueur totale de 4,050 pieds linéaires.
- De même que de l'infrastructure de nouvelles rues sur une longueur approximative de 4,800 pieds linéaires.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les Ingénieurs-Conseil Lemieux, Morin, Bourdages, Doucet, Simard & Associés.

Les documents seront disponibles au bureau des Ingénieurs-Conseils Lemieux, Morin, Bourdages, Doucet, Simard & Associés, 525, boulevard du Centenaire, Jonquière, et 839, boulevard St-Joseph, Roberval, à partir du jeudi, le 18 octobre 1973.

Les soumissions par télégramme ne seront pas acceptées et les soumissionnaires ne pourront reviser leur soumission par télégramme.

Les plans et devis peuvent être obtenus aux endroits ci-haut mentionnés moyennant un dépôt de cent dollars (\$100.00) en argent ou en chèque certifié, payable à Lemieux, Morin, Bourdages, Doucet, Simard & Associés. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions, s'ils ont soumissionné. Pour toutes les copies qui seront fournies à un entrepreneur qui n'aura pas soumissionné, une retenue de cinquante pour cent (50%) du dépôt sera gardée pour couvrir les frais d'impression.

Pour être considérées, les soumissions devront être remises en quatre (4) copies sur les formules fournies et devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré d'une Banque Canadienne à Chartre ou d'une Caisse Populaire à l'ordre de la Ville de Dolbeau, ou d'un bon de soumission (bid bond) égal à dix pour cent (10%) du coût de la soumission. De plus, l'entrepreneur devra joindre à son cautionnement ou à son dépôt de garantie une lettre d'intention d'une compagnie d'assurance reconnue, garantissant que ladite compagnie va émettre au nom du soumissionnaire choisi un cautionnement d'exécution et un cautionnement visant le paiement de la main-d'oeuvre et des services.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution de ces travaux les personnes ayant leur principale place d'affaires au Québec.

La Ville de Dolbeau ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation et aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Louis-Philippe Moreau, o.m.a., Greffier, Ville de Dolbeau.

Promotion Industrielle Dolbeau Inc.

"OFFRE D'EMPLOI"

POSTE: Commissaire-Adjoint

FONCTION: Le commissaire-adjoint en collaboration avec les municipalités membres et les organismes à vocation touristique, aura pour fonction d'aider à planifier, à développer et à promouvoir le potentiel touristique du secteur nord du Lac St-Jean.

QUALIFICATIONS: Le candidat que nous recherchons doit être en mesure de voyager, de s'exprimer facilement, d'aimer les contacts avec le public, avoir l'expérience de l'information et/ou de la publicité. La personnalité, l'esprit d'initiative seront un facteur prépondérant sur la scolarité.

Faire parvenir Curriculum Vitae à:
PROMOTION INDUSTRIELLE DE DOLBEAU INC.,
300, BOUL. WALBERG, DOLBEAU, P.Q.
C.P. 1146. GOW 3A0

SAGUENAY POWER COMPANY, LTD.

PUBLIC NOTICE

Notice is hereby given that Saguenay Power Company, Ltd., has made application on 5 October 1973 to the Electricity and Gas Board for permission to:

- a) cede its undertaking to Aluminium Company of Canada, Ltd. its parent company;
- b) cease its operations as an electricity distributor and abandon its licence as from the date of the takeover of the undertaking by the acquirer;
- c) issue a promissory note in the amount of \$7,550,000 to the order of the Royal Bank of Canada in order to reimburse an advance in the same amount from its parent company.

Any interested person desiring to make representations in respect of the foregoing should communicate with the Electricity and Gas Board, 2100, Drummond Street, Montreal, Quebec, within 15 days from the publication of this notice.

Montreal, 15 October 1973.
GUY-PAUL MASSICOTTE
Secretary

Université du Québec à Chicoutimi

930 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, Québec

APPEL D'OFFRES

Pour l'entretien ménager des bâtisses de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Les devis sont disponibles au:

SERVICE DE L'EQUIPEMENT

UNIVERSITE DU QUEBEC CHICOUTIMI

930 Est, Jacques-Cartier Chicoutimi

Local D-205

FERMETURE DES SOUMISSIONS:
26 OCTOBRE 1973.

GERANT (e) DEMANDE

On demande une personne avec expérience dans la décoration. Bilingue de préférence, pour succursale de Chicoutimi.

Salaires intéressants et avantages marginaux, pour personne dynamique. S'adresser en personne à:

MONTREAL DRAPERIES Place Saguenay demandez: Mme Gasseau.

GERANT

Compagnie dans la vente de pneus, dans la région du Lac St-Jean, est à la recherche d'un gérant pour une de ses succursales. Le candidat devra être âgé de plus de 30 ans et avoir de l'expérience dans ce genre de commerce.

Salaires selon compétence.

Prière de faire parvenir curriculum vitae à:

"Le Quotidien" département 3001, Chicoutimi.

URGENT BESOIN D'UN CONCIERGE

pour fin de semaine seulement.
24 1/2 heures d'ouvrage.

S'adresser en personne, au Directeur du personnel

406, rue Racine Est, Chicoutimi.



POUR INSERER UNE
annonce classée
SIGNALER:
CHICOUTIMI
545-4480
ALMA
662-6629
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Harrington Harbour, Québec: INSTALLATION D'UNE ROULOTTE REQUISE POUR PHARE NON-DIRECTIONNEL ET TRAVAUX CONNEXES A HARRINGTON HARBOUR, QUÉBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, pièce 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Québec H9B, (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 2 novembre 1973.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus à partir du 19 octobre 1973 sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de \$50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal, ou au bureau de l'Association des Constructeurs de Québec, 675 avenue Marguerite Bourgeoise, Québec, ou au bureau de l'Association des Constructeurs du Comté de Saguenay, 896 Leventoux, Hauteville et au bureau de l'Association des Constructeurs du Comté de Duplessis, 446 rue Arnaud, Sept-Îles, Québec.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Administrateur régional du Québec.
Administration canadienne des transports aériens.
Ministère des Transports, Aéroport int. de Montréal, Le 12 octobre 1973.

L'Agence de coopération culturelle et technique Un problème majeur intervient dans le choix des prochains secrétaires

LIEGE, BELGIQUE PC - La composition du nouveau secrétariat de l'Agence de coopération culturelle et technique aura été sûrement le problème majeur de la troisième conférence générale, que cette organisation de pays entièrement ou partiellement de langue française tient depuis lundi à Liège.

Les difficultés se situent aux deux niveaux du secrétariat, soit au poste de secrétaire général et à celui des deux sous-secrétaires généraux.

Hier, en fin d'après-midi, les délégations des 24 pays qui ont droit de participer aux discussions ne s'étaient entendues officiellement que sur un

point, soit que le prochain secrétaire général sera un Africain.

Tous les membres de l'agence s'entendent à ce sujet depuis déjà plusieurs mois, c'est-à-dire depuis que le secrétaire-général actuel, le Canadien Jean-Marc Léger, les a informés qu'il ne souhaitait pas un renouvellement de mandat.

Les Africains multiplient depuis lundi les rencontres sans apparemment beaucoup plus de succès. On ne précise pas quels sont les pays qui présentent un candidat, bien que l'on mentionne en coulisses le Dahomey, la Tunisie, le Niger et le Togo et que le Dahomey recueillerait le plus d'appui.

Au niveau des deux postes de secrétaire-général adjoint, on sait que quatre pays, le Canada, la France, la Belgique et la Tunisie, sont fort décidés à ne pas faire marche arrière.

de l'agence, soit pour 11 pour cent de moins que la France.

La veille, un membre important de la délégation belge avait aussi déclaré à la presse que son pays, troisième plus important bailleur de fonds de l'agence, attachait une grande importance à l'élection de son candidat.

Quant au candidat français, M. Hyacinthe De Montera, il occupe déjà le poste et désire un renouvellement de mandat.

RESTRUCTURATION
Dans les circonstances actuelles, on commence à parler de plus en plus de restructuration du secrétariat. Les chefs de délégations ont d'ailleurs abordé la question au cours des nombreuses rencontres qu'ils ont tenues depuis lundi. Pareille restructuration pourrait se traduire par la création de deux autres postes de secrétaires généraux adjoints, soit quatre au lieu de deux comme actuellement.

Les membres qui seront choisis recevront un mandat de deux ans qui se terminera lors de la quatrième conférence générale de l'agence, qui devrait se tenir à l'île Maurice en 1975.

L'inquiétude des

dirigeants de la conférence est que la nouvelle composition du secrétariat provoque des divisions parmi les membres de l'agence.

Si une entente n'intervient pas avant vendredi matin, les chefs de délégations seront alors forcés de demander aux délégués, qui se réuniront en assemblée plénière plus tard dans la journée, de choisir eux-mêmes par vote secret ou à main levée les candidats qui devront siéger au secrétariat de l'agence. Ce que l'on aimerait empêcher.

Les autres questions à l'ordre du jour de la troisième conférence n'ont posé aucun problème particulier.

Les délégués se sont entendus pour que le budget actuel de l'agence soit majoré de 23 pour cent en 1974, et de 15 pour cent, l'année suivante. Le budget pour l'année en cours est d'environ \$6,7 millions. Les délégués sont aussi convenus de mettre l'accent sur les coopérations horizontales au cours de deux prochaines années c'est-à-dire intensifier la coopération entre les pays du Tiers-Monde.

La conférence générale se transportera à Bruxelles vendredi après-midi et elle prendra fin samedi.



VICTIME DE LA FUSILLADE -- Une Libanaise blessée, à gauche, reçoit l'aide d'une amie, après que cinq hommes armés aient tiré en leur direction à l'intérieur de la "Bank of America" à Beyrouth.

A Beyrouth Le commando palestinien tient toujours la "Bank of America"

BEYROUTH (AFP) - Dans un communiqué officiel, les forces de sécurité intérieure FSI donnent les précisions suivantes sur l'affaire de la Bank of America: une tentative de hold-up a eu lieu jeudi à midi au siège de la Bank of America à Beyrouth, par cinq éléments armés.

Les forces de sécurité intérieure ont aussitôt encerclé la banque avant que les éléments armés n'aient réussi à s'enfuir, ajoute le communiqué.

Un membre des FSI a été blessé au cours d'un échange de coups de feu qui a eu lieu entre les forces

de l'ordre et les auteurs du hold-up, poursuit le communiqué, qui précise que des employés de la banque ont également été blessés par l'explosion d'une grenade à l'intérieur du bâtiment.

Les forces de sécurité entourent toujours le siège de la banque où les éléments armés détiennent certains otages. M. Bahige Takieddine, ministre de l'Intérieur, et le directeur de la police se sont rendus sur les lieux, conclut le communiqué.

Dix-sept otages ont été libérés, mais les cinq hommes retranchés dans

les locaux de la "Bank of America" retiendraient encore au moins vingt autres employés.

De source informée, on précise que les cinq hommes ont formulé quatre

1. une rançon de 10 millions de dollars

2. la libération d'une douzaine de leurs

camarades comme eux membres du Mouvement révolutionnaire socialiste libanais, emprisonnés à la suite de précédents hold-up.

3. la libération de détenus palestiniens incarcérés au Liban.

4. l'assurance que les forces de l'ordre n'ouvriraient pas le feu sur eux.

650 Arabes, 300 Juifs

La Croix-Rouge reçoit une liste de prisonniers

GENEVE (Reuter) - Le Comité international de la Croix-Rouge CICR a reçu d'Israël la liste des noms de 650 prisonniers de guerre arabes et de quelques 300 Israéliens disparus et probablement faits prisonniers, a déclaré jeudi à Genève, au cours d'une conférence de presse, un porte-parole du comité.

Deux tiers environ des prisonniers détenus par Israël sont égyptiens, les autres sont syriens.

Les 300 Israéliens disparus s'ajoutent probablement à 36 hommes qui se sont constitués prisonniers aux Égyptiens, le week-end dernier, à Port Taufiq et à six autres grièvement blessés auxquels un délégué du comité a rendu visite dans un hôpital du Caire, a précisé le porte-parole. Le CICR n'a encore reçu de la Syrie aucune liste de prisonniers israéliens, a-t-il déclaré.

Remarquable que des films de prisonniers avaient été montrés à la télévision en Égypte, en Syrie et en Israël, le porte-parole a rappelé que la Convention de Genève de 1949 faisait obligation aux belligérants de protéger leurs prisonniers de la curiosité publique. Sans critiquer directement le fait que les prisonniers aient été filmés, le comité trouve surprenant que des journalistes aient eu accès à eux alors que les délégués du CICR n'ont pas encore pu les rencontrer.

Enfin le porte-parole a déclaré qu'un second appel avait été lancé cette semaine à Israël pour qu'il observe de nouvelles règles limitant les opérations aux objectifs strictement militaires. La Syrie, l'Irak et l'Égypte ont répondu positivement, mais l'Égypte conditionne son acceptation à celle d'Israël.

Câbles sous-marins sabotés

BEYROUTH (AFP) - Les deux réseaux du câble sous-marin Beyrouth-Marseille, Beyrouth-Alexandrie ont été endommagés, à la suite d'une opération de sabotage, annonce un communiqué du ministère des communications libanais. Les communications ont été rapidement rétablies par des experts.

CANADA

Un membre de la délégation canadienne a précisé, alors que les chefs de délégations se réunissaient en fin d'après-midi dans l'espoir de s'entendre, que le Canada tenait mordicus à être représenté au secrétariat de l'agence. Le Canada contribue pour 35 pour cent au budget annuel

La visite de M. Kossyguine au Caire, est suivie avec intérêt en Israël

TEL AVIV (AFP) - La visite de M. Alexei Kossyguine au Caire est suivie avec le plus vif intérêt dans les milieux politiques israéliens. Les observateurs israéliens y voient généralement la preuve que la guerre ne va pas aussi bien pour les Arabes qu'ils l'espéraient.

Sadate a affirmé mardi dans son discours, ce serait donc ces fusées soviétiques qui pourraient être utilisées par les Égyptiens au cas où leur situation s'aggraverait.

Mais les experts

militaires israéliens soulignent que ces missiles "sol-sol" ne peuvent être manipulés avec efficacité que par des techniciens soviétiques.

Ce serait donc là, a dit un officier supérieur israélien parlant

la nuit dernière à la radio, une nouvelle et grave escalade de la guerre et de l'intervention directe soviétique dans les hostilités au Proche-Orient, si M. Kossyguine s'engageait en ce sens auprès du président Sadate.

Les communications coupées entre 3 pays

Le président du Conseil soviétique serait donc venu au Caire pour tenter de convaincre les dirigeants égyptiens d'accepter un cessez-le-feu dans les circonstances présentes, plutôt que d'attendre que leur situation dans le Sinai devienne encore moins favorable.

D'autres observateurs se demandent pourtant si une décision d'un tout autre ordre ne pourrait être prise lors des délibérations au sommet au Caire. Ils rappellent que l'Union soviétique a fourni à l'Égypte des fusées "sol-sol" d'une portée de trois cent milles, transportant une charge explosive de quelque neuf cents kilos. Les fusées "sol-sol" égyptiennes, déclarent ces observateurs, n'étant pas opérationnelles, contrairement à ce que le président

BEYROUTH AFP Reuter - Les communications téléphoniques entre le Liban et l'Europe ainsi que l'Égypte étaient toujours interrompues, jeudi matin, à la suite des explosions qui ont détruit, au cours de la nuit, les câbles sous-marins méditerranéens aboutissant à la capitale libanaise. Les communications avec Damas, Amman et le golfe fonctionnent normalement, indique-t-on aux PTT.

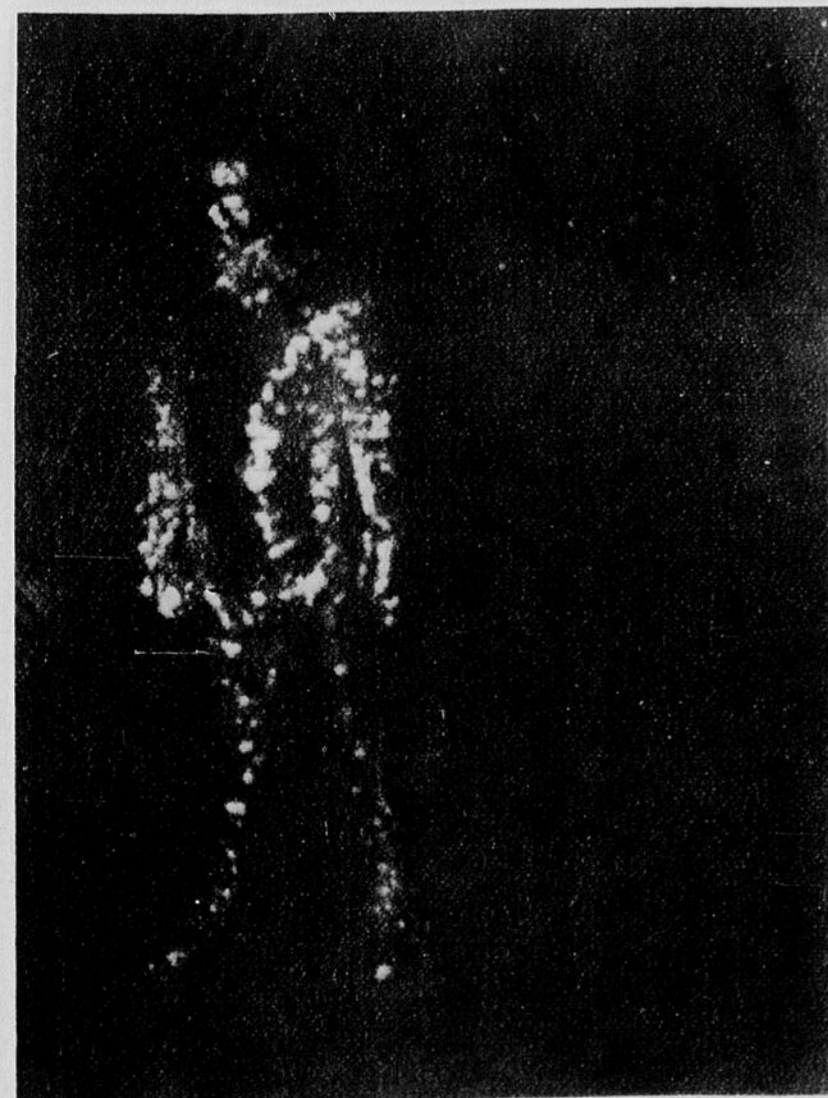
Les cinq fortes explosions, qui ont retenti vers 01 h00 23h00 mercredi, ont été entendues dans les habitations et les grands hôtels du front de mer, mais on ignore à quelle distance exacte du rivage les

charges avaient été placées.

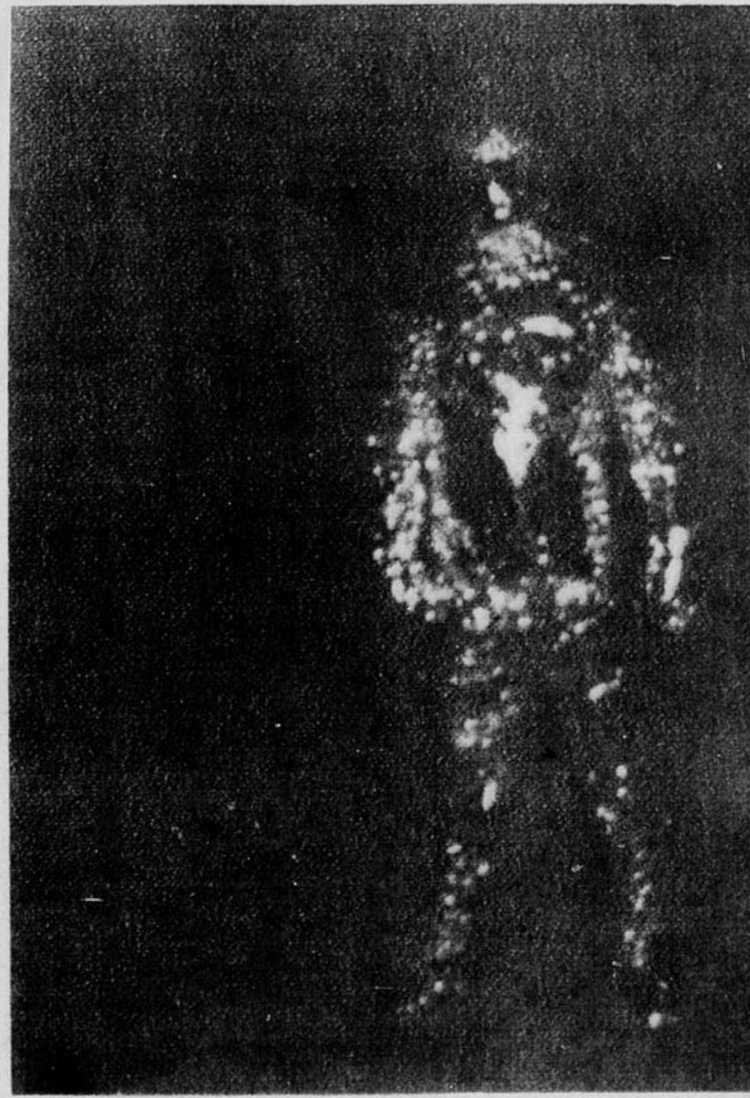
D'autre part un porte-parole militaire à Tel Aviv a démenti avec la plus grande énergie les informations parues dans la presse de Beyrouth affirmant qu'Israël est responsable de la rupture du câble sous-marin reliant le Liban à l'Europe et aux États-Unis. Les autorités libanaises n'ont pas encore été en mesure d'expliquer les raisons de l'interruption des télécommunications. Un journal de Beyrouth, l'Orient-le jour, a cependant affirmé que le câble a été sectionné par des hommes-grenouilles israéliens.



LES BEAUTES DE LA GUERRE -- Cette jolie Israélienne retouche son maquillage durant une pause près des hauteurs du Golan. Les femmes-soldats ne combattent pas au front mais assistent les militaires dans des tâches sur les arrières.



UN OVNI OU... -- Un policier de Falkville, en Alabama, Jeff Greenhaw, a pris, dans la nuit de mercredi, ces photographies de cette "chose" étrange, qu'il dit avoir trouvée avoir aperçue



au beau milieu de l'autoroute conduisant à la ville. (AP Wirephoto)

DIMANCHE DE LA
PROPAGATION DE LA FOI
21 OCT. '73

DANS LA MISSION DE L'ÉGLISE, ILY A DE LA PLACE POUR TOUS.

Procès du Dr Morgentaler

MONTREAL (PC) - Une jeune femme a déclaré hier devant les jurés aux assises criminelles qu'elle avait subi le procès du docteur Henry Morgentaler, que ce dernier avait pratiqué un avortement sur sa personne le 15 août dernier.

Ce témoin dont l'identité doit demeurer secrète par ordre du tribunal a déclaré avoir subi cette opération alors qu'elle en était au sixième mois de sa grossesse, qu'elle avait beaucoup souffert et qu'elle avait été fort effrayée tout au long de l'intervention au cours de laquelle elle est demeurée consciente.

La jeune femme qui bénéficiait de la protection de la cour, a précisé que cet avortement a été pratiqué le 15 août dernier dans une clinique de la rue Beaugrand à Montréal et qu'elle avait du verser au médecin des honoraires de \$150.

Le témoin a par ailleurs déclaré qu'elle devait, à la suite de l'opération recevoir certains médicaments, mais que l'arrivée soudaine des policiers sur les lieux, avait jeté la plus complète confusion chez les infirmières qui lui intimèrent alors de se vêtir et qui oublièrent de lui administrer les médicaments annoncés.

Le docteur Morgentaler subit actuellement son procès devant les assises criminelles, présidées par le juge James Huggess. Le témoin entendu aujourd'hui est le premier que doit faire entendre la Couronne pour compléter sa preuve dans l'accusation de pratique d'avortements illégaux portée contre le médecin montréalais.

Simulateur de vol

MONTREAL (PC) - La société CAE Electronics Ltd. a annoncé jeudi qu'elle avait obtenu un contrat de l'ordre de \$1.5 million pour construire un simulateur de vol pour la compagnie Swissair.

Ce sera le premier simulateur de vol construit pour un nouveau type d'appareil DC-9 McDonnell Douglas, et il comprendra des systèmes d'entraînement très perfectionnés.

Un centre commercial, à Orsainville

QUEBEC (PC) - La Corporation Yvanhoe, filiale immobilière de Steinberg, érigera un centre commercial de \$7 millions à Orsainville, en banlieue de Québec.

La maquette de ce projet a été dévoilée mercredi, lors d'une conférence de presse.

Le nouveau complexe abritera une cinquantaine de magasins et boutiques. Les travaux doivent débuter au mois de mars.

Ce projet fournira du travail à 150 personnes durant la construction et d'une centaine d'autres une fois les travaux terminés.

La société Yvanhoe exploite deux autres centres commerciaux dans la région de Québec, les Galeries Charlesbourg et la Place Sainte-Foy.

On a toujours besoin de votre sang

DONNEZ DE VOTRE SANG

Sears

SPECIALS du SAMEDI

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES S.V.P.

SPECIALS D'UNE HEURE

9hr. à 10 hr.

Parka avec Capuchon

Rég.: 24.99

SPECIAL: **14.99**

Parka en lainage quadrillé, 60% laine re-traitée, 35% Viscose et 5% autres fibres. Doubleure 100% devant Acetate, 60% fibres inconnues re-traitées et 40% laine re-traitée. Couleurs assorties. Grandeur: 36 à 44. Sears Vêtements pour Hommes (Rayon 45)

SPECIALS TOUTE LA JOURNEE

Trench Coat.

40% Rabais

Rég.: \$14.99 à \$39.98 — SPECIAL: **8.99 à 23.99**

Modèle croisé ou droit, mélange finement sergé de 50% Polyester et 50% Coton traité Scotchgard pour résister à la pluie. Doublure amovible par glissement en peluche Acrylique en doublure fixe. Couleurs: bleu, beige, vert et à carreaux. Grandeurs: 36 à 44.

Sears Vêtements pour Hommes (Rayon 45)

Ensemble Caméra 126X

Rég.: 9.99 — SPECIAL:

7.99

Ensemble comprenant: caméra, film 126 - 12 poses couleur. Flash cube pour 4 photos et étui simili-cuir. Noir. Quant. 20.

Aquarium

Rég.: 16.98 — SPECIAL:

7.77

Aquarium 10 gallons, coin fini en vitre. Sears Jardins et poissons (Rayon 71)

Casse-Tête

Rég.: 1.09 — SPECIAL:

.69

Choix variés. Idéal pour occuper l'enfant. Sears Jouets (Rayon 49)

Lite-Brite

Rég.: 6.99 — SPECIAL:

5.49

Placez le contour de l'image et insérez les chevilles de couleurs. Voyez reluire la lumière.

Maillot de Corps "T" Shirts

Val.: 1.75 à 3.00 — SPECIAL:

.79

Pour hommes, différents tissus avec de légères imperfections. Assortiment de couleurs et de grandeurs.

Caleçons pour hommes

Val.: 1.00 à 2.50 — SPECIAL:

.49

Différents tissus avec de légères imperfections. Assortiment de couleurs et grandeurs.

Chemises pour hommes

Etaient: 7.00 à 14.00 — SPECIAL:

4.88

Chemises de toilette, lavable et séchable à la machine, sans repassage. 65% Polyester, 35% Coton. Assortiment de grandeurs et couleurs.

Phentex de Paille

Val.: 7.99 — SPECIAL:

.49

Phentex de paille dans le brun, vert pâle, vert foncé, noir ou rouge. Quant. 200 balles.

Lainage à carreaux

Rég.: 4.99 — SPECIAL:

3.46

Lainage 75% Acrylique et 25% Coton. Lavable, largeur 60".

Bas Culotte "Junior Bazaar"

Rég.: 1.39 — SPECIAL:

.79

Opaque tout voile ou bikini. Nylon extensible. Couleurs marine, noir, gris et beige. Grandeur: A - 65 à 100 lb., B - 100 à 150 lb.

Bourses

Rég.: 17.99 — SPECIAL:

12.99

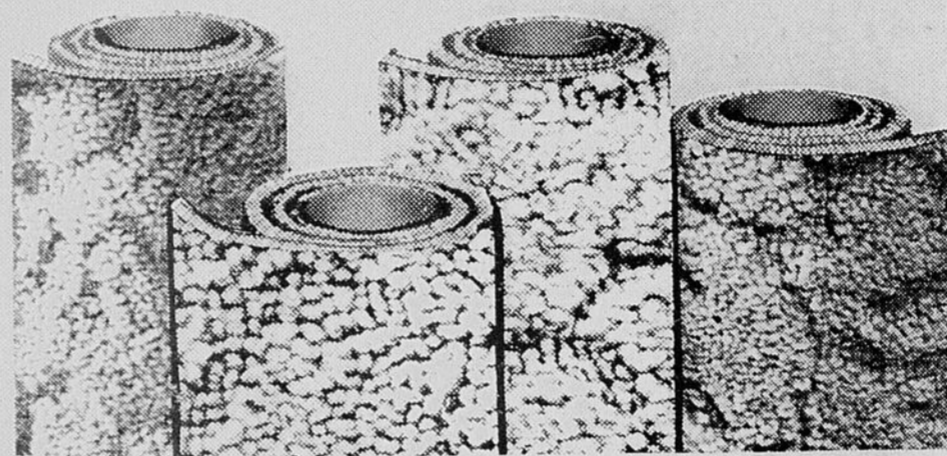
Bourses en véritable cuir, 3 modèles en bandoulière. Brun ou noir.

Bas Culotte "Junior Bazaar"

Rég.: 1.39 — SPECIAL:

.79

Opaque tout voile ou bikini. Nylon extensible. Couleurs marine, noir, gris et beige. Grandeur: A - 65 à 100 lb., B - 100 à 150 lb.



LIQUIDATION DE TAPIS

1 de chaque seulement. 1ère et 2ème Qualité.

NO. STOCK	NOM	COULEUR	GRANDEUR	VAL.	VENTE.
2234	Canadiana	Vert	12' x 6'	49.93	10.00
2236	Sun Up (Ozite)	Rouge	12' x 5'8"	22.00	5.00
2237	Canadiana	Motifs orange	12' x 11'6"	15.09	97.00
2238	Modern Time	Or	12' x 10'6"	125.86	99.00
2239	Tuff Tread	Turquoise	12' x 8'10"	89.98	67.00
2240	Société Belle	Vert	12' x 19'	202.75	140.00
2241	Luminaire	Jaune	12' x 25'	432.98	350.00
2242	Sun Up	Cuivre	12' x 10'	39.87	27.00
2243	Canadiana	Motifs	12' x 22'6"	224.70	187.00
2244	Modern Time	Or	12' x 6'	71.92	52.00
2245	Modern Time	Bleu	9' x 5'	44.98	32.00
2246	Modern Time	Or	12' x 15'	179.80	137.00
2247	Tuff Tread	Orange rust	12' x 9'3"	96.00	75.00
2248	Société Belle	Vert	9' x 16'	127.84	80.00
2249	Modern Time	Or	12' x 11'6"	137.98	99.00
2217	Modern Time	Cuivre	12' x 22'	261.98	199.00
2227	Lively	Orange	12' x 14'8"	159.98	114.00
2233	Modern Time	Or	12' x 19'	224.98	175.00
2220	Modern Time	Autumn Leaves	12' x 9'6"	107.88	83.00
2226	Modern Time	Or	12' x 7'	83.91	63.00
2166	Sundeck	Vert	12' x 11'6"	153.00	100.00
2219	Modern Time	Flamme	12' x 20'	236.74	184.00
2250	Front & Centre		12' x 10'	92.87	67.00
2230	Modern Time	Or	12' x 9'	95.88	79.00
1160	Sundeck	Brun	12' x 9'	90.00	60.00
2215	Night Light		12' x 21'	363.72	196.00
10	Carpettes "Cascades"		9' x 12', Coul. variées.	VAL.: 129.98	107.00 ch
18	Carpettes 100% Viscose		9' x 12', VAL.: 34.98		24.97 ch
55	Echantillons de tapis		bordés 27" x 48", VAL.: 5.00 et plus		2.77 ch

Simpsons-Sears Ltd.

SPECIALS D'UNE HEURE

9 hr. à 10 hr.

nice "N" Easy

SPECIAL: **1.27**

Shampooing Colorant, toutes les couleurs. Sears Cosmétiques (Rayon 8)

SPECIALS TOUTE LA JOURNEE

Souliers pour hommes

Rég.: 16.99 — SPECIAL:

12.99

Souliers chics avec laçage à 4 oeillets. Talon 1" 3/4. Brun nuancé. Largeur "D". Pointures: 6 1/2 à 10 1/2.

Sears Souliers pour Hommes (Rayon 67)

Service de vaisselle "BLUE MOON"

Rég.: 49.98 — SPECIAL:

29.98

Service de vaisselle 8 couverts. Ironstone. 48 morceaux. Quant. 20 seulement.

Sears Vaisselle (Rayon 21)

Poterie "CHEROKEE"

Rég.: 69.98 — SPECIAL:

49.98

Service comprenant 45 morceaux, 8 couverts. Tons de brun et jaune. Quant. 12.

Sears Vaisselles (Rayon 21)

Esemble de 3 valises

Rég.: 15.49 — SPECIAL:

12.99

Nouvelle édition "Impala". Comprend: Modèle "Vanite" - "Fin de Semaine" et "Long Voyage". Couleurs: bleu - vert - melon. Votre initiale incluse.

Sears Bagages (Rayon 14)

Evier Stainless

Rég.: 15.49 — SPECIAL:

12.99

Evier simple, économique. Grandeurs: 18" x 20". Quant. 24 seulement.

Sears Plomberie - Chauffage (Rayon 42)

Mélangeur "Kenmore"

Rég.: 16.98 — SPECIAL:

12.99

Mélangeur 8 vitesses. Couleurs: blanc, avocado et jaune. Quant. 24 seulement.

Sears Appareils Electriques (Rayon 34)

Bouilloire électrique "Kenmore"

Rég.: 10.99 — SPECIAL:

7.99

Bouilloire de luxe, 2 pintes, en acier inoxydable. Couleur noir. 18 seulement.

Sears Appareils Electriques (Rayon 34)

PRESTO

Rég.: 21.99 — SPECIAL:

16.99

Presto en fonte d'aluminium poli. Instruction incluse. Capacité 5 pintes.

Sears Articles de maison (Rayon 11)

Groupes de manteaux

Rég.: 19.99 — SPECIAL:

14.99

Manteaux pour fillettes avec collets de fourrure ou capuchon. 8 à 14 ans.

Sears Vêtements pour fillettes (Rayon 77)

Pantalons à revers

Rég.: 9.99 — SPECIAL:

6.66

Pantalons velours coté, tout coton. Motifs quadrillés. Taille 25 à 29 incluse.

Sears Vêtements pour fillettes (Rayon 77)

Pyjamas pour bébés

Rég.: 3.98 — SPECIAL:

1.99

Choix de modèles et de tissus, cadeau idéal pour la future maman. X-Petit - Petit - Moyen et Grand.

Sears Vêtements pour enfants (Rayon 29)

Pantalons pour filles

Rég.: 4.99 — SPECIAL:

2.99

100% Nylon extensible, motifs à carreaux. Tons de bleu et rouge. Grandeurs: 4 à 6X.

Sears Vêtements pour enfants (Rayon 29)

Pantalons pour garçons

Rég.: 3.99 — SPECIAL:

2.49

100% COTON BROSSE AVEC REVERS. PRE-RETRECI. Motifs à carreaux. 4-5-6-6X. Brun et marine.

Sears Vêtements pour enfants (Rayon 29)

Sears SIMPSONS-SEARS LIMITED

1234 56789
MME MENAGERE MODERNE
100 RUE PRINCIPALE
VOTRE VILLE
Satisfaction ou Remboursement